



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE :

UN ÉCLAIRAGE PAR LES INDICATEURS DE BILAN



Souveraineté alimentaire :

un éclairage par les indicateurs de bilan

Table des matières

Introduction : la réémergence et la transformation du concept de souveraineté alimentaire	5
En quoi les indicateurs de bilan peuvent éclairer sur les dépendances externes du système alimentaire	9
État des lieux et évolution sur 10 ans des indicateurs de bilan français : enseignements en termes de dépendance externe.....	13
1. Point de situation.....	13
2. Évolution depuis dix ans des indicateurs de bilan	19
Toutes nos dépendances externes ne se valent pas.....	25
1. Les dépendances externes avec les pays de l'Union européenne ne sont pas de même nature car ne présentent pas les mêmes risques.....	25
2. Dépendance aux importations ou dépendance à un importateur ?	32
3. Capacité d'exportations et importance du premier pays client	34
Des enseignements sur cette approche de la souveraineté.....	37
1. Rappels du cadre d'analyse	37
2. Principaux enseignements.....	37
3. Ouverture, limites et discussion	38

Table des illustrations

Encadré n° 1 : Sources et méthodologie	12
Encadré n° 2 : Faut-il se préoccuper davantage de la dépendance aux importations pour les produits tempérés que pour les produits tropicaux ?	17
Encadré n° 3 : Les réexportations perturbent l'analyse des données	26
Encadré n° 4 : Le Brexit a-t-il accru la dépendance de la France aux pays tiers ?	28
Encadré n° 5 : Un exemple de calculs d'indicateurs de bilan pour les intrants agricoles, le cas particulier des semences de grandes cultures.....	39
Tableau n° 1 : Indicateurs de bilan français des principales filières agricoles et agroalimentaires	14
Tableau n° 2 : Évolution entre 2009 et 2021 des indicateurs de bilan	19
Tableau n° 3 : Indicateurs de bilan pour les semences	39
Tableau n° 4 : Quelques indicateurs de taux d'auto-provisionnement pour l'Union européenne dans son ensemble	40

Graphique n° 1 : Représentation schématique d'une approche par bilan.....	9
Graphiques n° 2 et 3 : Évolutions des exportations mondiales et françaises de produits agricoles et agroalimentaires	11
Graphique n° 4 : Taux d'auto-provisionnement par ordre décroissant	15
Graphique n° 5 : Capacité d'exportations par ordre décroissant	16
Graphique n° 6 : Dépendance aux importations par ordre décroissant.....	16
Graphique n° 7 : Dépendance combinée aux importations et aux exportations	18
Graphique n° 8 : Évolution du taux d'auto-provisionnement par ordre décroissant (en points de pourcentage).....	20
Graphique n° 9 : Évolution de la capacité d'exportations par ordre décroissant (en points de pourcentage)	20
Graphique n° 10 : Évolution de la dépendance aux importations par ordre décroissant (en points de pourcentage ; évolution à la hausse = recours accru aux importations).....	21
Graphique n° 11 : Taux d'auto-provisionnement et évolution sur 10 ans (en points de pourcentage).....	22
Graphique n° 12 : Dépendance aux importations et évolution sur 10 ans (en points de pourcentage).....	23
Graphique n° 13 : Capacité d'exportations et évolution sur 10 ans (en points de pourcentage).....	23
Graphique n° 14 : Dépendance aux importations et part des pays tiers	25
Graphique n° 15 : Évolutions depuis 10 ans de la dépendance aux importations et part des pays tiers (en points de pourcentage).....	27
Graphique n° 16 : Capacité d'exportations et part des pays tiers.....	28
Graphique n° 17 : Évolution depuis 10 ans de la capacité d'exportations et part des pays tiers (en points de pourcentage)	29
Graphique n° 18 : Évolution depuis 10 ans de quatre indicateurs de dépendance.....	30
Graphique n° 19 : Évolution depuis 10 ans de quatre indicateurs de dépendance.....	31
Graphique n° 20 : Dépendance aux importations et part du premier fournisseur	32
Graphique n° 21 : Nombre de produits pour lesquels le pays est le 1 ^{er} fournisseur de la France	33
Graphique n° 22 : Évolution depuis 10 ans de la dépendance aux importations et de la part du 1 ^{er} fournisseur (en points de pourcentage)	33
Graphique n° 23 : Capacité d'exportations et part du premier client	34
Graphique n° 24 : Évolutions depuis 10 ans de la capacité d'exportations et de la part du 1 ^{er} client (en points de pourcentage).....	35
Graphique n° 25 : Nombre de produits pour lesquels le pays est le 1 ^{er} client de la France	35
Graphique n° 26 : Répartition des pays du monde par tranche de taux d'auto-provisionnement et positionnement de la France parmi les pays concernés.....	41

Introduction : la réémergence et la transformation du concept de souveraineté alimentaire

Ces dernières années, l'irruption de la Covid-19, qui a fortement ébranlé les chaînes d'approvisionnements mondiales autant que nationales, puis l'irruption de la guerre en Ukraine, à moins de 2 000 km du territoire national, ont conduit l'ensemble des acteurs professionnels et les pouvoirs publics à réinterroger en urgence les fragilités du système alimentaire français. En quelques mois, celui-ci s'est trouvé confronté à des difficultés, sinon inédites en tout cas longtemps oubliées, pour assurer l'alimentation des Français de manière à la fois continue (le premier épisode de la Covid-19 marqué par des difficultés logistiques face à un surcroît d'achats en magasin consécutif au confinement et à la fermeture des lieux de restauration) et accessible (inflation alimentaire actuelle amplifiée par le conflit russo-ukrainien) alors même que la France reste une puissance agricole mondiale de premier plan.

Dans ce contexte, plusieurs notions visant à appréhender cette fragilité ont (ré)émergé : autonomie alimentaire, indépendance, résilience du système alimentaire, sécurité des approvisionnements, souveraineté alimentaire, etc. Les rapports institutionnels se sont multipliés sur cette thématique¹. Le terme de « **souveraineté alimentaire** » semble progressivement s'imposer sur les notions voisines au point que le nouveau nom du ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation vienne le consacrer.

Ces différents termes ne sont pourtant pas strictement interchangeables : en science politique notamment, l'autonomie renvoie davantage à une liberté « accordée » par une autorité externe alors que, pour reprendre la formule percutante de Mustafa Kemal Atatürk, premier président turc : « *la souveraineté n'est pas donnée, elle est prise* ». La souveraineté en science politique peut se concevoir comme l'affirmation d'une stricte autodétermination (détention de l'autorité suprême, non subordonnée à une autre) dans la conduite des affaires d'un territoire. Plus succinctement, un territoire souverain ne reconnaît pas d'autre autorité que la sienne.

La notion de « souveraineté alimentaire », elle, a été introduite dans la sphère internationale par le mouvement paysan Via Campesina à l'occasion du Sommet mondial de l'alimentation à Rome en 1996 : « *La souveraineté alimentaire est le droit de chaque pays de maintenir et de développer sa propre capacité de produire son alimentation de base, en respectant la diversité culturelle et agricole. Nous avons le droit de produire notre propre alimentation sur notre propre territoire. La souveraineté alimentaire est une condition préalable d'une véritable sécurité alimentaire.* » Le concept s'est ensuite enrichi progressivement dans le cadre de forums mondiaux organisés par le courant altermondialiste pour intégrer des dimensions de durabilité, de conditions et de droit du travail, des considérations sur le rôle des femmes, etc.

La souveraineté alimentaire est donc un concept issu de la sphère altermondialiste comme alternative au concept dominant mais jugé trop restrictif de sécurité alimentaire² mais aussi et surtout, comme rejet du cadre mondial incarné par l'Organisation mondiale du commerce qui évalue, et de fait régule, les politiques agricoles et alimentaires principalement selon leur caractère distorsif ou non pour la concurrence internationale.

Dans le contexte actuel de tension, cette même expression « souveraineté alimentaire » a été reprise dans des discours, rapports, interventions et manifestes issus d'acteurs professionnels (syndicats agricoles), économiques ou politiques éloignés de cette tendance altermondialiste et

¹ On peut citer notamment, et uniquement dans la sphère institutionnelle publique, un rapport d'information de l'Assemblée nationale : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/l15b4786_rapport-information.pdf, un rapport parlementaire portée par la députée Sandrine Le Feur : <https://www.sandrine-lefeur.fr/wp-content/uploads/2021/10/Rapport-Souverainete-alimentaire.pdf>, un rapport d'information du Sénat : <https://www.senat.fr/rap/r20-620/r20-620.html>, un chapitre dédié dans le dernier rapport public de la Cour des comptes : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-rapport-public-annuel-2022>.

² alors réduite à la fourniture de denrées en quantité suffisante pour répondre aux besoins physiologiques de la population ; concept largement enrichi depuis.

qui ne retiennent de cette notion que certaines dimensions. Ainsi le Président de la République dans son discours du 12 mars 2020 indiquait : « *Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner, notre cadre de vie (...) à d'autres est une folie. Nous devons en reprendre le contrôle, construire plus encore que nous ne le faisons déjà une France, une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main.* ».

La souveraineté alimentaire semble renvoyer dans cette approche, au même titre que dans les domaines de l'énergie ou de l'armement, davantage aux attributs conventionnels de la souveraineté stratégique des États-Nations et moins aux droits individuels et collectifs qui sont davantage au cœur des définitions posées à la suite de Via Campesina.

À notre connaissance, aucune définition officielle ne semble avoir été arrêtée pour définir la souveraineté alimentaire dans cette nouvelle acception « post 2020 ». Le présent document n'a, de fait, ni la prétention ni la légitimité pour formuler une telle proposition mais il se veut une contribution au débat sur cette problématique. Il apparaît dès lors nécessaire de traduire le concept de manière plus opérationnelle pour voir justement ce que l'analyse des données de bilan (voir plus loin) peut apporter ou non.

Nous comprenons que cette notion va au-delà de la seule prise alimentaire (le fait de manger) mais doit être également appréhendée à l'échelle de ce que Louis Malassis appelle le système alimentaire : c'est-à-dire la « *manière dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture* ». Le système alimentaire intègre l'ensemble de la chaîne d'acteurs mobilisés à cette fin, une multitude d'échanges et de flux physiques et financiers entre eux, des interactions avec l'écosystème, des institutions et un système normatif qui président, encadrent ou accompagnent ceux-ci.

Ainsi, nous retiendrons pour le présent document la définition de la souveraineté alimentaire comme la **capacité d'autodétermination d'un État sur les systèmes alimentaires qui se déploient sur son territoire**. Cette capacité s'entend à la fois comme capacité à définir les systèmes souhaitables (conditions de production, normes alimentaires, représentations partagées, règles de l'échange) et capacité à traduire ce souhaitable en réel, c'est-à-dire à faire appliquer ou faire évoluer ces systèmes alimentaires dans la direction attendue par les citoyens, par temps de paix autant qu'en période de crise.

Cette définition couvre un champ très vaste de dimensions :

- au niveau national,
 - o maîtrise du cadre politique, réglementaire et normatif et de la gouvernance des systèmes alimentaires,
 - o capacité à connaître et répondre aux attentes des citoyens en matière alimentaire (alimentation saine, durable et accessible à tous) et mesure des comportements réels
 - o marges de manœuvre réelles pour orienter les modes de production, de transformation, de transport et de mise à disposition, etc.
- et, au plan international, indépendance relative vis-à-vis d'autres États souverains (ou en général de puissances non soumises à l'autorité nationale), de leurs intérêts, de leurs choix et éventuellement de leurs difficultés.

Dans cette acception, la souveraineté alimentaire ne peut être réellement isolée d'autres souverainetés : politique, énergétique, industrielle et économique, etc. Et comme toute souveraineté, elle n'est pas synonyme d'autarcie ou d'autosuffisance alimentaire. Elle n'est pas synonyme d'indépendance radicale, notamment vis-à-vis des autres pays pour l'approvisionnement des populations nationales, mais vise plutôt à appréhender les conditions dans lesquelles ces dépendances internationales sont consenties (ou subies), contrôlées et, le cas échéant, peuvent être révisées voire supprimées (et à quels coûts, y compris en termes de réciprocité). **Penser la souveraineté alimentaire, ce n'est pas nécessairement tendre à l'indépendance absolue mais s'assurer d'une maîtrise considérée comme suffisante des dépendances externes, jugées pertinentes, nécessaires ou indispensables.**

C'est uniquement à cette dimension particulière de la souveraineté alimentaire (la maîtrise des dépendances externes) que nous allons désormais nous intéresser et que nous allons chercher à éclairer par les indicateurs de bilan calculés par FranceAgriMer.

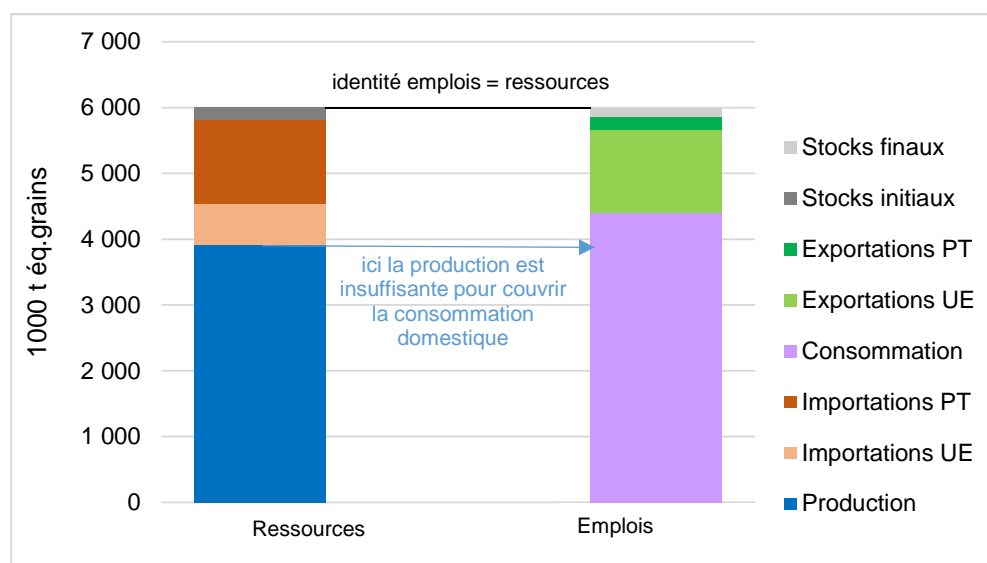
En quoi les indicateurs de bilan peuvent éclairer sur les dépendances externes du système alimentaire

Maîtriser les dépendances (ici aux pays étrangers) suppose d'en avoir une appréhension la plus juste possible. Le présent document s'inscrit dans cette dimension diagnostique. Elle vise à mieux caractériser ces dépendances (ou une partie d'entre elles) à partir de données disponibles. Concrètement, il s'agit de voir quels enseignements se dégagent des indicateurs de bilans par filière agricole.

L'approche par bilan consiste à rapprocher des données de sources hétérogènes pour proposer une représentation réaliste de type emplois/ressources pour une filière donnée. Les filières sont ainsi schématisées :

- ressources : production nationale + importations
- et emplois : consommation intérieure + exportations.

Graphique n° 1 : Représentation schématique d'une approche par bilan



Source : FranceAgriMer

Pour certaines filières pour lesquelles ces données existent, il est également tenu compte des variations de stocks (stock initial dans les ressources, stock final dans les emplois).

Simple dans sa logique (cf. encadré n° 1 sur les considérations méthodologiques dans la pratique), cette approche permet de calculer des « indicateurs de bilans » qui éclairent utilement différents types de dépendances externes des filières considérées.

On calcule ainsi quatre indicateurs :

- **Le taux d'auto-provisionnement** calculé comme le ratio Production / Consommation. Un ratio supérieur à 1 indique schématiquement que la France produit plus qu'elle ne consomme. Elle est donc en capacité « apparente » d'assurer (au moins en volume et en moyenne) son autosuffisance. En France, c'est par exemple le cas pour les céréales, dont les besoins intérieurs sont largement couverts en volume théorique par la production nationale, bien que des importations existent sur certains segments de marché.
- **Le taux de couverture de la consommation par la production nationale** calculé comme la part de la consommation intérieure qui est, de fait, couverte par la production nationale (le reste de la production étant exportée). Concrètement, ce taux est généralement inférieur à 1. Plus il est proche de 1 (ex : blé tendre), plus les besoins domestiques sont couverts par la production nationale ; plus il est bas, plus il y a de décalage entre offre et demande (insuffisance d'offre et/ou non adéquation « qualitative », à l'instar de la

volaille : une partie de la production nationale part à l'export car ces poulets ne sont pas conformés pour le marché domestique).

- **La capacité d'exportations** calculée comme la part de la production et des importations (les ressources) qui est exportée. Plus ce taux est important, plus il témoigne d'une puissance exportatrice mais aussi, en creux, d'une dépendance de la production nationale aux pays importateurs. En blé tendre par exemple, elle avoisine les 50 % (un grain sur deux produits en France est exporté).
- **La dépendance aux importations** calculée comme la part des importations dans la consommation intérieure apparente. Plus ce taux est élevé et proche de 1, plus il suggère que l'alimentation des Français est assurée par le recours aux importations plutôt que par la production domestique. C'est le cas du riz dont la quasi-totalité de la consommation est importée.

Ces dépendances aux importations et capacités d'exportations constituent notamment un élément clé du diagnostic des dépendances externes même si elles ne permettent pas d'en mesurer la totalité. À ce titre, on peut rappeler l'importance des investissements directs étrangers, aujourd'hui mal mesurés mais essentiels (capacité d'investisseurs étrangers à peser sur la trajectoire nationale du fait de leur importance stratégique dans les chaînes de valeurs françaises ; réciproquement rôle que peuvent jouer les investissements français à l'étranger pour sécuriser, au moins partiellement, des flux vis-à-vis du pays concerné). D'autres dimensions non traitées ici seront évoquées en conclusion du document.

La force de ces indicateurs est de proposer une analyse qui tienne compte des particularités des filières, très différentes en termes de situation (cf. infra) mais aussi d'enjeux associés. Par ailleurs, aborder l'analyse par filière permet de montrer des situations critiques qui seraient autrement masquées par des effets de moyenne. Par exemple, un pays fictif qui exporterait 100 % de sa base alimentaire (du blé, du riz) et importerait 100 % de chocolat et de soda n'est pas dans une situation comparable à un autre qui importerait 100 % de son pain et produirait, uniquement à des fins d'exportation, du chocolat et du soda. Il n'y a d'intérêt aux approches agrégées que dès lors qu'une substitution, fonctionnelle (*a minima* nutritionnelle), est possible au sein des produits ainsi agrégés. Cette substitution très imparfaite à l'échelle de l'assiette des Français, n'est pas évidente à caractériser (elle est une réalité, au moins partielle, entre céréales ou entre viandes mais pas entre viande et fruits et légumes par exemple) mais il est certain que la négliger peut conduire à des erreurs d'analyse.

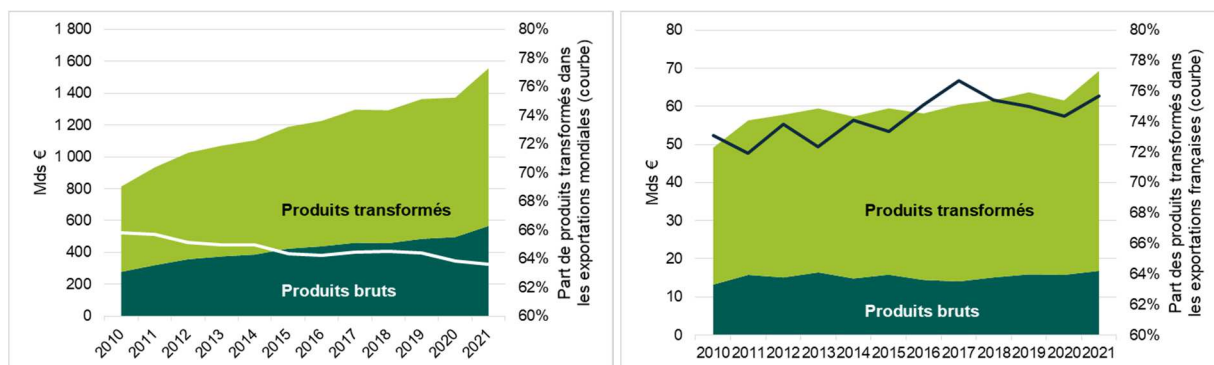
L'intérêt est donc de comparer pour un produit donné les niveaux de consommation, production, importations et exportations. Mais l'approche n'est pas dénuée de limites importantes.

Tout d'abord, elle conduit à une approche simplificatrice des filières. Ainsi, dans la filière porc on constate un déséquilibre dans la carcasse : les Français valorisent la viande mais ne goûtent que très peu les abats (pieds, oreilles notamment) dont sont friands les pays asiatiques. La valorisation de l'ensemble des pièces (un cochon a toujours deux oreilles et quatre pattes) est un élément clé pour conserver la compétitivité sur le marché français (face à la concurrence) mais qui rend alors dépendant de débouchés d'exportation non maîtrisés. Cet exemple souligne la difficulté à penser la souveraineté alimentaire lorsque la consommation des Français ne valorise efficacement qu'une partie du produit agricole. Un autre exemple : pour satisfaire la consommation de poulet des Français, il faudrait que chaque animal ait 3 ou 4 filets !

Mais la plus grande difficulté consiste à prendre en compte les multiples transformations. Dans l'exemple du porc : les importations françaises sont composées de viande (fraîche ou congelée) mais aussi de produits élaborés après un ou plusieurs stades de transformation à partir de porc : la charcuterie italienne par exemple. Il en va de même des exportations françaises. En bovin, la France exporte une quantité importante de son cheptel en vif (animaux vendus en Italie pour être engraisés sur place) et importe une partie de sa viande consommée. Productrice et même exportatrice de blé dur, la France importe environ les deux tiers des pâtes alimentaires consommées sur le territoire. Les approches par bilan vont chercher à capter ces flux à des stades différents *via* des facteurs de conversion pour les ramener au produit de base mais l'approche est souvent très incomplète et imparfaite. Ainsi les produits transformés comme la viennoiserie industrielle par exemple, sont composés dans des proportions souvent peu ou mal connues de

farine, d'œuf et d'huile ou encore de beurre. Leur prise en compte dans les approches par bilan est le plus souvent impossible. Or la part des produits élaborés dans les échanges mondiaux est très importante : près des deux tiers au niveau mondial, et plus encore au niveau français (autour des trois quarts) et on sait que la perte de compétitivité française se fait d'abord sur ces produits transformés.

Graphiques n° 2 et 3 : Évolutions des exportations mondiales et françaises de produits agricoles et agroalimentaires



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Ici, du fait des contraintes inhérentes à l'exercice, les produits suivis sont de fait d'abord des matières premières agricoles ou produits de première transformation. **Les indicateurs suivis renseignent donc plutôt sur la souveraineté alimentaire éclairée par les dépendances externes pour l'approvisionnement en produits de base.**

Par ailleurs, l'éclatement de la ferme France et de l'assiette des Français par filières pose des questions sur le niveau pertinent pour cette décomposition. Dans ce qui va suivre, les fruits tempérés (pomme, poire, pêche, abricots, cerises, etc.) sont regroupés en une seule ligne alors que les céréales sont abordées par espèce (blé, orge, maïs, riz) et le lait est au contraire détaillé selon différents produits issus de sa transformation (fromage, crème, etc.). Afin de tenir compte de cette hétérogénéité, un code couleur permet cependant de visualiser les grandes familles de produits : fruits et légumes, vin, produits laitiers, viandes et œufs, céréales, oléoprotéagineux et sucre.

Ces limites étant rappelées, les parties qui suivent présentent les indicateurs de bilan français pour une trentaine de produits ainsi que leur évolution dans le temps.

Encadré n° 1 : Sources et méthodologie

Ce travail a mobilisé différentes sources. Les principales sont :

- Les **échanges** : les exportations et importations françaises sont issues de la **douane française**. La douane transmet les données en valeur (euros) et en volume (kg) pour l'ensemble de la nomenclature combinée (NC).

Toutefois, au sein d'une filière, l'ensemble des lignes de la NC ne sont pas comparables en volume les unes avec les autres. Par exemple, une tonne de viande en carcasse ne correspond pas à la même quantité de matière première nécessaire à une tonne de viande désossée, une tonne de graines de soja par rapport à une tonne de tourteau de soja, etc. Il est donc nécessaire d'utiliser des coefficients de conversion pour rendre comparables et homogénéiser les données. Il existe des coefficients de conversion pour quasiment toutes les filières : tonnes équivalent carcasse pour les viandes, tonnes équivalent coquille pour les œufs, tonnes équivalent grains pour les céréales, oléoprotéagineux, tonnes équivalent sucre pour les produits sucrés, etc.

- La **production** : pour la plupart des filières, les données de production sont issues du Service de la statistique et de la prospective (**SSP**) du Ministère de l'agriculture (source Agreste). Elles peuvent également être élaborées par **FranceAgriMer**.
- Les **stocks** : en grande majorité, il n'y a pas de statistiques de stocks pour les filières ; ils sont alors considérés **comme négligeables**. Le plus souvent, cela n'a pas ou peu d'impacts dans la mesure où il s'agit de denrées périssables (certains produits laitiers comme les yaourts, les viandes fraîches, les fruits et légumes frais, etc.). Pour d'autres produits, les stocks font l'objet d'enquêtes, notamment à vocation fiscale. Les stocks de grains sont établis par FranceAgriMer à partir des obligations déclaratives des opérateurs de concernés de la filière (collecteurs, meuniers, FAB, etc.). Pour le vin, la DGDDI (Direction générale des Douanes et Droits indirects) est chargée d'établir ces données.
- La **consommation** dans cette analyse est **calculée par bilan** selon la formule :
Consommation = Stock initial + Production + Importations – Exportations – Stock final

État des lieux et évolution sur 10 ans des indicateurs de bilan français : enseignements en termes de dépendance externe

1. Point de situation

L'état des lieux synthétisé dans le tableau n° 1 et les graphiques n°s 4, 5 et 6 permet de dégager des situations très contrastées et permet d'emblée de montrer l'intérêt de ne pas se contenter d'une approche « toutes productions confondues ».

Certaines productions sont structurellement excédentaires (taux d'auto-provisionnement nettement supérieur à 1) et se retrouvent logiquement avec une capacité d'exportations élevée : la plupart des **principales céréales**, le **sucre**, le **vin**, plusieurs **produits laitiers**. Ces productions sont celles qui permettent à la balance commerciale agroalimentaire française de rester positive.

Dans le même temps, ces productions sont mécaniquement plus dépendantes des marchés extérieurs. La situation du vin l'a montré ces dernières années. L'exportation représente un tiers des volumes produits (une proportion en croissance) et constitue un débouché nécessaire pour l'équilibre structurel de la filière. En 2020, la filière a été touchée par la fermeture du débouché américain dans le cadre du contentieux commercial Airbus/Boeing (mesure américaine de restrictions sur les importations de vin) et par la fermeture imposée dans de nombreux pays à la restauration hors domicile pour freiner la propagation de la Covid-19. La conjonction de ces deux facteurs ont conduit à une contraction des exportations françaises en 2020 (-12 %) ce qui a déstabilisé celle-ci (tout en gardant en mémoire le caractère stockable du vin qui peut être valorisé les années suivantes).

Inversement, d'autres productions sont en situation de déficit structurel (taux d'auto-provisionnement très inférieur à 1) : **riz**, **huile de palme**, **fruits tropicaux**, **soja**. D'autres productions, non listées ici, sont dans la même situation : thé, café, cacao par exemple. Le cas du riz est un exemple typique de cette catégorie. La production française est concentrée sur le delta du Rhône en Camargue et la France dispose de fait d'une capacité très limitée pour l'augmenter pour des raisons pédoclimatiques. Il en va de même pour les productions tropicales (certains fruits, café, cacao). Mais des productions « tempérées » sont aussi concernées par une dépendance structurelle aux importations : c'est le cas de la **viande ovine** ou de certains **fruits et légumes** dont les Français souhaitent disposer toute l'année ou encore des produits aquatiques. Bien que dotée d'une façade maritime parmi les plus importantes, la **pêche** française n'est pas suffisante pour pourvoir la totalité de la consommation nationale. Environ trois quarts des volumes consommés sont importés et ce phénomène est renforcé par le fait que les Français consomment majoritairement des poissons (saumon, cabillaud, thon) ou crustacés (crevettes) non produits en France.

Tableau n° 1 : Indicateurs de bilan français des principales filières agricoles et agroalimentaires

		Taux d'auto-approvisionnement	Taux de couverture de la consommation par la production nationale	Capacité d'exportations	Dépendance aux importations
		Production / Consommation	(Production - exportations) / Consommation	Exportations / (Production + Importations)	Importations / Consommation
		moyenne 3 dernières années	moyenne 3 dernières années	moyenne 3 dernières années	moyenne 3 dernières années
Fruits et légumes	Fruits tempérés	82%	63%	16%	37%
	Pomme de terre	113%	74%	28%	26%
	Fruits tropicaux et agrumes	15%	-3%	15%	103%
	Légumes frais	84%	67%	15%	33%
Vins	Vins	136%	83%	33%	25%
Viandes et œufs	Poulet	81%	58%	19%	42%
	Viande porcine	103%	74%	23%	26%
	Ovins	53%	47%	5%	53%
	Viande bovine	95%	79%	13%	21%
	Œufs coquilles	94%	90%	4%	10%
	Ovoproduits	106%	76%	23%	24%
Produits laitiers	Crème	103%	64%	28%	36%
	Fromage	120%	64%	36%	36%
	MGS (beurre)	78%	60%	15%	40%
	Poudre de lait écrémé	265%	74%	66%	26%
	Poudre de lactosérum	178%	67%	53%	33%
	Yaourts	111%	96%	13%	4%
Céréales, semences et dérivés	Blé tendre	195%	99%	49%	1%
	Blé dur (yc pâtes et semoule)	148%	16%	58%	75%
	Farine de blé	97%	93%	4%	7%
	Orges	292%	95%	67%	2%
	Mais	142%	89%	35%	8%
	Riz	8%	0%	8%	100%
Oléoprotéagineux	Soja	48%	32%	14%	67%
	Colza	95%	63%	24%	34%
	Tournesol	116%	76%	29%	23%
	Huile de palme	0%	-2%	2%	102%
	Féveroles	106%	78%	22%	20%
	Pois	139%	86%	36%	6%
Sucre	Sucre	169%	61%	53%	37%

Source : FranceAgriMer

Au global, il faut relever d'abord la forte dominance verte³ dans la première colonne du tableau n° 1 : pour une bonne part des grands produits de la « base alimentaire » des Français, la situation prépondérante est d'abord celle d'une autosuffisance ou d'une quasi-autosuffisance.

Certains produits présentent une **situation contrastée** qui permet de souligner tout l'intérêt de ces tableaux en ne se concentrant pas seulement sur une colonne (la dépendance aux importations le plus souvent) pour un produit donné. La France est ainsi exportatrice nette de **produits laitiers** mais elle importe pourtant une part conséquente de sa consommation apparente. Cela s'explique en partie par une consommation de fait déséquilibrée entre matières

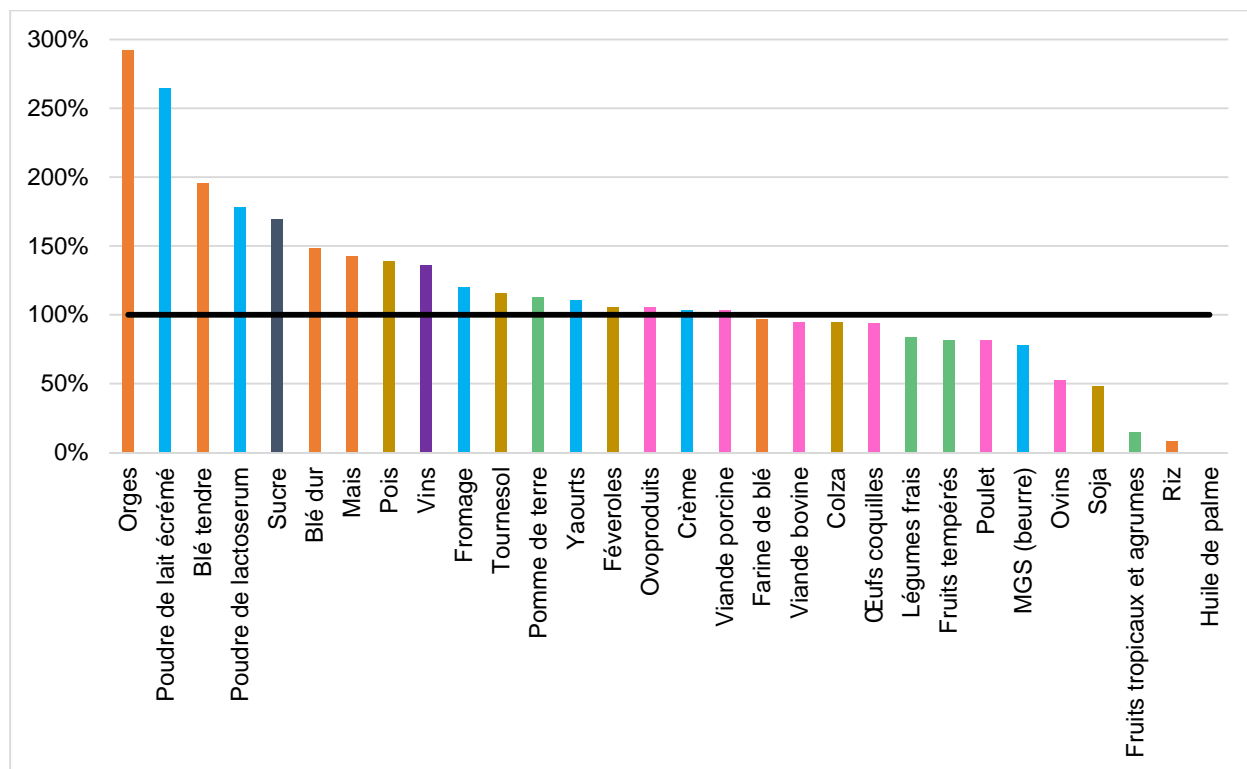
³ Taux d'auto-approvisionnement supérieur à 100 %

protéiques (excédentaires) et matières grasses (déficitaires). Pour la filière **pêche et aquaculture** (non mentionnée sur le tableau), on constate à la fois un fort taux de dépendance aux importations (plus de 90 %) en même temps que des exportations qui sont très significatives rapportées à la production (plus de 30 %). Là aussi, c'est la différence entre les produits pêchés et ceux consommés en France qui explique ce double phénomène.

Cette situation de productions à la fois exportées et importées explique que la colonne de la dépendance aux importations soit nettement moins «verte» que celle de l'auto-alimentation. Pour un produit strictement homogène on conçoit souvent difficilement qu'un pays puisse à la fois exporter et importer. Mais pour des raisons de qualité (ex: conformation animale, type de fromages ou de vins sous appellation, qualités technologiques des céréales), cette situation est tout à fait envisageable. Le graphique n° 7 croise dépendance aux importations et capacité d'exportations (on aurait à peu près les mêmes conclusions en croisant taux d'auto-alimentation et importations). Ce graphique montre, à l'évidence et fort logiquement, une relation inverse (plus on exporte d'un produit moins on l'importe) mais ne montre certainement pas un univers binaire composés de produits soit importés, soit exportés.

Le gradient figuré en fond de ce graphique vise à restituer d'ailleurs des situations de produits dépendants significativement des importations et des exportations. Ainsi, **13 produits sur les 30 suivis ont à la fois un fort taux de dépendance aux importations ET une capacité d'exportations supérieure à 20 %**⁴. Ce sont notamment les **produits laitiers** et le **sucre**, produits intégrés dans des industries lourdes de transformation par des groupes qui sont pour les plus importants des champions européens, voire mondiaux. Cette imbrication dans les chaînes européennes ou mondiales de valeur rend encore plus délicate l'appréciation en termes de souveraineté alimentaire.

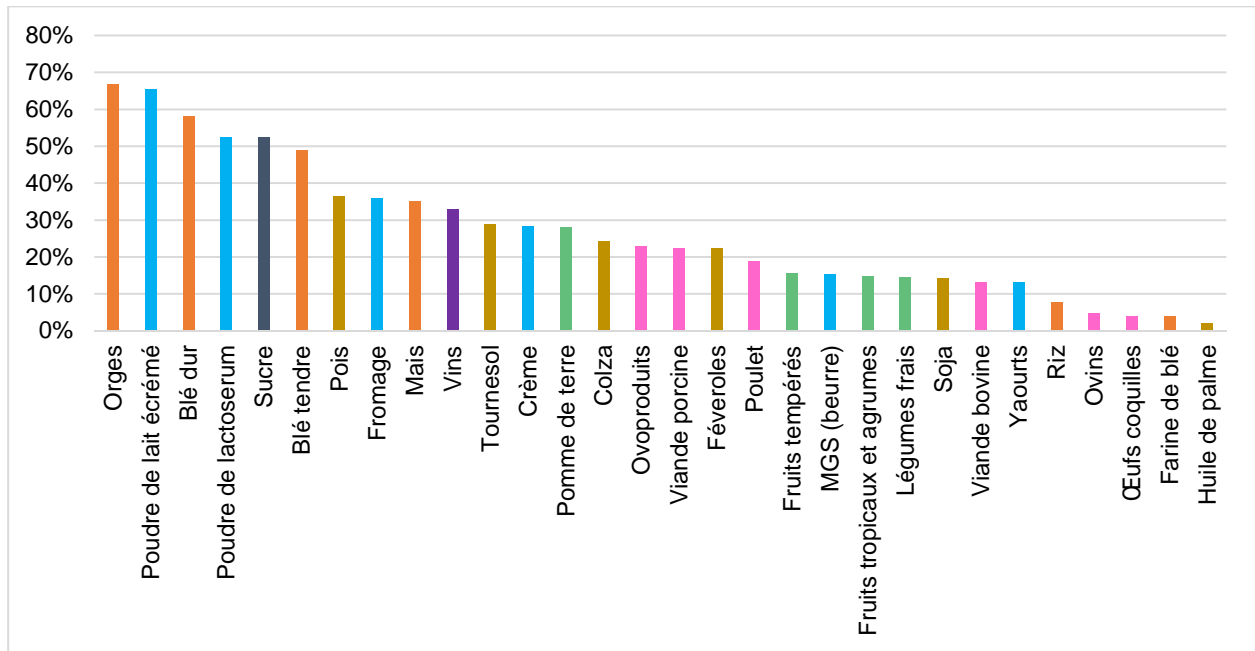
Graphique n° 4 : Taux d'auto-alimentation par ordre décroissant



Source : FranceAgriMer

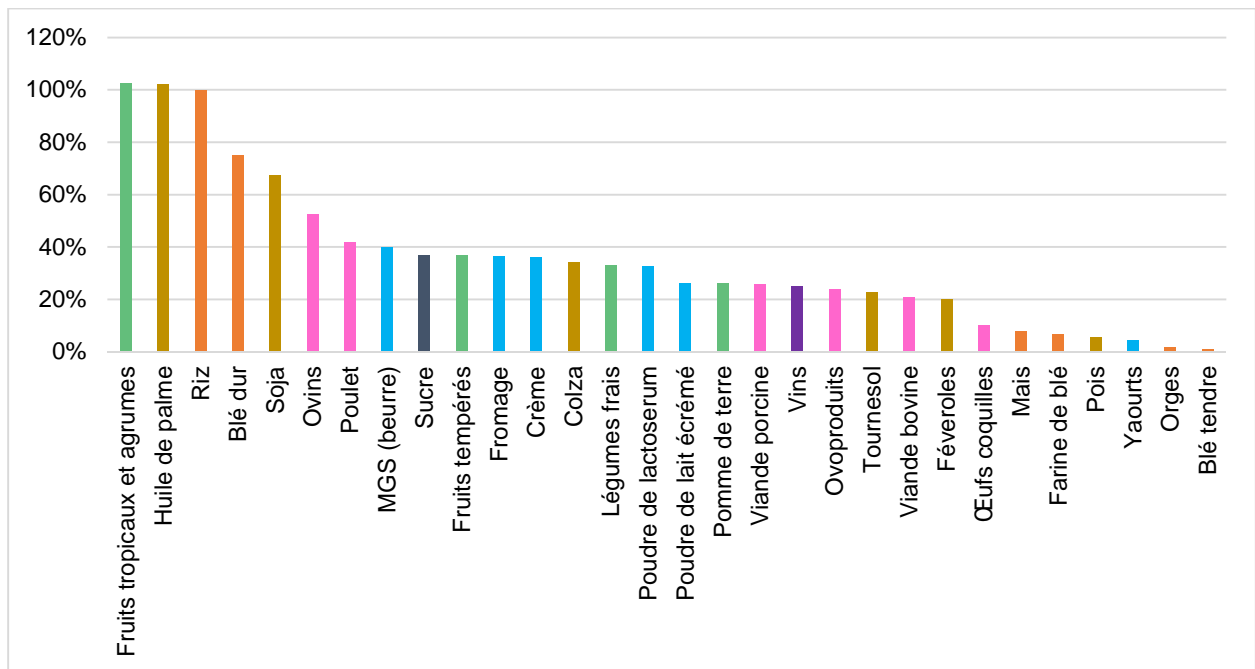
⁴ Pomme de terre, vin, sucre, viande porcine, ovoproduits, crème, fromage, poudre de lait écrémée, poudre de lactosérum, colza, tournesol, féveroles, blé dur.

Graphique n° 5 : Capacité d'exportations par ordre décroissant



Source : FranceAgriMer

Graphique n° 6 : Dépendance aux importations par ordre décroissant



Source : FranceAgriMer

Encadré n° 2 : Faut-il se préoccuper davantage de la dépendance aux importations pour les produits tempérés que pour les produits tropicaux ?

La situation des produits dits « tropicaux » (café, cacao, riz, certains fruits) témoigne bien que, pour de nombreuses productions, la dépendance massive aux importations est aujourd'hui acceptée sans que soit réellement interrogée à leur sujet la souveraineté alimentaire française. Pendant plusieurs siècles pourtant (depuis l'essor du commerce maritime intercontinental à la Renaissance jusqu'aux dernières époques coloniales en passant par les monopoles commerciaux des « compagnies des Indes »), les États européens ont fait de la maîtrise de ces flux de matières premières tropicales (pas uniquement agricoles) une vraie priorité stratégique justifiant à leurs yeux une sécurisation par différents moyens d'approvisionnements dès lors que ces productions ne pouvaient être obtenues en climat tempéré (à la différence de la pomme de terre ou du maïs par exemple).

Depuis la fin de la colonisation, ces produits sont pour l'essentiel entrés dans une logique de commodités (au même titre, du reste, que le blé, le maïs ou le soja qui font pourtant l'objet d'une attention plus soutenue des acteurs du système alimentaire français). Les États européens s'appuient sur le commerce mondial pour s'approvisionner et ces matières premières agricoles ont été, jusque très récemment du moins, très largement désinvesties du champ de l'intervention publique française à l'exception notable de certains produits des DOM (sucre de canne, banane).

À l'inverse de nombreux autres pays tempérés, la France s'appuie sur sa puissance agricole pour continuer à produire sur son sol une grande partie de ce qu'elle consomme limitant de fait la logique de spécialisation compétitive (approche néoclassique du commerce international). Le fait que des productions « tempérées » soient aussi concernées par une dépendance structurelle aux importations (viande ovine, de poulet, fruits et légumes) est alors considéré comme plus problématique en terme de souveraineté car on perçoit bien que la « capacité à » semble à portée mais non réalisée.

Le sous-jacent derrière cette différence d'attention et de mobilisation entre produits tempérés et tropicaux consiste à considérer que les atouts agricoles français, bien réels, sont le premier levier (voire le seul) de la souveraineté alimentaire. Il pourrait être utile cependant de ne pas considérer cette souveraineté que sous l'angle des productions mais aussi de la consommation : par exemple les Français dépensent 5 fois plus en café qu'ils n'achètent de viande ovine sans qu'aucune disposition ne vise à sécuriser cet approvisionnement. Dans la même idée, la consommation de riz reste certes minoritaire dans les féculents ingérés mais elle progresse régulièrement à la différence du pain dont la consommation par habitant a largement chuté (au pays de la baguette, la consommation de riz représente aujourd'hui l'équivalent de 18 à 20 % celle du pain).

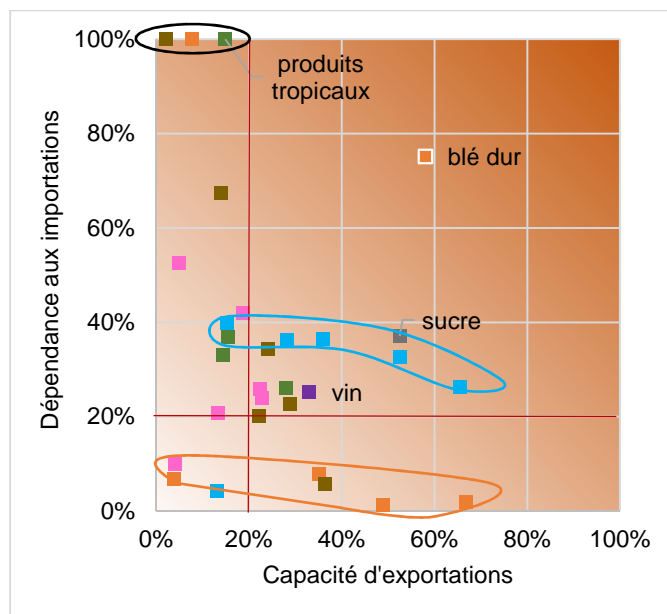
Consolider, renforcer ou sécuriser au maximum la production atteignable localement comme premier levier de souveraineté alimentaire n'est pas propre à la France et on conçoit à l'évidence la logique d'une telle approche. D'autres pays du monde, comme la Chine, dessinent cependant une approche de sécurisation de sa dépendance structurelle complémentaire, *via* une action « volontariste » auprès des principaux pays producteurs (foncier, investissements étrangers, partenariats, flux financiers, diplomatie économique) qui n'est pas sans rappeler, dans sa logique générale, celle déployée en leur temps par les États européens.

Il est intéressant de constater la différence à ce titre entre **produits laitiers** et **céréales** : tous deux sont des produits de forte exportation pour la France mais la dépendance aux importations est singulièrement plus limitée en céréales (attention toutefois, le bilan céréalier réel est moins flatteur car ici les importations de farine ne sont par exemple pas intégrées dans les produits industriels élaborés (biscottes et biscuits par exemple)). Une exception notable pour les céréales : le **blé dur**, exporté sous forme de grain mais largement importé sous forme de produits élaborés (pâtes sèches, semoule).

Pour le **vin**, de manière assez peu intuitive, on constate que, en volume, les importations sont du même ordre que les exportations. Pour autant, la différence de valorisation conduit, en termes de balance commerciale, à une situation de fort excédent en valeur. En effet, la France a besoin

de s'approvisionner en vin plus ordinaire que celui qu'elle produit et qu'elle exporte majoritairement.

Graphique n° 7 : Dépendance combinée aux importations et aux exportations



Source : FranceAgriMer

2. Évolution depuis dix ans des indicateurs de bilan

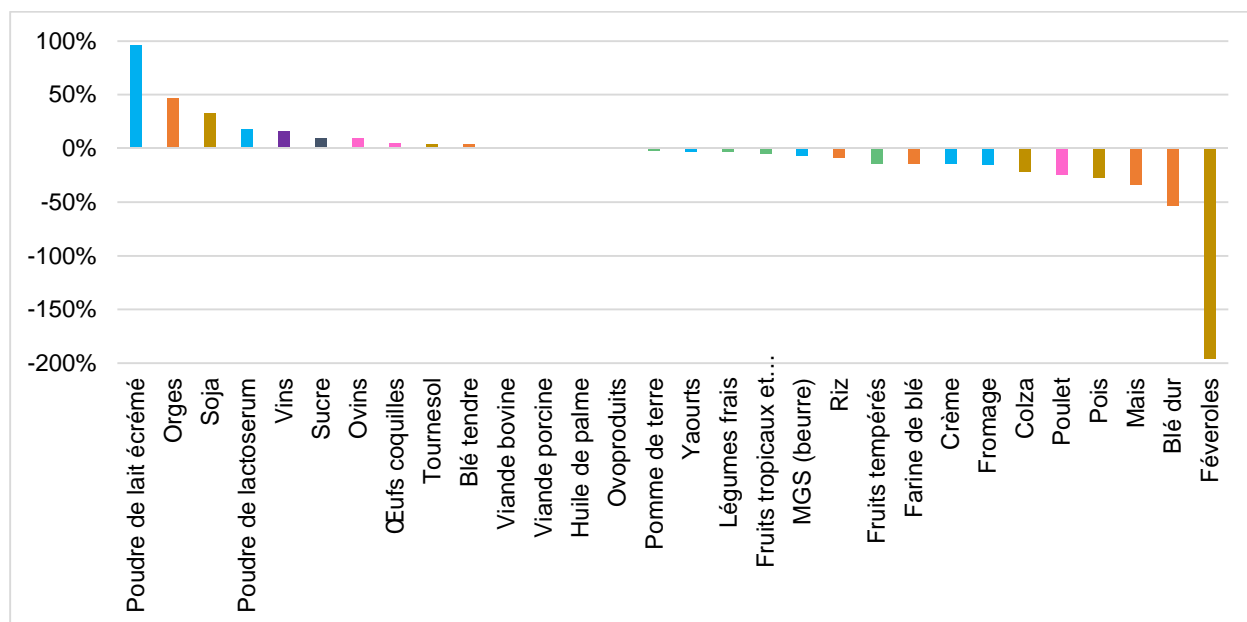
En termes d'évolution dans le temps, paradoxalement ce ne sont pas les filières les plus spontanément envisagées en termes de perte de souveraineté (**viandes, fruits et légumes**) qui connaissent les évolutions les plus marquées mais bien les **produits laitiers**, les **céréales** et les **oléoprotéagineux**. (cf. tableau n° 2 et graphiques n°s 8, 9 et 10). Pour ces derniers, la très forte variabilité des rendements peut jouer malgré le recours à une moyenne triennale.

Tableau n° 2 : Évolution entre 2009 et 2021 des indicateurs de bilan

		Production / Consommation	(Production - exportations) / Consommation	Exportations / (Production - Importations)	Importations / Consommation
		Différence entre moyenne 2019-2021 et moyenne triennale 10 ans avant (souvent 2009-2011)	Différence entre moyenne 2019-2021 et moyenne triennale 10 ans avant (souvent 2009-2011)	Différence entre moyenne 2019-2021 et moyenne triennale 10 ans avant (souvent 2009-2011)	Différence entre moyenne 2019-2021 et moyenne triennale 10 ans avant (souvent 2009-2011)
Fruits et légumes	Fruits tempérés	-14%	-5%	-6%	5%
	Pomme de terre	-2%	3%	-2%	-3%
	Fruits tropicaux et agrumes	-5%	0%	-6%	5%
	Légumes frais	-3%	-4%	1%	4%
Vins	Vins	16%	5%	3%	6%
Viandes et œufs	Poulet	-24%	0%	-12%	3%
	Viande porcine	0%	0%	0%	0%
	Ovins	9%	8%	1%	-8%
	Viande bovine	1%	1%	-2%	-4%
	Œufs coquilles	4%	5%	-1%	-5%
	Ovoproduits	0%	-3%	2%	3%
Produits laitiers	Crème	-14%	27%	-16%	-27%
	Fromage	-16%	-8%	-3%	8%
	MGS (beurre)	-7%	-9%	1%	9%
	Poudre de lait écrémé	97%	-12%	21%	12%
	Poudre de lactosérum	17%	-11%	7%	11%
	Yaourts	-3%	0%	-2%	0%
Céréales, semences et dérivés	Blé tendre	4%	3%	0%	-1%
	Blé dur (yc pâtes et semoule)	-54%	-23%	-4%	14%
	Farine de blé	-14%	-2%	-10%	2%
	Orges	47%	-9%	10%	1%
	Mais	-34%	-7%	-9%	4%
	Riz	-9%	-1%	-6%	0%
Oléoprotéagineux	Soja	33%	20%	11%	-21%
	Colza	-21%	-19%	-1%	16%
	Tournesol	4%	-11%	9%	9%
	Huile de palme	0%	-1%	1%	1%
	Féveroles	-196%	-29%	-42%	18%
	Pois	-28%	-13%	-3%	3%
Sucre	Sucre	10%	1%	2%	-1%

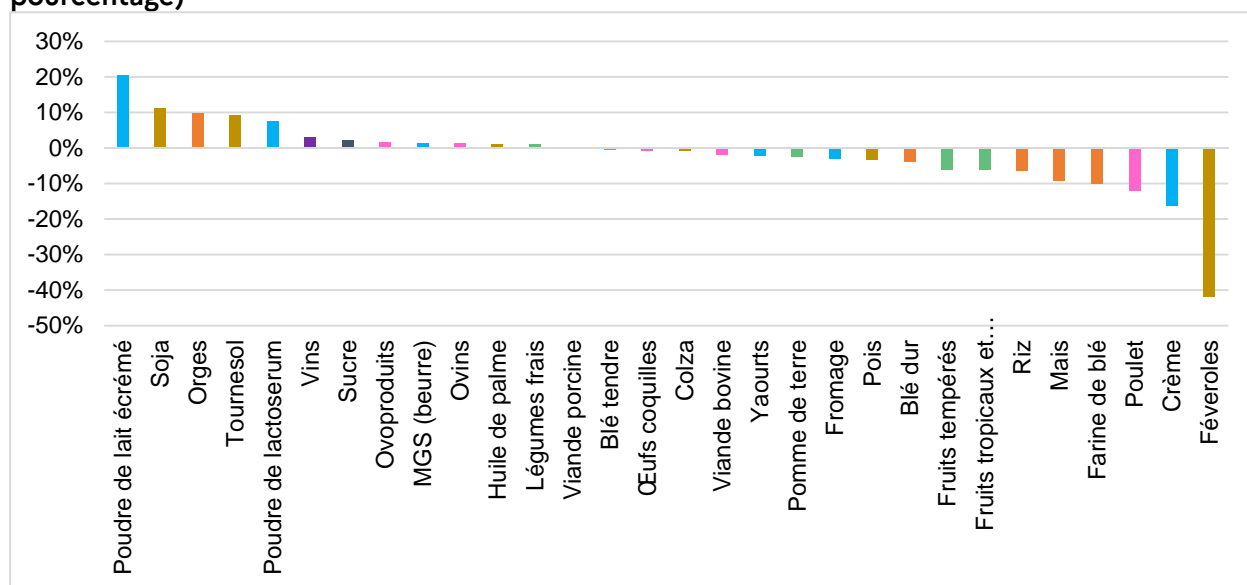
Source : FranceAgriMer

Graphique n° 8 : Évolution du taux d'auto-approvisionnement par ordre décroissant (en points de pourcentage)



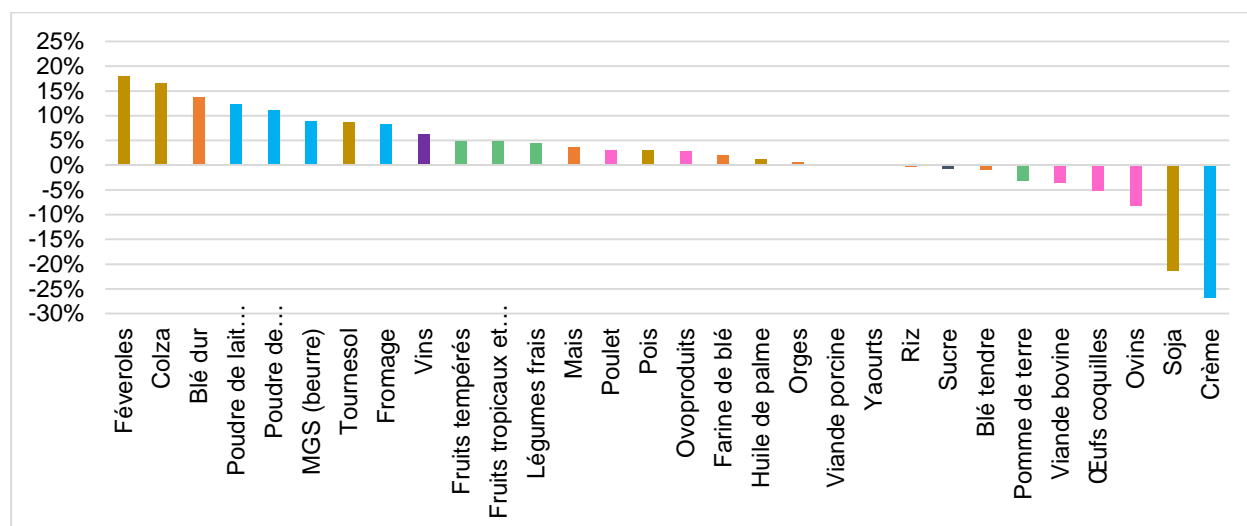
Source : FranceAgriMer

Graphique n° 9 : Évolution de la capacité d'exportations par ordre décroissant (en points de pourcentage)



Source : FranceAgriMer

Graphique n° 10 : Évolution de la dépendance aux importations par ordre décroissant (en points de pourcentage ; évolution à la hausse = recours accru aux importations)



Source : FranceAgriMer

Les produits « excédentaires » connaissent des dynamiques contrastées : pour les **céréales**, en blé tendre et surtout en orge, la France maintient globalement sa capacité d'exportations même si certaines années de faibles récoltes (2016) impactent celle-ci. En revanche en blé dur, la très forte baisse de production sur 10 ans (un tiers, en moyenne triennale) se traduit immédiatement dans les bilans en termes de taux d'auto-provisionnement. Pour autant les exportations ayant baissé au même rythme, cela ne se traduit que peu sur la capacité d'exportations. Les importations, marginales en grains mais qui se font *via* les pâtes alimentaires ont progressé. En maïs, la production en baisse (environ 20 % sur 10 ans) permet toujours d'assurer un taux d'auto-provisionnement supérieur à 1 mais le maintien de la demande intérieure (principalement en alimentation animale) a conduit sur 10 ans à une érosion du potentiel d'exportations.

Pour les **produits laitiers**, la France renforce sa capacité sur les produits où elle est excédentaire (principalement les produits à forte teneur en protéine) et dans le même temps augmente sa dette en matière grasse. Pour la crème, la production a certes baissé depuis dix ans mais retrouve en fait les niveaux de 2004-2006 (pic en 2009-2012). C'est la hausse de la consommation française qui fait se « dégrader » les bilans (taux d'auto-provisionnement et capacité d'exportations) car les importations n'ont pas progressé. Pour les poudres (lait écrémé et lactosérum), la consommation a aussi progressé mais les produits français très axés sur l'export, en nette progression, ont paradoxalement laissé une place non négligeable aux importations pour des besoins industriels (qui peuvent d'ailleurs être ré-exportées ensuite). La situation sur les fromages est plus complexe, car elle mêle fromages destinés à la consommation immédiate (dont fromages d'appellation) et fromage-ingrédients (comme la mozzarella, le cheddar).

Concernant le **vin**, en dehors de l'année noire 2020 liée à la pandémie (largement compensée en 2021), la capacité d'exportations progresse ou se maintient. On assiste pourtant à une baisse de la production en volume (mais pas en valeur) mais qui est pourtant moins rapide que la baisse de la consommation par ailleurs plus ouverte aux vins d'importation. Le bilan est donc celui d'une hausse de la capacité d'exportations.

Parmi les **productions nettement déficitaires**, deux sont en progrès : la **viande ovine** (du fait d'une baisse de la consommation pesant uniquement sur les importations) et le **soja** (du fait du développement de la production nationale) qui connaît une trajectoire inverse d'un autre oléagineux, le **colza**. Logiquement, on observe peu ou pas d'évolution pour les produits « tropicaux » (**fruits tropicaux, huile de palme, riz**) pour lesquels aucune production nationale ne peut compenser la consommation.

Pour les **produits agricoles que l'on pourrait qualifier d'« intermédiaires »** (taux d'auto-provisionnement compris entre 75 % et 125 %), la tendance est majoritairement négative. Globalement, la médiane pour les produits suivis est une baisse du taux d'auto-provisionnement de 2 %.

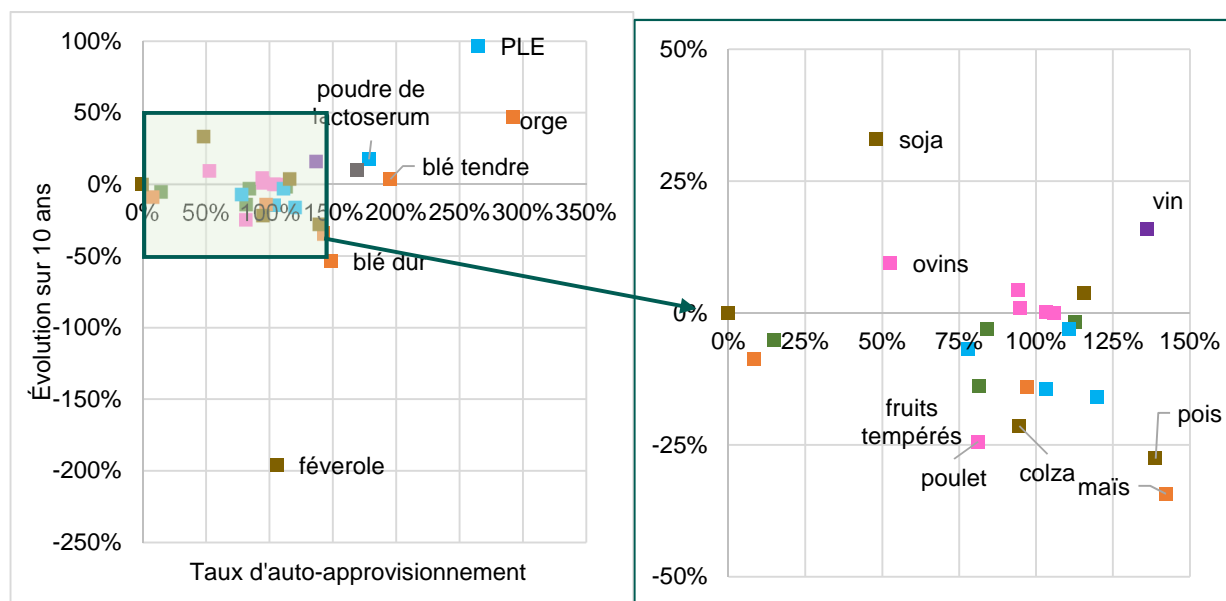
Ainsi pour les **fruits tempérés**, la baisse continue de la production nationale (-17 % en 10 ans) a fait basculer d'un niveau moyen de quasi auto-provisionnement « apparent » il y a 10-15 ans à

une situation de plus franche dépendance aux importations avec, en parallèle, une baisse de la capacité exportatrice. Sur légumes frais en revanche, les exportations se tiennent mais la baisse de production (bien plus limitée que pour les fruits frais, de 4 % sur 10 ans) entraîne un surcroît d'importation pour compenser la consommation stable. La pomme de terre, filière un peu à part au sein des fruits et légumes, maintient en revanche globalement son rang.

Concernant les **viandes (et produits carnés)**, la situation la plus dégradée est incontestablement celle du poulet. La production française a pourtant continué à augmenter ces dernières années (avant les épisodes IAHP de 2021-2022) mais sans suivre le rythme de la demande, ce qui a nécessité un fort recours aux importations notamment pour l'approvisionnement de la restauration hors domicile. Une nette dégradation des performances à l'export est constatée. Sur les œufs, le porc ou la viande bovine, les évolutions ne sont pas aussi marquées.

Le cas du poulet ou des œufs est à souligner : ce présent document traite des données arrêtées à fin 2021. Les filières avicoles françaises ont subi de plein fouet depuis 2021 des épidémies d'IAHP qui ont conduit à des abattages préventifs massifs des animaux, y compris les reproducteurs. La capacité nationale en a été profondément affectée. Sur un laps de temps très courts, les filières ont basculé d'une situation plutôt excédentaire à une situation de dépendance. La maladie devenant endémique sur le territoire, les professionnels et les pouvoirs publics sont contraints de réfléchir et structurer différemment l'approvisionnement français pour ces produits agricoles. Le questionnement de la souveraineté alimentaire en est modifié, en particulier sur la place centrale des élevages de reproducteurs dans les filières animales.

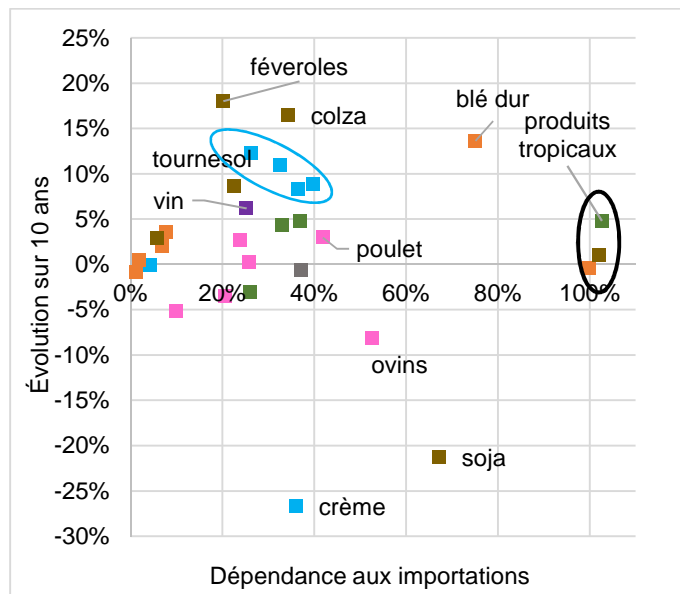
Graphique n° 11 : Taux d'auto-provisionnement et évolution sur 10 ans (en points de pourcentage)



Source : FranceAgriMer

Concernant plus spécifiquement la dépendance aux importations, elle a baissé nettement pour la **crème**, le **soja** et, dans une moindre mesure, les **ovins**. Mais pour la grande majorité des produits étudiés, on constate plutôt une dégradation, particulièrement marquée pour le colza et la féverole et dans une moindre mesure, les produits laitiers (hors crème et yaourts), le tournesol et le vin, même s'il faut noter que pour une bonne partie de ces produits, la situation reste celle d'une nette autosuffisance (féverole, vin, la plupart des produits laitiers). Dans le secteur des fruits et légumes, seule la pomme de terre connaît une évolution favorable de sa dépendance aux importations. La médiane pour les produits suivis est une hausse de 3 %, l'évolution la plus importante pour les quatre indicateurs de bilan.

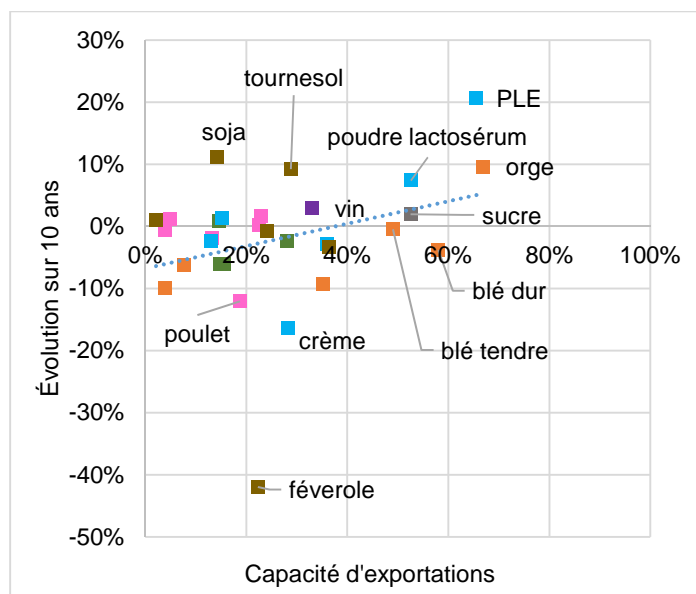
Graphique n° 12 : Dépendance aux importations et évolution sur 10 ans (en points de pourcentage)



Source : FranceAgriMer

Concernant la capacité d'exportations, on ne constate pas de dégradation massive (médiane à -1 % sur 10 ans) mais les données laissent deviner une tendance à la spécialisation : les productions fortement exportatrices (certaines **céréales** et les **poudres pour le lait**, le **vin** dans une moindre mesure) ont vu leur part de la production exportée augmenter encore sur 10 ans renforçant alors la dépendance de ces productions aux marchés extérieurs. On constate une forte baisse de la capacité exportatrice sur la crème (moindre disponibilité pour l'export du fait de la hausse de la demande domestique), la féverole et le poulet (pertes de débouchés export).

Graphique n° 13 : Capacité d'exportations et évolution sur 10 ans (en points de pourcentage)



Source : FranceAgriMer

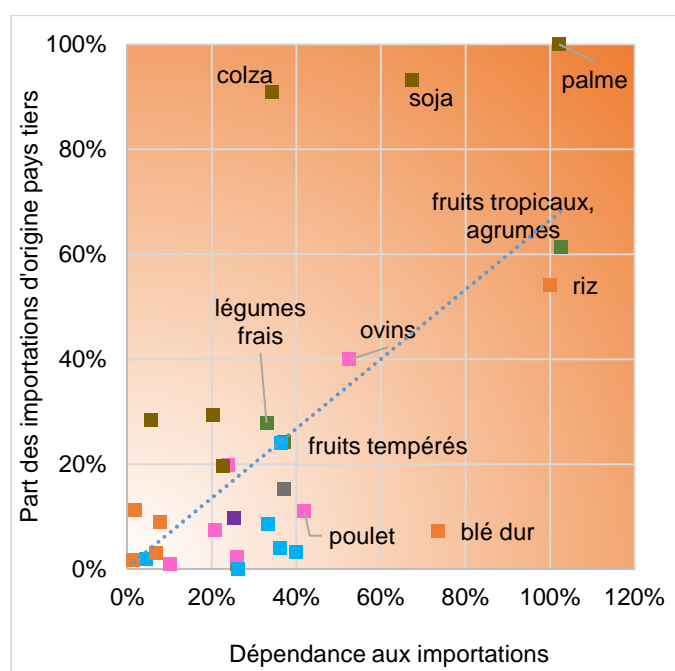
Toutes nos dépendances externes ne se valent pas...

1. Les dépendances externes avec les pays de l'Union européenne ne sont pas de même nature car ne présentent pas les mêmes risques.

Jusqu'ici nous avons considéré les indicateurs de bilan dans leur globalité sans tenir compte des pays partenaires. L'espace politique et commercial particulier que constitue l'Union européenne appelle à distinguer dans nos dépendances à l'export ou à l'import celles qui nous lient à des partenaires de l'Union, liés à la France par le marché unique (ce qui rend difficilement envisageable un arrêt brutal des importations ou des exportations) et par des traités, normes et règles, qui rendent de fait les systèmes alimentaires européens bien plus proches et interdépendants qu'avec le reste du monde.

Dans les graphiques suivants, nous avons croisé d'une part la dépendance aux importations et la part de ces importations réalisées en dehors de l'Union européenne et d'autre part la capacité d'exportations et la part de celle-ci réalisée hors de l'Union.

Graphique n° 14 : Dépendance aux importations et part des pays tiers



Grille de lecture : pour la viande ovine, la France importe 53 % de sa consommation ; et les importations françaises de viande ovine sont d'origine des pays tiers pour 40 %.

Source : FranceAgriMer

Encadré n° 3 : Les réexportations perturbent l'analyse des données

L'analyse stricte des échanges français des produits agricoles et agroalimentaires doit être nuancée. En effet, la France de par sa situation géographique, tout comme d'autres pays européens, occupe une place importante dans la logistique européenne des produits alimentaires. Ainsi, tous les produits entrant sur le territoire national ne sont pas nécessairement consommés en France et sont ensuite réexportés vers d'autres pays, européens ou tiers.

À titre d'illustration, le MIN Saint Charles, à Perpignan, est une plateforme d'entrée des fruits et légumes frais d'origine marocaine. Un important volume est ensuite réexporté vers d'autres pays européens, notamment par voie ferroviaire. Les quantités arrivées à Perpignan sont considérées comme des importations ; et celles expédiées chez nos voisins sont incluses dans les exportations.

Ce phénomène ancien a pris davantage d'ampleur avec le Brexit : les marchandises transitant par la France n'étaient pas incluses dans le chiffre des échanges que le Royaume-Uni était encore membre de l'Union européenne. Depuis sa sortie, les chiffres d'importations et d'exportations se sont nettement accrus pour certaines filières (cf. encadré n°4).

Par ailleurs, d'autres pays, comme la Belgique, le Pays-Bas ou l'Italie, sont également des pays de réexportation. Par exemple, les Pays-Bas sont notre pays le plus gros fournisseur d'huile de palme alors que le pays n'en produit pas.

Logiquement, les produits que nous avons qualifiés de « **tropicaux** » se détachent dans cette analyse des dépendances à l'importation des pays tiers, même si c'est ici l'occasion de revenir sur cette segmentation un peu sommaire. Sont notamment inclus avec les produits tropicaux les agrumes (production de climat méditerranéen). Mais, globalement, c'est l'Europe entière qui est dépendante pour sa consommation d'huile de palme, de fruits tropicaux ou de riz. En outre, pour ces produits plus que pour d'autres, une partie des importations françaises en provenance de pays européens sont en fait des produits qui n'ont fait que transiter par ces pays de l'Union européenne pour être réexportés ensuite et sont à l'origine des produits importés de pays tiers. La Belgique et les Pays-Bas, avec leur infrastructure portuaire, sont des pays importants de transit de marchandises, tout comme la France l'est pour les fruits et légumes notamment d'origines marocaine et espagnole avec son MIN de Saint Charles à Perpignan (cf. encadré n°3).

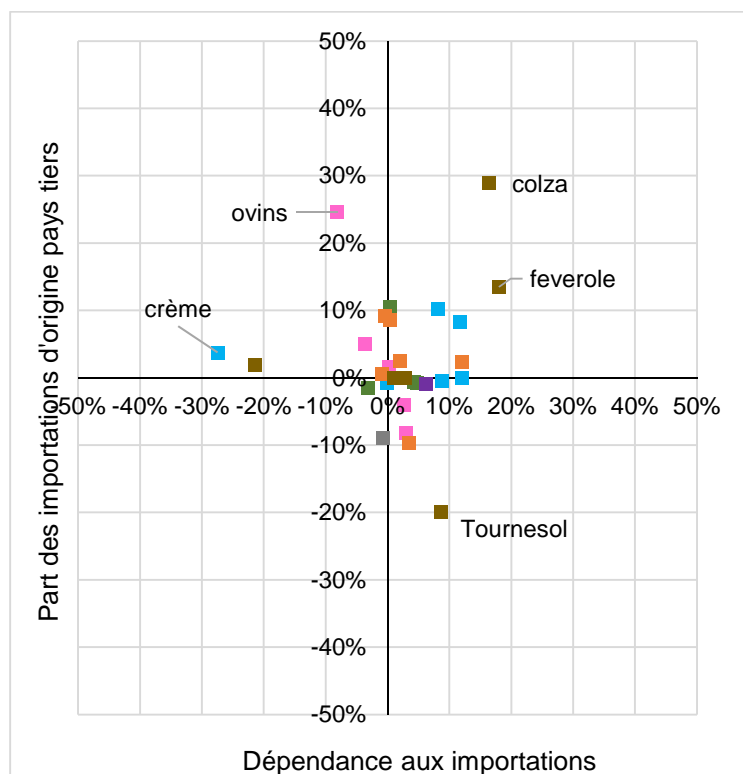
Outre ces trois catégories, on constate que la dépendance aux pays tiers (dépendance élevée aux importations et part élevée de celle-ci depuis des pays n'appartenant pas à l'Union européenne) est forte sur l'ensemble du complexe **oléoprotéagineux**. En dehors des produits étudiés jusqu'ici, c'est aussi le cas de la lentille, dont environ 50 % de la consommation est d'origine importée et pour une très grande majorité du Canada, de Chine et de Turquie ou encore celui de la moutarde dont notre dépendance au Canada s'est largement illustrée en 2022 avec des ruptures d'approvisionnement des magasins.

Dans une moindre mesure, la dépendance aux pays tiers concerne aussi les **fruits et légumes**, même **tempérés**.

En revanche, en dehors du cas des **ovins** (notamment depuis le Brexit, cf. infra), la dépendance de la France aux importations de **viande** ou de **produits laitiers** est avant tout une dépendance interne au marché européen, ce qui n'a pas exactement la même importance en matière de souveraineté pour ces productions.

En évolution (depuis 10 ans), on n'identifie pas de tendance généralisée, notamment pas dans le sens d'une dégradation même si certaines productions connaissent des évolutions importantes.

Graphique n° 15 : Évolutions depuis 10 ans de la dépendance aux importations et part des pays tiers (en points de pourcentage)



Grille de lecture : pour le colza, en 10 ans, la France a augmenté sa dépendance aux importations de 16 points ; et la part des pays tiers dans l'origine des importations s'est accrue de 29 points.

Source : FranceAgriMer

Il paraîtrait cependant intéressant de conduire le même exercice à l'échelle européenne où l'enjeu de souveraineté se pose tout autant (sinon davantage, mais en des termes différents) qu'au niveau national. Ainsi, on constate que la France n'est pas dépendante des pays tiers pour son approvisionnement en **céréales** mais ce n'est pas exactement le cas à l'échelle de l'Union européenne. Si l'Europe des 27 exporte bien du blé et de l'orge, elle est déficitaire en maïs (situation qu'a largement confirmé la guerre en Ukraine qui était le principal fournisseur de l'Europe) comme en blé dur (dépendance notamment au Canada qui a conduit à un renchérissement du prix des pâtes en Europe depuis l'été 2021). Il s'agit pourtant de la base d'un des féculents les plus consommés notamment en Europe du Sud (pâtes et semoule).

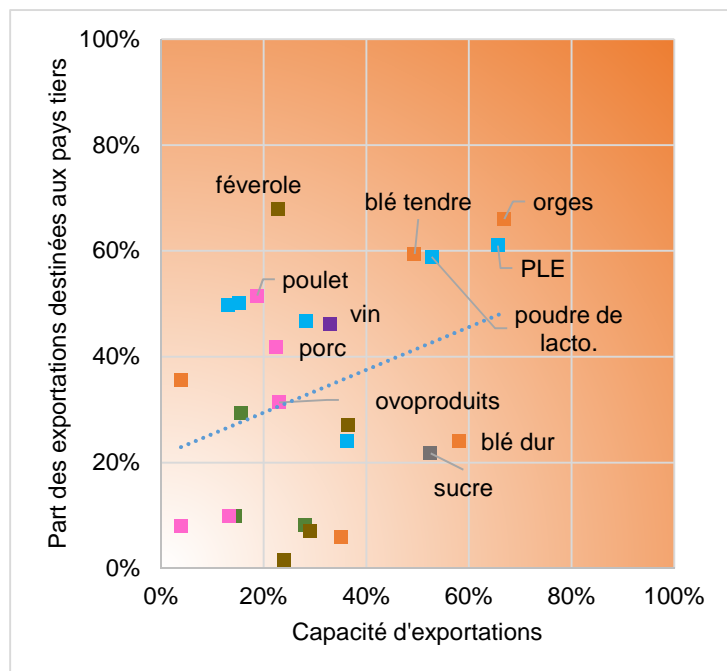
Encadré n° 4 : le Brexit a-t-il accru la dépendance de la France aux pays-tiers ?

L'émergence du Brexit, faisant passer le Royaume-Uni au sein des pays tiers entre le début de la période étudiée (généralement 2009-2011) et la fin (généralement 2019-2021) n'a pas bouleversé la donne en matière de dépendance aux pays tiers sauf sur quelques productions, en premier lieu les **ovins** où même en corrigeant des effets de réexportation suite à un transit via la France, la dépendance pays tiers est passée de 15 % à 33 % des importations. On peut aussi identifier un effet, très léger, sur les **fromages**.

À l'inverse, l'effet Brexit est nettement plus marqué à l'export notamment sur les **fruits et légumes** frais (le Royaume-Uni représente entre 15 et 20 % de nos exports de fruits). C'est aussi le cas pour le **vin** où le pays représente un débouché, certes en baisse tendancielle, mais qui représente quand même encore 12 % des exportations françaises ces trois dernières années. Le Brexit pèse aussi sur la dépendance pays tiers pour les **fromages et yaourt** (premier pays client).

Il est à craindre, qu'à l'instar des États-Unis sur le vin dans le cadre du contentieux Airbus-Boeing, qui ont bien conscience du caractère stratégique de ces filières pour la France, le Royaume-Uni, désormais sorti du cadre de l'Union européenne pourrait, plus facilement que lorsqu'il était membre de l'Union, jouer de l'arme tarifaire à l'avenir en cas de conflit commercial.

Graphique n° 16 : Capacité d'exportations et part des pays tiers



Grille de lecture : pour le blé tendre, la France a une capacité d'exportations de 49 % ; et ses exportations sont destinées aux pays tiers pour 59 %.

Source : FranceAgriMer

Concernant la « dépendance aux pays tiers de nos exportations », nous avons exclu parmi les productions suivies celles pour lesquelles le taux d'auto-provisionnement est très loin de 1 : le riz, le soja, l'huile de palme, les fruits tropicaux et les ovins car la problématique « export » pour ces productions n'a pas la même signification, s'agissant en plus de statistiques peu lisibles compte-tenu de l'importance des ré-exports.

Même s'il est difficile de comparer ces deux grandeurs, la dépendance aux débouchés pays tiers pour l'exportation paraît plus critique, de manière générale, que la dépendance aux pays tiers à l'importation. En effet, la part médiane de l'échantillon de produits suivis est de 36 % pour les exportations à destination des pays tiers alors qu'elle est de 11 % pour les importations originaires de pays tiers (même s'il faudrait corriger des effets de réexportations depuis les Pays-Bas ou la Belgique).

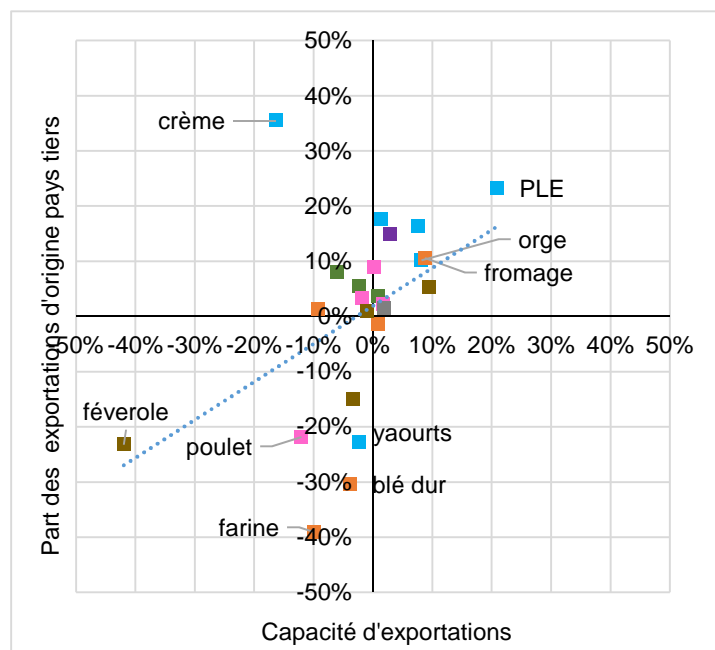
C'est notamment vrai pour les **viandes** comme l'illustrent très nettement les graphiques 14 et 16. Nos faiblesses à l'importation dans ces secteurs le sont vis-à-vis de nos partenaires de l'Union européenne. Alors que, dans le même temps nos productions d'œufs (ovoproduits uniquement), de poulet et de porc sont tributaires de marchés d'exportation principalement extra-européens. La **production porcine** s'est ainsi développée à l'international. La capacité d'exportations française s'est maintenue mais par une augmentation de la part des pays tiers dans les exports (passée en 10 ans de 33 % à 42 %). Les restrictions brutales du débouché chinois en 2021 après deux années de forte expansion (profitant de la décapitalisation chinoise consécutive de la peste porcine africaine - PPA -) ont montré tous les enjeux d'une trop forte dépendance (en l'occurrence espagnole et européenne peut-être plus que française) à un pays qui n'hésite pas à réguler les flux entrants sur son territoire et à en faire la variable d'ajustement de sa politique agricole intérieure. Dans le secteur des viandes toujours, pour le **poulet**, la réduction de la dépendance aux exportations extra-européennes résulte d'une perte de compétitivité de la filière, subie, depuis la fin des politiques de restitutions qui avaient créé cette situation de productions uniquement destinées au grand export (principalement Proche et Moyen-Orient) et qui voit aujourd'hui ses parts de marchés (en Arabie Saoudite notamment) captées par la concurrence alors que le marché domestique (notamment en restauration collective) est lui aussi conquis par des importations essentiellement européennes (en particulier d'origine polonaise).

Pour les **produits laitiers**, l'importance de la Chine est visible sur les exportations de crème par exemple où ce pays représentait ces dernières années entre 20 % et 25 % de nos exportations. Mais plus largement, on assiste à une très forte internationalisation extra-UE de nos exportations de produits laitiers (cf. graphique 16), de plus en plus dépendants de produits de commodités (produits standardisés et échangés internationalement) tels que la poudre de lait écrémée. Cette forte hausse de la dépendance aux pays tiers vaut, du reste, aussi pour nos fromages qui ne sont pas des commodités.

Pour le **vin**, l'expansion de nos exportations s'est également faite vers les pays tiers qui sont passés de moins d'un tiers à près de la moitié de nos exportations de vin (en volume).

Le **blé tendre** et l'**orge** français étaient déjà de longue date exportés hors de l'Union européenne qui est aussi en situation d'excédent (notamment vers le Sud de la Méditerranée et le Proche et Moyen-Orient mais aussi, ces dernières années, vers la Chine). Inversement, et logiquement, le maïs et le blé dur alimentent d'abord les partenaires de l'Union européenne (dont les productions sont insuffisantes sur ces céréales).

Graphique n° 17 : Évolution depuis 10 ans de la capacité d'exportations et part des pays tiers (en points de pourcentage)



Grille de lecture : pour la crème, en 10 ans, la France a perdu 16 points de capacité à exporter ; et la part des exportations destinées aux pays tiers s'est accrue de 35 points.

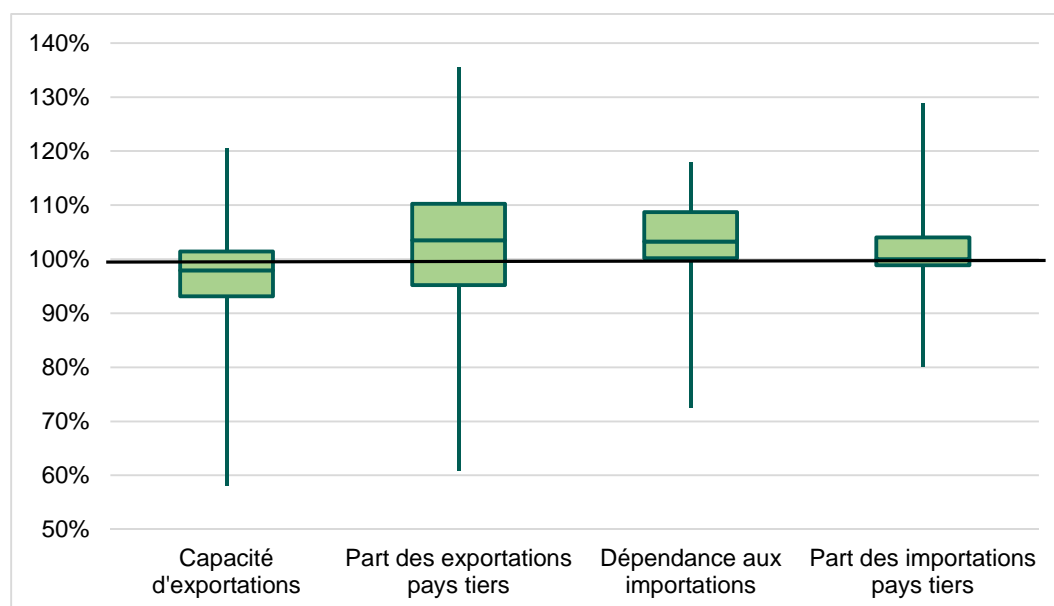
Source : FranceAgriMer

La dépendance aux pays tiers a progressé plus nettement à l'exportation (médiane en hausse de + 3 points) qu'à l'importation (médiane stable). Et les productions qui ont vu la part des pays tiers dans leurs exportations diminuer sont presque toutes des productions dont la capacité d'exportations en général a baissé (le cadran en bas à droite est inoccupé). Cette évolution se reflète aussi dans les évolutions de la balance commerciale française : dynamique vers les pays tiers pour les productions « compétitives » (blé tendre, vin, produits laitiers, etc.) mais de plus en plus déficitaire vis-à-vis du reste de l'Union pour les produits qui le sont moins.

Au final, sur les 4 indicateurs suivis jusqu'ici pour analyser la dépendance aux pays tiers illustrés sur le graphique 18, on constate une tendance plus nette - *mesurée ici par quartile d'évolution sur 10 ans* - de manière générale et quoique limitée sur la dépendance des exportations vers les pays tiers et sur la dépendance globale aux importations mais peu significative sur la « capacité d'exportations » ou sur la dépendance des importations aux pays tiers. Le graphique 19 en offre une autre illustration plus visuelle en distinguant les évolutions plus significatives (supérieures à 10 points de pourcentage en valeur absolue).

On constate aussi une grande diversité de situation si on analyse ces données par produits : les barres verticales sont très étirées par rapport à la hauteur des « boîtes à moustaches ».

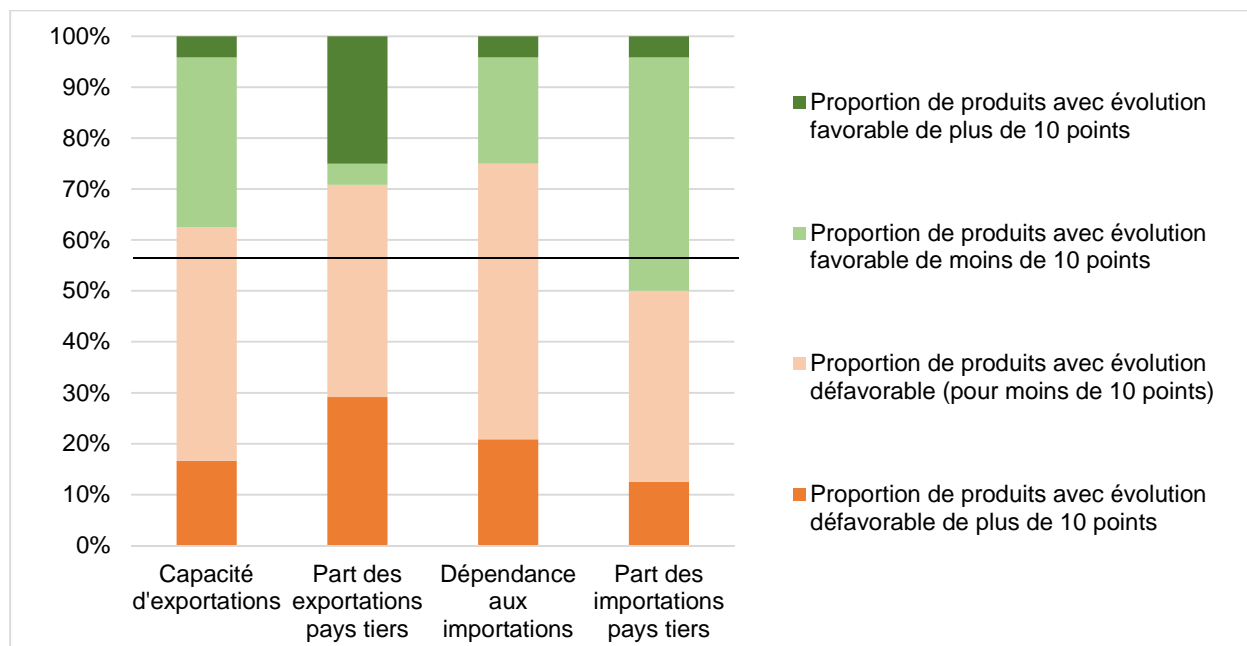
Graphique n° 18 : Évolution depuis 10 ans de quatre indicateurs de dépendance



Grille de lecture : Sur 24 produits étudiés, sur 10 ans, la médiane des **parts des exportations vers les pays tiers** est en hausse de 3,5 points (barre centrale horizontale du rectangle), la plus forte baisse (pour la farine) a été de 39 points (100 - point le plus bas de la ligne verticale) et la plus forte hausse (crème) de 35 points (point le plus haut de la ligne verticale -100). Les 1^{er} et 3^e quartiles se situent à - 5 points (c'est-à-dire qu'un quart des produits a vu ses exportations pays tiers diminuer d'au moins 5 points) et + 10 points (un quart des produits suivis ont vu la part des exportations vers les pays tiers progressé de plus de 10 points). Il n'y a pas d'évolution sur 10 ans sur la ligne des 100 %.

Source : FranceAgriMer

Graphique n° 19 : Évolution depuis 10 ans de quatre indicateurs de dépendance

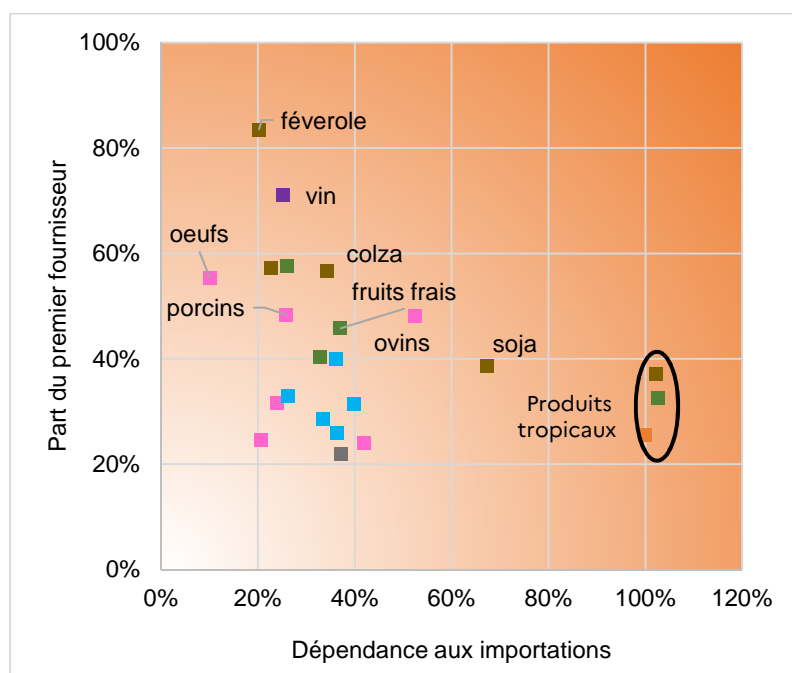


Grille de lecture : Sur 24 produits étudiés, sur 10 ans, 29 % (7 produits) ont vu la part de leurs exportations augmenter de plus de 10 points de pourcentage.
 Source : FranceAgriMer

2. Dépendance aux importations ou dépendance à un importateur ?

La dépendance aux importations fragilise certainement la capacité d'un État à exercer sa souveraineté alimentaire. Son destin alimentaire est alors davantage soumis aux évolutions du marché mondial mais le risque n'est pas de même nature lorsque le marché mondial est largement concurrentiel et qu'il est possible de se tourner vers un autre partenaire en cas de défaillance, que lorsque l'on importe la majeure partie d'un seul partenaire. Pour évaluer ce point il faut donc apprécier la diversité de nos sources d'approvisionnement⁵ mesurée ici, de manière réductrice, à travers la part des importations réalisées par notre premier fournisseur.

Graphique n° 20 : Dépendance aux importations et part du premier fournisseur



Grille de lecture : pour le vin, la France importe 25 % de sa consommation ; et la part du 1^{er} fournisseur (l'Espagne) représente 71 % des importations totales.

Source : FranceAgriMer

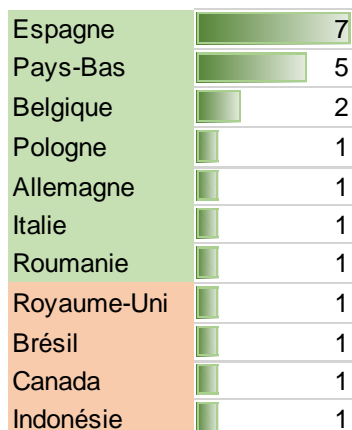
Afin de se concentrer sur les situations réellement « à enjeu », nous n'avons pas renseigné les productions pour lesquelles la dépendance aux importations est inférieure à 10 % (7 produits, principalement les céréales). Pour les autres, pour lesquelles, schématiquement une unité sur 10 utilisée en France est importée, on constate que le premier fournisseur représente toujours plus de 20 % et souvent bien davantage (médiane à 39 %).

Seules 4 productions, toutes des **oléoprotéagineux** (féverole, huile de palme, soja et colza), dépendent d'un premier fournisseur pays tiers (respectivement le Royaume-Uni, l'Indonésie, le Brésil et le Canada). Le cas de la féverole est à distinguer (importation à 83 % du Royaume-Uni mais il s'agit d'une production où la France est excédentaire). À signaler également les cas du riz et des fruits tropicaux pour lesquels le pays 1^{er} fournisseur est un autre État membre (respectivement l'Italie et l'Espagne) qui réexporte une part certaine des volumes.

Mais dans l'ensemble, notre premier fournisseur à l'importation est le plus souvent un pays de l'Union européenne et en premier lieu l'Espagne (fruits et légumes, vin, porc et volailles) suivie des pays du Nord (Belgique, Allemagne et surtout Pays-Bas).

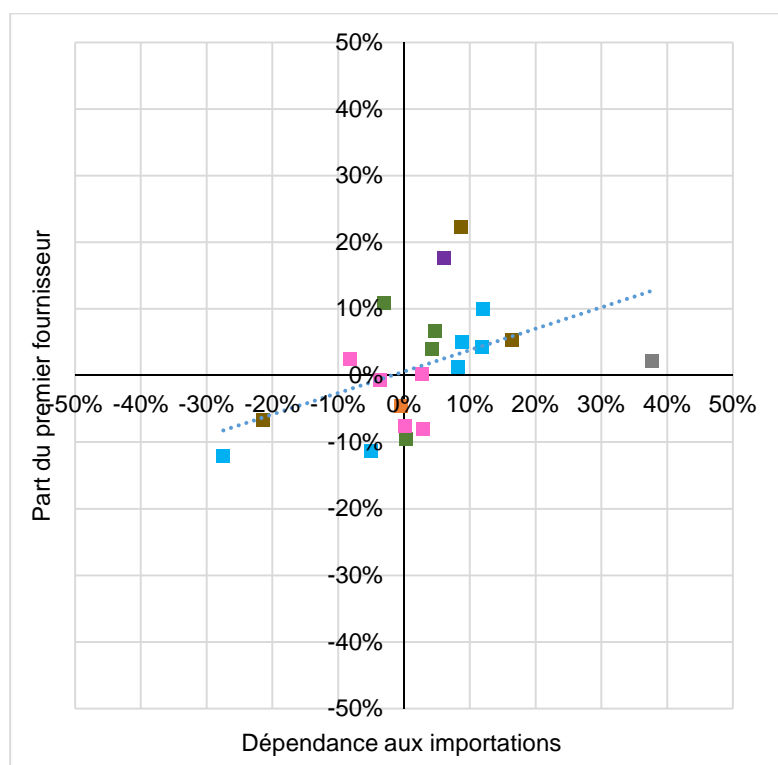
⁵ En toute rigueur il faudrait apprécier au-delà de la diversité des approvisionnements, le caractère réellement décorrélé du risque pour chaque partenaire, la capacité de pouvoir basculer vers d'autres fournisseurs (marché mondial en flux tendu ou non), etc.

Graphique n° 21 : Nombre de produits pour lesquels le pays est le 1^{er} fournisseur de la France



Source : FranceAgriMer

Graphique n° 22 : Évolution depuis 10 ans de la dépendance aux importations et de la part du 1^{er} fournisseur (en points de pourcentage)



Grille de lecture : pour la crème – le carré bleu en bas à gauche –, la France a réduit sa dépendance aux importations de 27 points en 10 ans ; et la part du premier fournisseur (la Belgique) a reculé de 12 points.

Source : FranceAgriMer

En évolution, on constate nettement une forme de « double dégradation » pour un grand nombre de produits (**fruits et légumes, oléoprotéagineux, vin et produits laitiers**) avec une dépendance aux importations (certes à relativiser pour le vin et les produits laitiers, secteurs globalement exportateurs) qui s'accompagne d'une augmentation de la part du premier fournisseur dans ces importations.

On peut enfin souligner qu'en dix ans, il y a eu 7 changements de premier fournisseur sur 21 produits suivis.

3. Capacité d'exportations et importance du premier pays client

De la même manière, nous pouvons procéder par symétrie pour la capacité d'exportations en considérant la concentration de ces exportations mesurée par la part de notre principal client. Cet exercice n'a pas été conduit, pour des raisons de pertinence, sur les produits pour lesquels le taux d'approvisionnement est très faible (riz, fruits tropicaux et agrumes, huile de palme, ovins, soja) et ceux de capacité d'exportations inférieure à 10 %.

Comme pour la dépendance à l'importation, le premier pays client de nos exportations représente souvent un débouché très important mais à un degré moindre, avec une médiane à 24 % pour la part du premier client (contre 39 % pour le premier fournisseur à l'import). Et contrairement à la tendance observée à l'import (renforcement en moyenne de la part du premier importateur ; médiane en hausse de 2 points), l'échantillon de produits suivis ne montre pas de tendance à la concentration ou à la déconcentration des exportations vers la plus importante des destinations (médiane stable sur 10 ans).

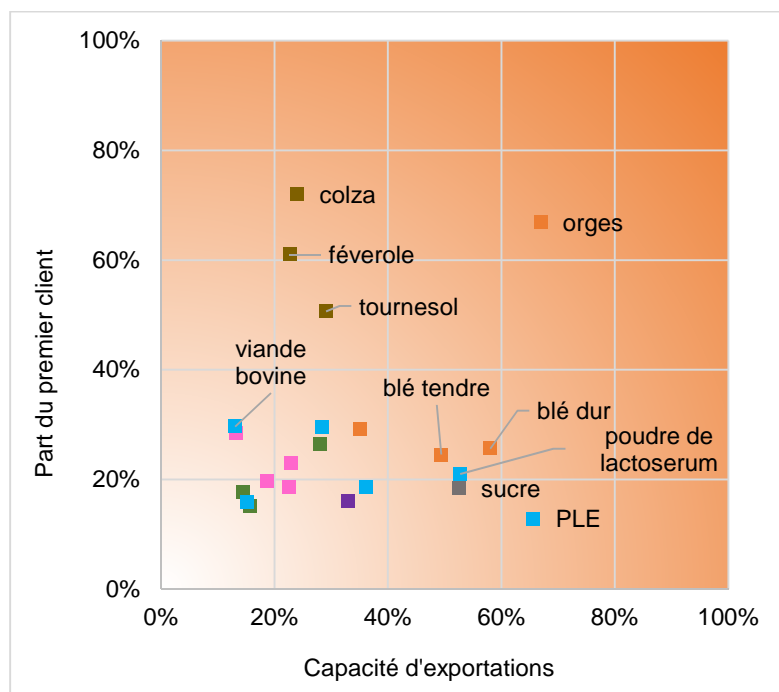
Pour autant, pour 4 productions (**orge, féverole, colza, tournesol**), le premier client représente à lui seul plus de la moitié et parfois plus des deux tiers de nos exportations.

On peut par ailleurs souligner le cas particulier du secteur **bovin viande** concerné par l'export de viande mais aussi par l'importance des exportations en vif dominées, pour celles-ci, par l'expédition de broutards (jeunes bovins sevrés destinés à être engraisés) vers l'Italie. L'Italie qui représente déjà environ 30 % de nos exports de viande bovine représenterait en intégrant les exports en vif, plutôt de l'ordre de 50 % des exportations françaises du secteur.

L'histoire récente montre la nécessité pour des productions particulièrement dépendantes de leurs débouchés export de penser la fragilité que cela suppose. On a déjà rappelé le cas particulier de la **viande porcine** qui a pu bénéficier pendant deux ans d'un fort appel d'air chinois (qui a concerné plus encore l'Espagne que la France), débouché permis par la reconstitution du cheptel chinois après l'épizootie de peste porcine africaine. Ce débouché s'est brutalement refermé en 2021, les autorités chinoises cherchant à relancer la production locale avec des prix suffisants.

Moins connu, on peut aussi rappeler le cas de la **féverole** avec la quasi-fermeture en quelques années du débouché égyptien du fait de problèmes phytosanitaires (bruche). L'Égypte représentait la plus grande partie de nos exportations et plus de la moitié de la production nationale jusqu'en 2013. L'extinction de ce débouché essentiel a précipité le déclin de cette production dont la France était encore jusqu'à 2010 le premier exportateur mondial.

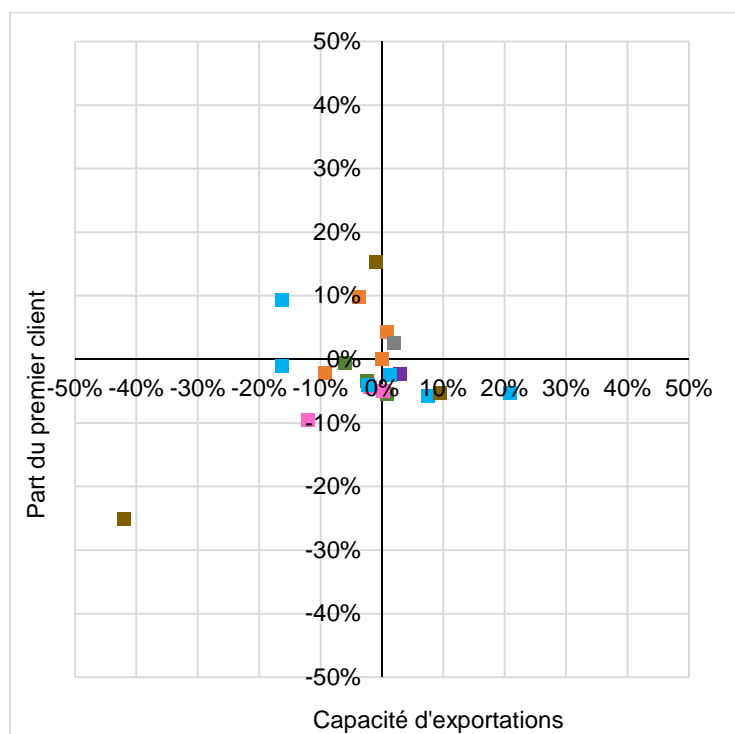
Graphique n° 23 : Capacité d'exportations et part du premier client



Grille de lecture : pour le colza, la France exporte 24 % de ses ressources ; et la part du 1^{er} client (l'Allemagne) représente 72 % des exportations totales.

Source : FranceAgriMer

Graphique n° 24 : Évolutions depuis 10 ans de la capacité d'exportations et de la part du 1^{er} client (en points de pourcentage)



Grille de lecture : pour la féverole – le carré marron en bas à gauche -, la France a réduit sa capacité d'exportations de 42 points en 10 ans ; et la part du premier fournisseur (l'Égypte en 2009-2011 et la Norvège en 2019-2021) a reculé de 25 points.

Source : FranceAgriMer

Le premier client de la France est typiquement un pays européen frontalier (Espagne, Allemagne, Belgique, Italie, Royaume-Uni désormais pays tiers) ou très proche (Pays-Bas), à l'exception de la Chine (premier client pour l'orge – mais du fait de quelques années exceptionnelles comme 2020 – et la viande porcine ; et proche de la première place pour la poudre de lait écrémé certaines années), de l'Algérie (pour le blé tendre) et de l'Arabie Saoudite (poulet, débouché en forte baisse) ou encore la Norvège (pour la féverole, un débouché sans commune mesure avec l'Égypte il y a un dizaine d'années).

Graphique n° 25 : Nombre de produits pour lesquels le pays est le 1^{er} client de la France

Espagne	3
Belgique	3
Allemagne	3
Italie	3
Pays-Bas	2
Royaume-Uni	3
Chine	2
Algérie	1
Norvège	1
Arabie Saoudite	1

Source : FranceAgriMer

Des enseignements sur cette approche de la souveraineté...

1. Rappels du cadre d'analyse

À la suite de ces réflexions, mais surtout avant de partager certains questionnements ou prolongements, il semble utile de récapituler les principes retenus pour notre approche et qui vont conditionner la portée des conclusions qui suivent :

- Considérant qu'il n'existe pas à notre connaissance de définition explicite « officielle » dans le contexte actuel et que ce concept regroupe des préoccupations qui semblent différentes de celles qui a conduit à l'émergence de la notion par Via Campesina, nous avons retenu la - **définition suivante pour le présent document : capacité d'autodétermination d'un État sur les systèmes alimentaires qui se déploient sur son territoire.** Cette définition est très vaste et le présent document n'en éclaire *in fine* qu'une partie. Au titre des éléments importants à prendre en considération, rappelons que « penser la souveraineté alimentaire », ce n'est pas nécessairement tendre à l'indépendance absolue mais s'assurer d'une maîtrise considérée comme suffisante des dépendances externes, jugées pertinentes, nécessaires ou indispensables.
- Nous avons fait le choix de faire un focus sur la dépendance externe *via* les importations qui contribuent à nourrir la population mais aussi les exportations qui contribuent à l'équilibre économique des filières françaises (y compris vis-à-vis de l'intérieur)
- Pour des raisons méthodologiques et de données, nous avons étudié principalement les produits agricoles ou de première transformation et non l'ensemble des produits transformés.
- Enfin, rappelons qu'il s'agit d'une approche non exhaustive en termes de filières suivies (ainsi le miel, pas la moutarde et surtout les produits de la mer, entre autres, n'ont pas fait l'objet de traitements) mais qui se veut, avec une trentaine de produits étudiés, tout de même très représentative du système agro-alimentaire français.

2. Principaux enseignements

De l'analyse qui précède, nous pouvons dégager les enseignements suivants :

- Un taux d'auto-provisionnement
 - o supérieur à 1 pour 17 produits sur 30 et supérieur à 94 % pour 4 autres (très proche d'une autosuffisance apparente),
 - o entre 75 et 85 % pour 4 produits, pour lesquels l'atteinte du taux de 1 ne semble pas hors de portée (pour les fruits notamment)
 - o et 5 pour lesquels le taux est très loin de 1.

Par grandes familles de produits, on constate un net excédent sur **céréales, vin et sucre** mais une situation de déficit en **fruits et légumes** (hors pomme de terre), **oléagineux** ainsi qu'une situation contrastée pour les **viandes**. Pour les **produits laitiers**, la consommation française est déséquilibrée conduisant à un excédent de protéines (exportées) et une insuffisance de matières grasses (importées).

- Au-delà du taux apparent d'auto-provisionnement, on constate **une forte dépendance aux marchés internationaux** à l'export pour certains, à l'import pour d'autres. Sur 30 produits, 27 sont concernés par
 - o soit un taux d'importation supérieur à 20 % de leur consommation apparente,
 - o soit un taux d'exportation supérieur à 20 % de la production nationale...
 - o et 13 sur ces 27 dépassent ces deux taux en même temps.
- La tendance majoritaire (médiane) est celle d'une baisse du taux d'auto-provisionnement et d'une hausse de la dépendance aux importations mais d'un maintien de la capacité exportatrice, tendances cachant de très fortes hétérogénéités.
- Cette inscription dans les chaînes de valeurs supranationales est d'abord un fait européen, le résultat de décennies de marché unique couplées aux simples effets de la proximité

géographique. Or, en termes de souveraineté, une dépendance externe au reste de l'Union européenne n'est pas de même nature qu'une dépendance à la Chine, aux États-Unis ou, aujourd'hui, au Royaume-Uni.

- En termes de dépendance pour les pays tiers, le cas des **oléagineux** est certainement le plus problématique combinant absence d'autosuffisance ET dépendance à des producteurs non européens.
 - La dépendance aux débouchés « pays tiers » pour des productions excédentaires est une réalité bien plus commune que la dépendance aux importations « pays tiers » pour les productions déficitaires. Par ailleurs si la dépendance pays tiers à l'import ne progresse pas en moyenne, nos exportations en revanche sont de plus en plus dépendantes de pays qui ne sont pas liés par le cadre de l'UE ; une tendance nettement amplifiée par le Brexit.
 - Les importations françaises sont certes moins exposées aux pays tiers mais sont en revanche plus concentrées que les exportations envers leur plus important fournisseur.

3. Ouverture, limites et discussion

L'analyse qui précède nous semble utile à plusieurs égards, notamment pour :

- **objectiver** certaines dépendances en les contextualisant (certains paradoxes apparents dans les évolutions, sujet des doubles dépendances import/exports) ;
- **coupler l'hétérogénéité** des filières avec une analyse **transverse**.
- **nuancer** certaines impressions ou discours catastrophistes. En effet, le tableau d'ensemble montre une dégradation de notre souveraineté (sous le prisme retenu) et non un effondrement sur dix ans en « médiane » ;
- **souligner** que la souveraineté est aussi une problématique **export** (cf. porc /Chine) même si la dépendance aux importations et aux exportations ne porte pas les mêmes enjeux.

Mais nous avons conscience qu'il ne s'agit que d'**une contribution au débat et non une réponse définitive** car le diagnostic est très incomplet.

- Il ne concerne que le périmètre strictement des productions agricoles, c'est-à-dire les produits bruts ou de première transformation et non la totalité des produits élaborés. De fait, une large partie de l'alimentation des Français sort du champ de cette analyse.
- L'approche est en volume global sans aborder les sujets sur la qualité, les gammes de produits, que nous avons au mieux éclairés de manière indirecte (cf. vins).
- Au-delà des flux de produits agricoles, la dépendance aux intrants (ex : engrais, énergie, notamment le gaz) n'est pas abordée. De ce point de vue, la situation est très différente pour les semences (voir tableau n° 3 ci-dessous) et les engrais (au niveau européen, selon Fertilizers Europe, 30 % de l'azote consommé en Europe est importé, une proportion qui monte à 68 % pour le phosphore et 85 % pour la potasse). Ce sujet mériterait une approche spécifique mais FranceAgriMer n'est pas en mesure d'appliquer la même approche pour ces productions non agricoles mais essentielles pour le système de production alimentaire.
- En outre, au-delà des flux de matières (agricoles, intrants, etc.), beaucoup d'autres dépendances externes n'ont pas été abordées ici : les systèmes politique (PAC), normatif (OMC, Codex, etc.), systèmes d'information et données, etc. La souveraineté alimentaire n'est pas qu'affaire de flux mais aussi de capacité d'actions, de marges de manœuvre pour formuler le souhaitable et le faire advenir.

Encadré n° 5 : Un exemple de calculs d'indicateurs de bilan pour les intrants agricoles, le cas particulier des semences de grandes cultures

Grâce aux données fournies par Semae, nous pouvons calculer les mêmes indicateurs utilisés dans ce document au stade des semences (ici en grandes cultures). En l'espèce celles-ci sont plutôt rassurantes.

Tableau n° 3 : Indicateurs de bilan pour les semences

		Taux d'auto-approvisionnement	Capacité d'exportation	Dépendance aux importations	Part des exportations hors UE	Part des importations hors UE
		Production / Consommation	Exportations / (Production + Importations)	Importations / Consommation	dans le total des exportations	dans le total des importations
		moyenne 3 dernières années	moyenne 3 dernières années	moyenne 3 dernières années	moyenne 2009-2011 (ou une décennie avant)	HUE moyenne 2009-2011 (ou une décennie avant)
Semences	Céréales à pailles	103%	5%	2%	12%	6%
	Maïs et Sorgho	209%	75%	31%	14%	37%
	Oléagineux	193%	91%	87%	33%	48%
	Plants de pomme de terre	138%	32%	6%	53%	2%
	Protéagineux	98%	8%	3%	20%	8%

Source : Semae, traitement FranceAgriMer

Ce travail soulève également la question de l'articulation entre souveraineté française et européenne, sans toutefois y apporter de réponse complète car ce sujet relève moins de l'analyse technique que d'une approche politique de l'Union européenne. Ce qui apparaît en revanche de ce travail, c'est qu'on ne peut pas les assimiler ni les traiter de manière totalement séparée. Nous avons vu que cette deuxième échelle était centrale dans l'appréciation des constats. À titre d'information, la Commission européenne a engagé des travaux sur le sujet et calcule également depuis plusieurs années des indicateurs de taux d'autosuffisance selon la même approche (cf. tableau n°4). Attention toutefois, il convient de ne surtout pas comparer ces données avec celles de la France qui en fait justement partie (puisque le commerce intra UE est annulé dans les calculs de la Commission).

Tableau n° 4 : Quelques indicateurs de taux d'auto-provisionnement pour l'Union européenne dans son ensemble

	Taux d'autoapprovisionnement (Union européenne à 27)
Toutes céréales	112
Blé tendre	134
Blé dur	83
Orge	124
Maïs	85
Oléagineux (graines)	58
Sucre	96
Toutes viandes	117
Viande bovine	107
Porc	124
Volailles	112
Ovins	94
Fromages	112
Produits laitiers frais	103
PLE	207
Beurre	111
Vin	119
Pomme	115
Orange	69

Source : JRC, Commission européenne

Enfin, il serait intéressant d'approfondir le diagnostic pour la France en situant celle-ci rapport aux autres pays **du Monde et d'Europe**. À titre de première illustration, figurent ci-dessous les calculs de taux d'auto-provisionnement d'un grand nombre de pays du monde, calculés avec les données FAOStat. Ce premier travail se veut un appel à poursuivre l'analyse car les développements pour la France ont bien rappelé l'importance de savoir décrypter les réalités derrière un ratio, de situer les ratios entre eux et de savoir les expliquer. En l'occurrence, outre les problèmes de complétude ou de fiabilité des données FAOStat, le calcul des classes d'auto-provisionnement surprend étant plus faibles pour les céréales (critiques pour la sécurité alimentaire) que pour les viandes, les légumes ou le lait. On peut sans doute y deviner un effet de richesse (les pays moins riches ne vont pas toujours pouvoir recourir à l'importation pour répondre aux besoins d'une consommation qui divergerait de la production nationale ; c'est la consommation qui va alors s'ajuster sous contrainte pour les produits moins essentiels que les céréales par exemple. Une telle situation rend difficile la comparaison, en terme de sécurité alimentaire, avec un pays qui a les capacités financières d'importer des produits qu'il ne consomme pas). Malgré tout, cette mise en perspective permet de situer la France (ici située dans sa tranche – rond bleu entouré de rouge- et en terme de rang, de 0 à 100 % des pays pour cet indicateur) et témoigne d'une situation excellente sur les céréales, et au final plutôt bonne sur les viandes et lait mais qu'il est difficile de trouver satisfaisante sur fruits et légumes.

Graphique n° 26 : Répartition des pays du monde par tranche de taux d'auto-alimentation et positionnement de la France parmi les pays concernés



Grille de lecture : pour les céréales, 26 % des pays ont un taux d'auto-alimentation inférieur à 50 % de leurs besoins. La France obtient un rang excellent de 95 % (seuls 5 % des pays font mieux sur cet indicateur pour ce produit). En légumes en revanche, la France se situe dans le dernier tiers (rang à 30 %).

Source : FranceAgriMer à partir des données FAOstat.

Au-delà de ces limites et pistes d'approfondissement, la question stratégique et politique de la souveraineté alimentaire reste posée : **toutes les dépendances ne sont pas équivalentes**. Du point de vue de la souveraineté alimentaire, les dépendances « mesurées » dans le présent document sont-elles voulues ? consenties ? subies ? réversibles ou non ? Et ces dépendances sont-elles problématiques, voire critiques, ou bénignes. Par exemple, le vin ou le thé doivent-ils être considérés comme des aliments à étudier dans le cadre de la souveraineté alimentaire ? Certains pourraient considérer qu'on peut s'en passer. En revanche, le vin dont la France est globalement excédentaire participe grandement à la balance commerciale agricole nationale. À l'inverse, nous importons massivement le thé que nous consommons pour certains plusieurs fois par jour. Dans la même idée, les Français dépensent 5 fois plus en café qu'ils n'achètent de viande ovine sans qu'aucune disposition ne vise à sécuriser l'approvisionnement de cette boisson du quotidien alors que le second fera l'objet d'une attention soutenue et pas le premier.

À titre d'illustration complémentaire, l'étude a rappelé une dépendance structurelle à l'import pour le riz et à l'inverse une dépendance export en blé tendre (produits partiellement substituables comme base glucidique des repas). Une telle situation peut se traduire par :

- Une assurance de ne pas manquer de féculents, une composante essentielle d'une alimentation équilibrée mais au prix d'une dépendance aux importateurs méditerranéens couplée à une dépendance aux fluctuations des marchés mondiaux des différentes céréales.
- Le risque derrière un bilan global positif, de négliger les évolutions de consommation : a-t-on pris la mesure du fait que la consommation de riz reste certes minoritaire dans les féculents ingérés mais qu'elle progresse régulièrement à la différence du pain dont la consommation par habitant a largement chuté au point qu'au pays de la baguette ? La consommation de riz représente aujourd'hui l'équivalent de 18 à 20 % celle du pain, en grammes).

Si le diagnostic est essentiel pour poser les constats, il doit être dépassé par une analyse des enjeux associés, enjeux qui passent nécessairement par une qualification politique ou stratégique des dépendances.

Ce travail appelle aussi à diversifier les leviers d'actions pour renforcer ou sécuriser une souveraineté alimentaire peut-être davantage explicitée. Le diagnostic en témoigne : compte tenu de notre dépendance aux marchés internationaux à l'import comme à l'export et d'un décalage croissant entre les choix de consommation et les réalités de production (contraintes agro-climatiques de saisonnalité, réalités zootechniques d'un nécessaire « équilibre carcasse », etc.), l'autosuffisance comme seul horizon semble une option difficilement soutenable. Dans ce contexte, rechercher la souveraineté alimentaire passe certainement par la puissance agricole maintenue ou retrouvée pour certaines productions mais doit aussi conduire à rechercher une plus grande diversification et/ou sécurisation de nos flux d'importations et d'exportations, sauf à envisager de contraindre certaines évolutions de consommation.

LES INDICATEURS DES BILANS FRANÇAIS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICILES



Table des produits agricoles

Grandes cultures

Blé tendre	47
Farine	50
Blé dur et ses produits transformés	53
Orges	56
Maïs	59
Riz	62
Soja	65
Colza	68
Tournesol	71
Huile de palme	74
Féveroles	76
Pois	79
Sucre	81

Fruits et légumes, pomme de terre et vins

Fruits frais tempérés	85
Fruits frais tropicaux et agrumes	88
Légumes frais	91
Pomme de terre	94
Vins	97

Produits laitiers

Crème	103
Fromages	106
Matières grasses solides	109
Poudre de lait écrémée	112
Poudre de lactosérum	115
Yaourts	118

Viandes et œufs

Viande bovine	123
Viande ovine	126
Viande porcine	129
Volaille	132
Œufs coquille	135
Ovoproduits	138

Produits aquatiques

Poissons	143
Coquillages	146
Crustacés	149
Céphalopodes	152

GRANDES CULTURES



Blé tendre

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

en 1000 t Moy. 2008-2010 Moy. 2018-2020 Évolution 10 ans

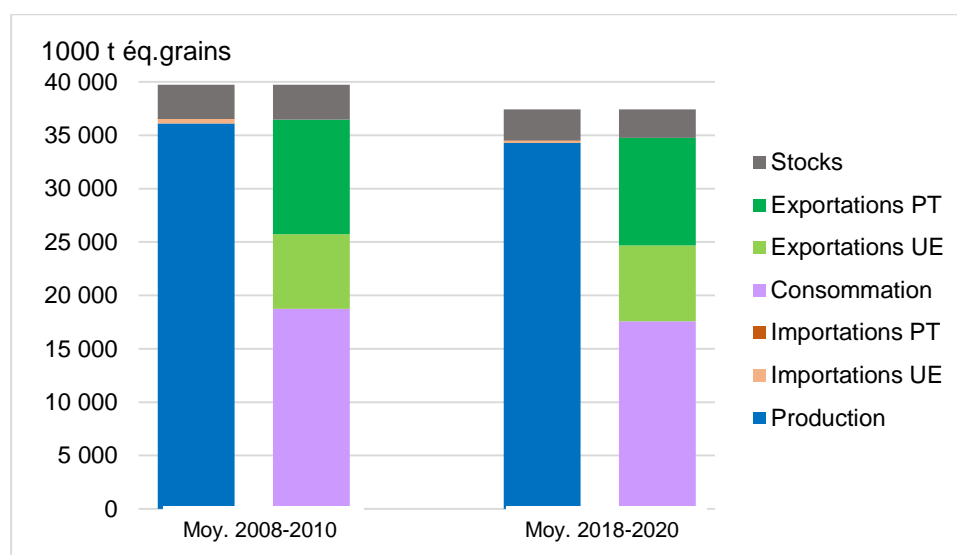
Stocks début	3 205	2 906	-9%
Production	36 105	34 269	-5%
Importations	420	252	-40%
<i>dt 1e fournisseur</i>	167	119	-29%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Allemagne</i>	
Consommation	18 736	17 585	-6%
Exportations	17 713	17 169	-3%
<i>dt 1e client</i>	3 601	4 217	17%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Algérie</i>	<i>Algérie</i>	
Stocks fin	3 281	2 674	-18%

Exportatrice nette	17 293	16 917	-2%
--------------------	--------	--------	-----

Dépendance aux importations	2%	1%	-1
Capacité d'exportations	49%	49%	1
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	98%	97%	-1
Taux d'auto-approvisionnement	193%	194%	1

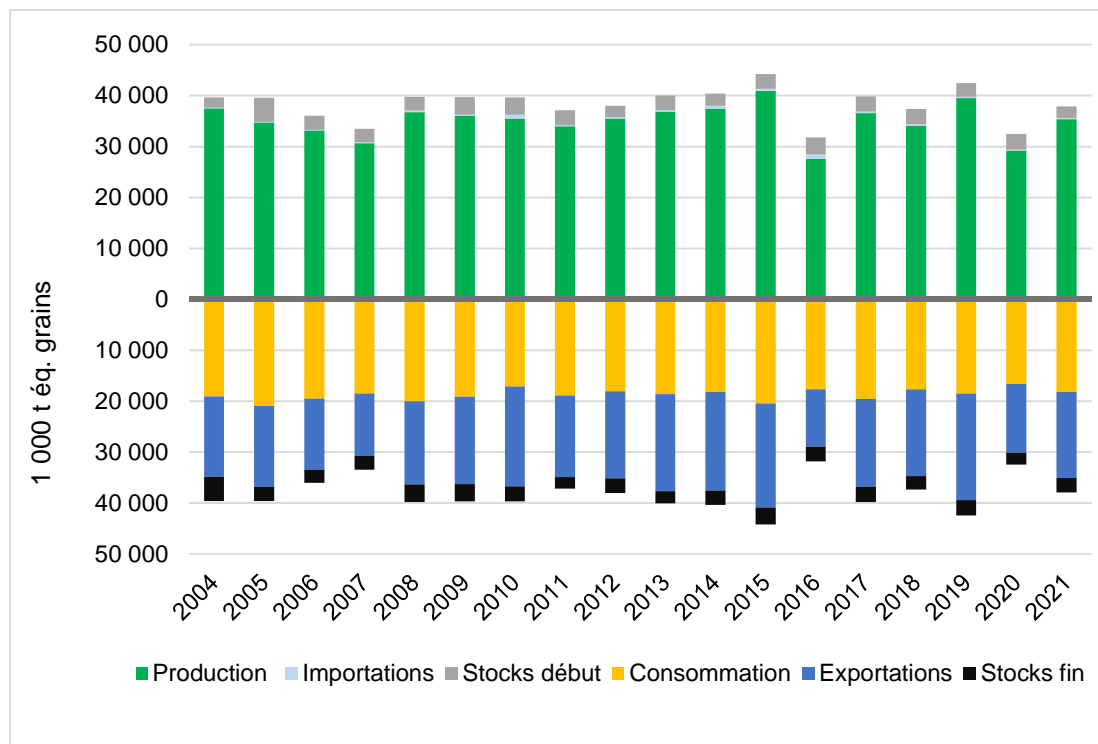
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



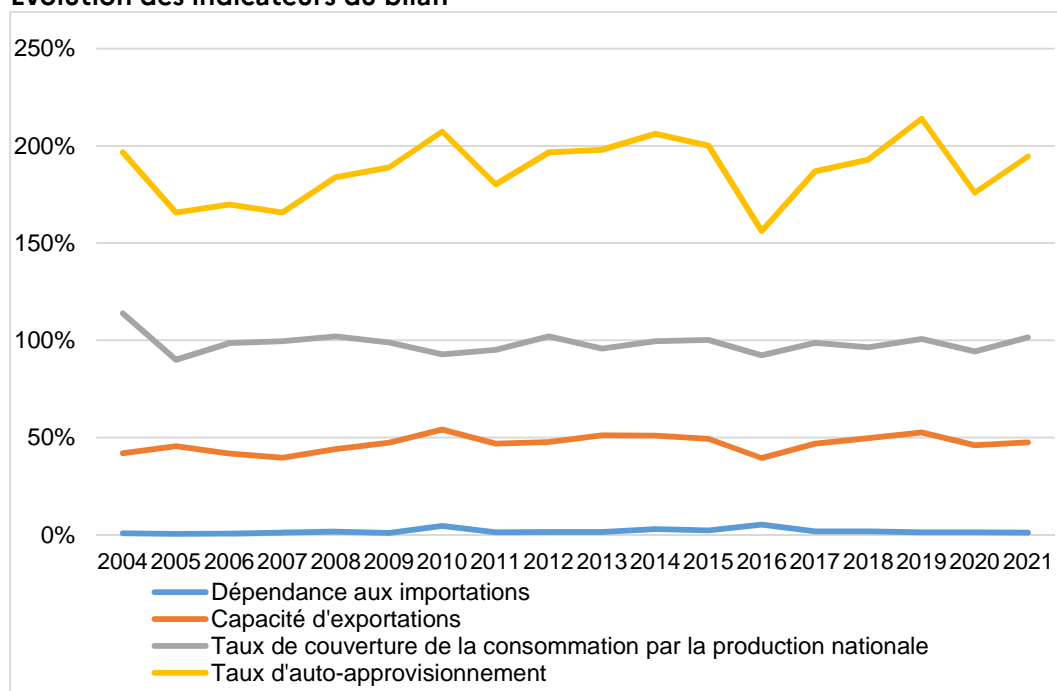
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



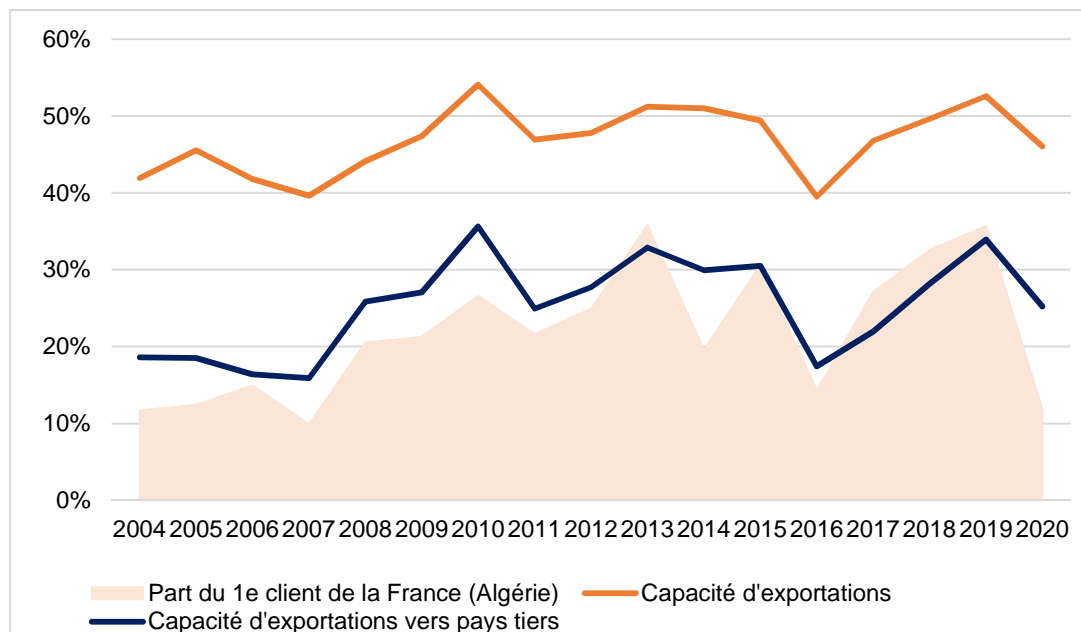
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

Farine

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

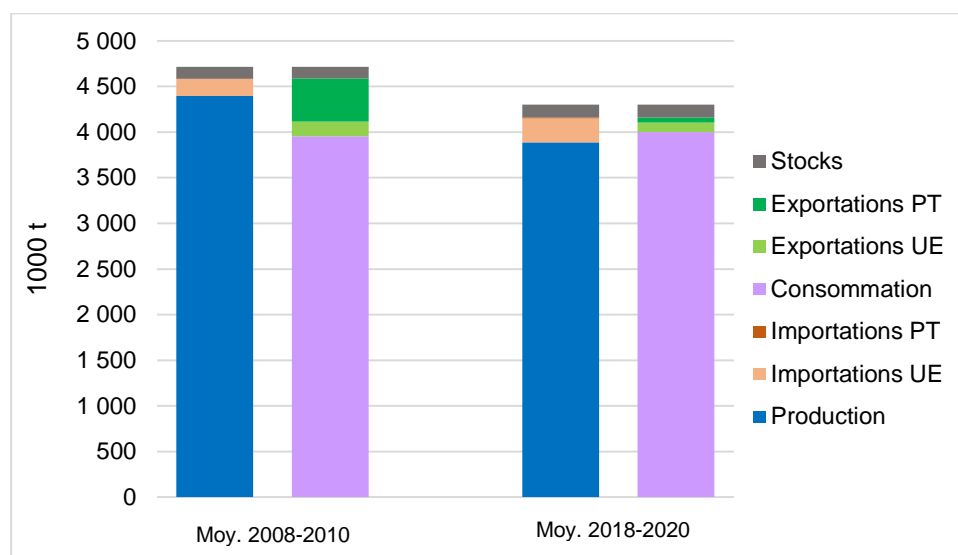
1000 t	Moy. 2008-2010	Moy. 2018-2020	Évolution 10 ans
Stocks début	129	141	10%
Production	4 396	3 887	-12%
Importations	190	273	44%
<i>dt 1e fournisseur</i>	102	183	79%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Allemagne</i>	
Consommation	3 955	4 001	1%
Exportations	634	161	-75%
<i>dt 1e client</i>	192	29	-85%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Angola</i>	<i>Espagne</i>	
Stocks fin	125	140	12%

Importatrice nette	444	112	-75%
--------------------	-----	-----	------

Dépendance aux importations	5%	7%	2
Capacité d'exportations	14%	4%	-10
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	95%	93%	-2
Taux d'auto-approvisionnement	111%	97%	-14

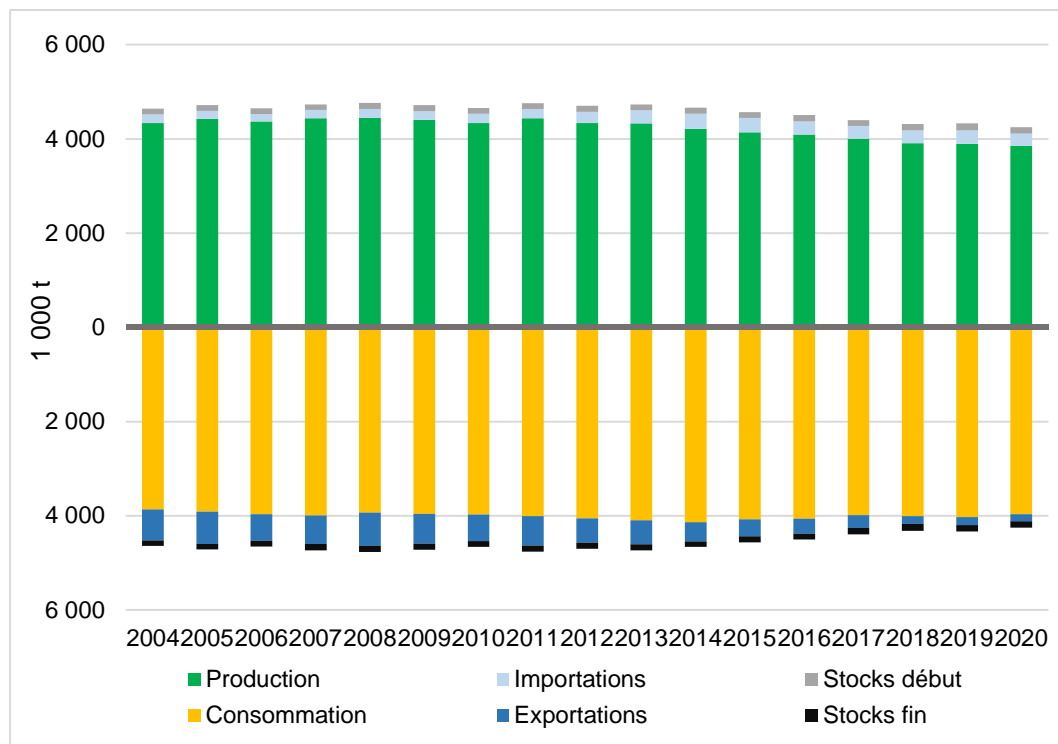
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



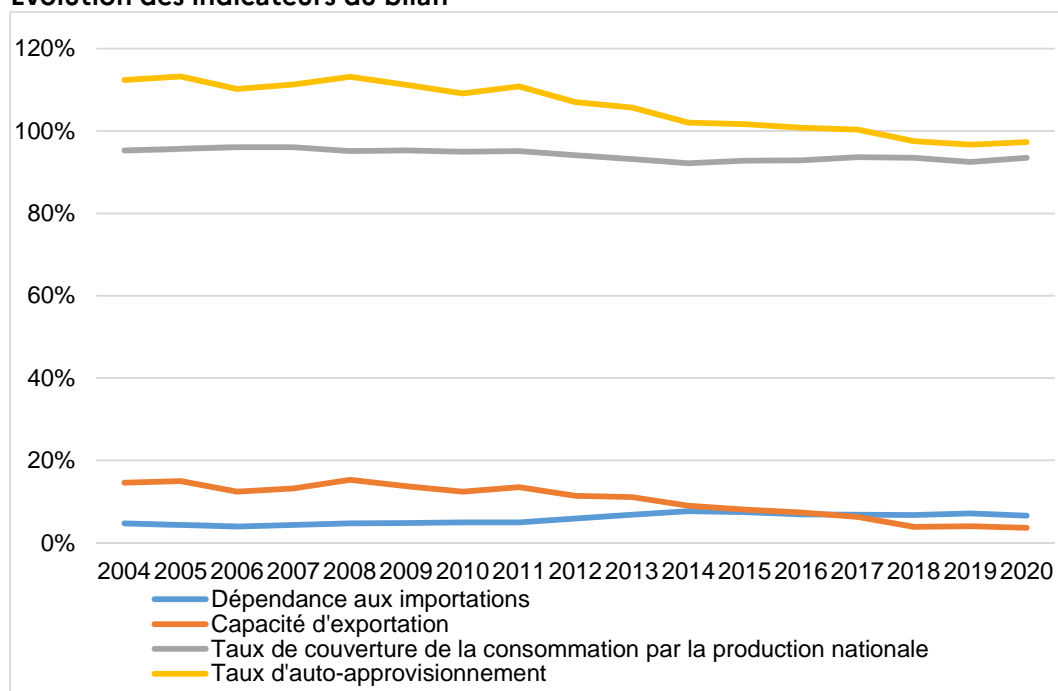
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



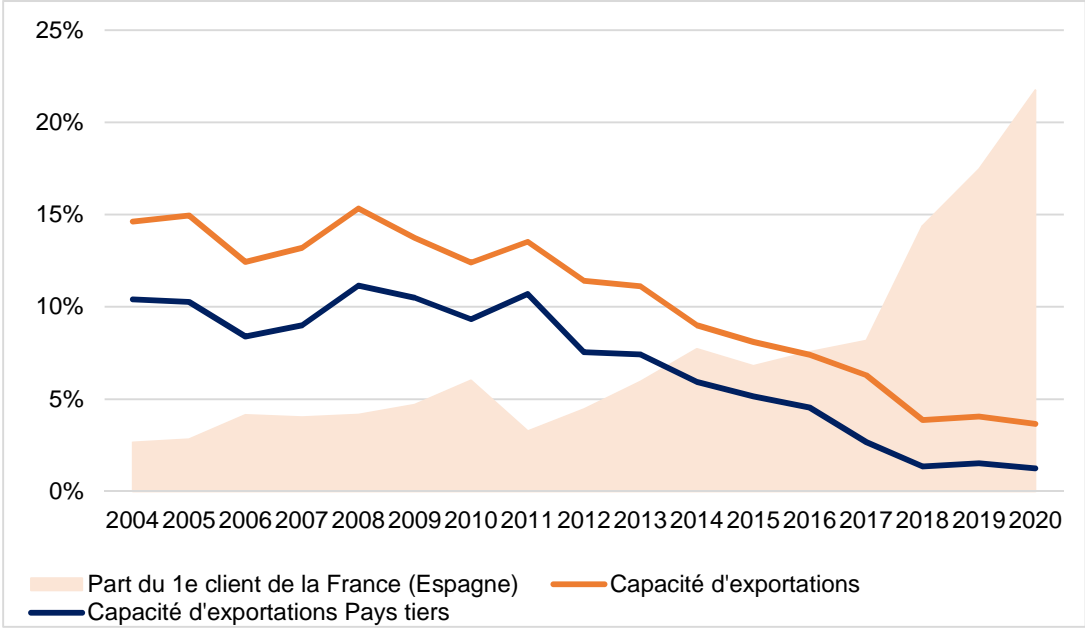
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

Blé dur et ses produits transformés

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

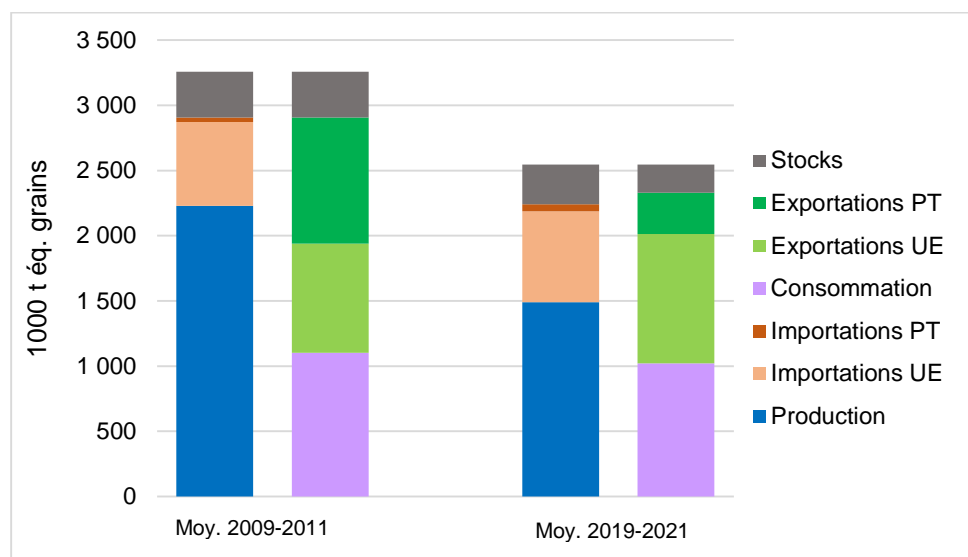
1000 t équ. grains	Moy. 2009-2011	Moy. 2019-2021	Évolution 10 ans
Stocks début	352	304	-13%
Production	2 230	1 491	-33%
Importations	678	751	11%
<i>dt 1e fournisseur</i>	434	391	-10%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Italie</i>	<i>Italie</i>	
Consommation	1 101	1 021	-7%
Exportations	1 806	1 310	-27%
<i>dt 1e client</i>	581	336	-42%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Algérie</i>	<i>Italie</i>	
Stocks fin	352	215	-39%

Exportatrice nette	1 128	559	-50%
--------------------	-------	-----	------

Dépendance aux importations	62%	75%	14
Capacité d'exportations	62%	58%	-4
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	39%	16%	-23
Taux d'auto-alimentation	202%	148%	-54

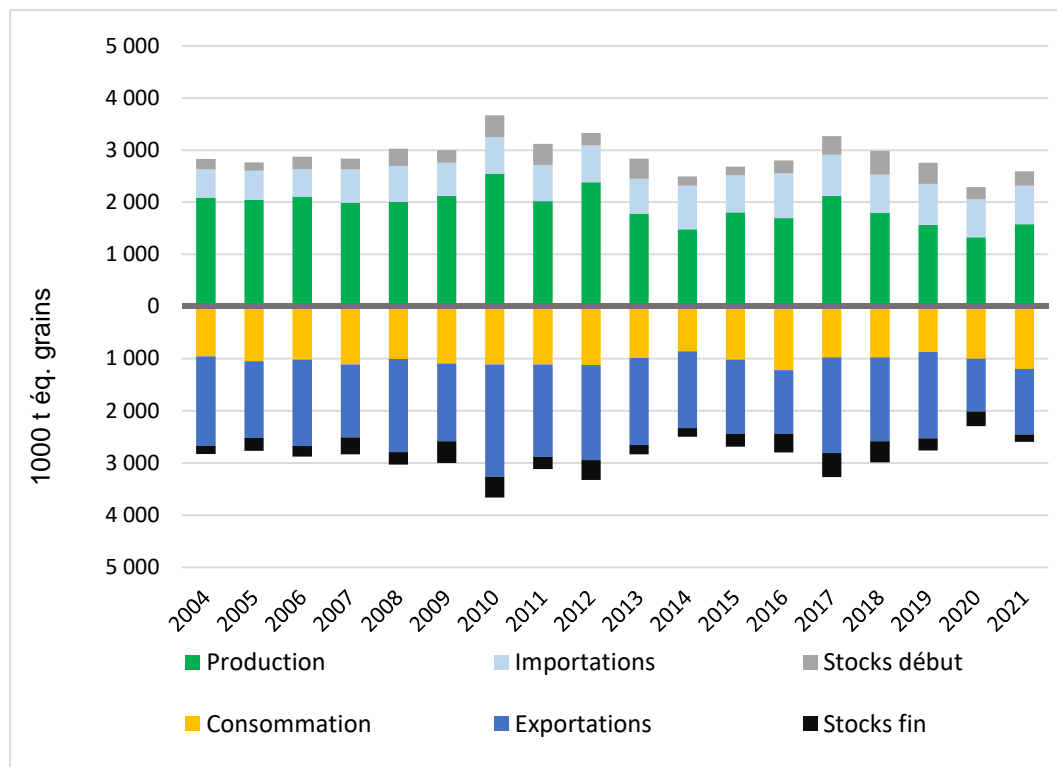
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



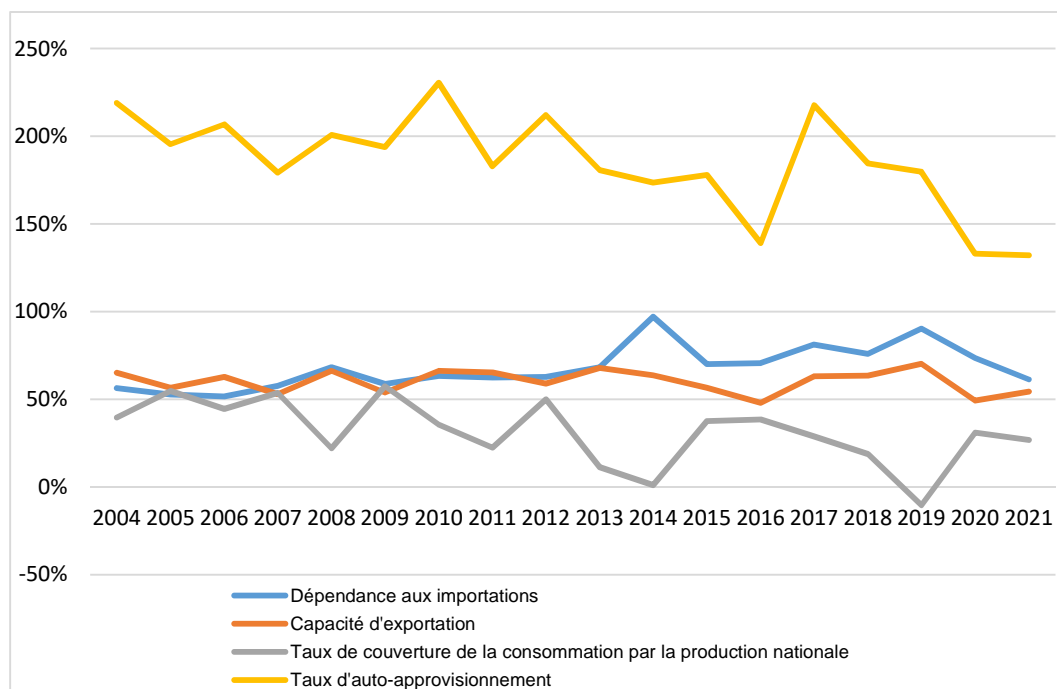
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



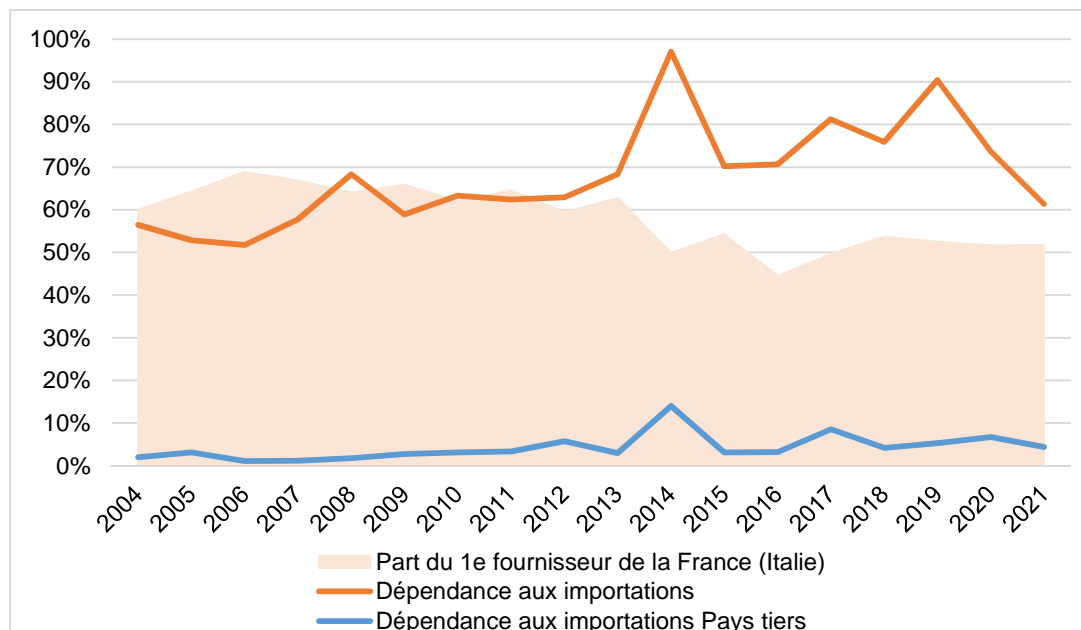
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



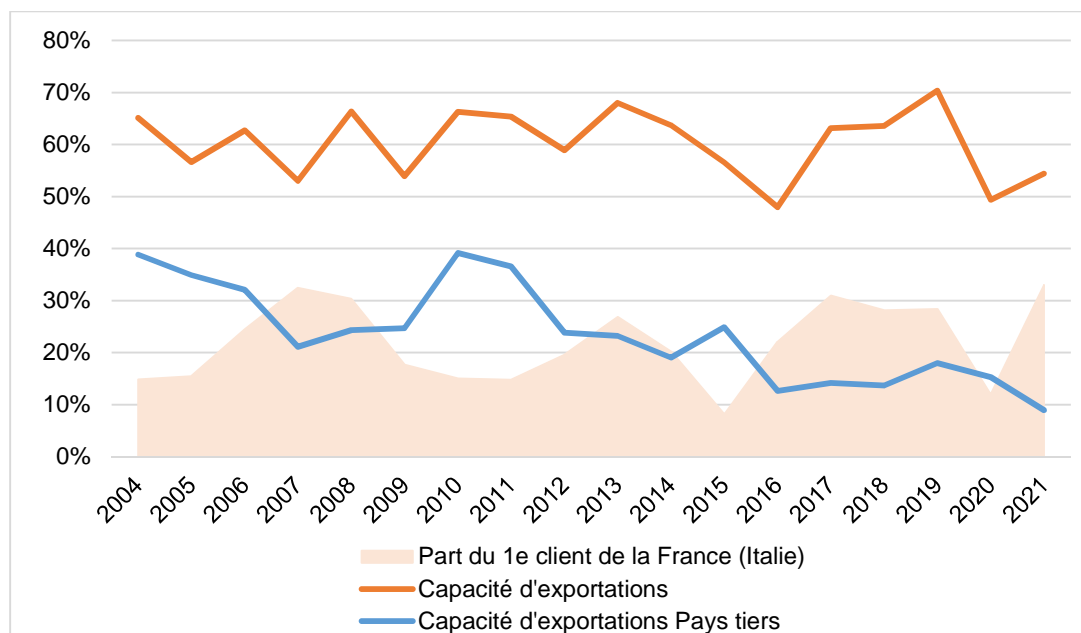
Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

Orges

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

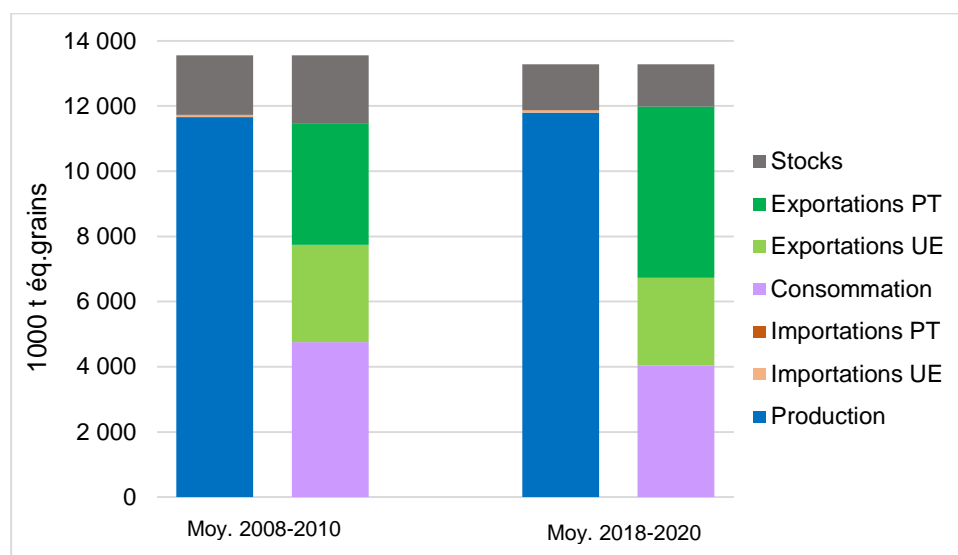
1000 t éq.grains	Moy. 2008-2010	Moy. 2018-2020	Évolution 10 ans
Stocks début	1 833	1 403	-23%
Production	11 663	11 801	1%
Importations	63	74	17%
<i>dt 1e fournisseur</i>	24	19	-21%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Espagne</i>	
Consommation	4 753	4 042	-15%
Exportations	6 718	7 946	18%
<i>dt 1e client</i>	1 422	1 722	21%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Belgique</i>	<i>Chine</i>	
Stocks fin	2 088	1 290	-38%

Exportatrice nette	6 655	7 871	18%
--------------------	-------	-------	-----

Dépendance aux importations	1%	2%	1
Capacité d'exportations	58%	67%	9
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	103%	95%	-8
Taux d'auto-approvisionnement	245%	291%	46

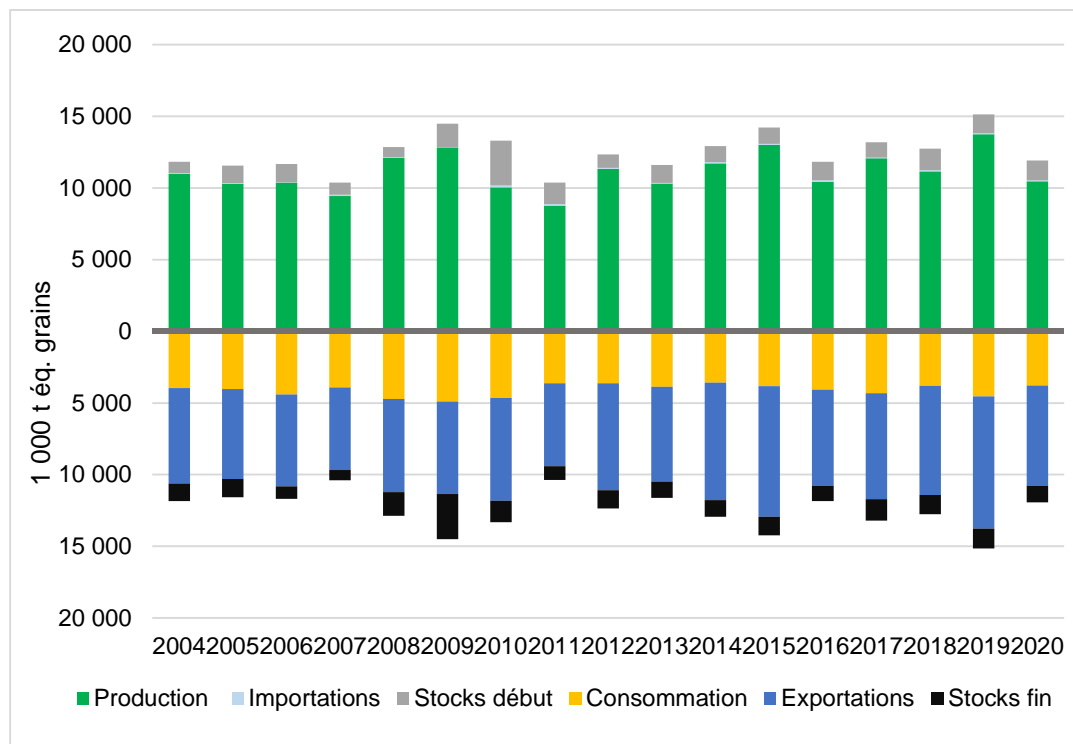
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



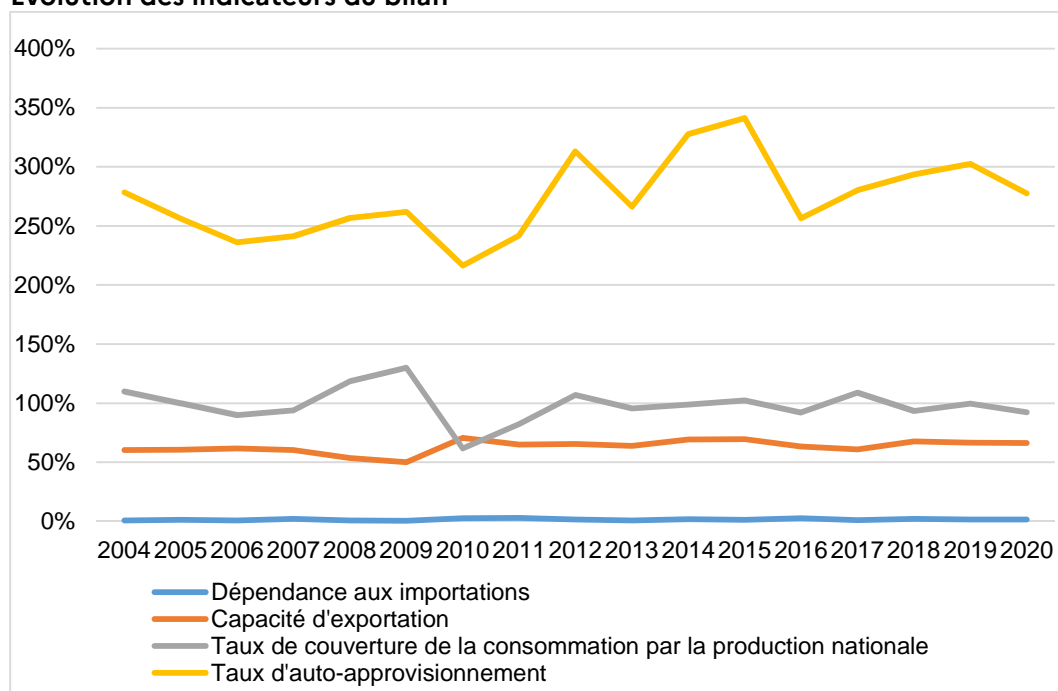
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



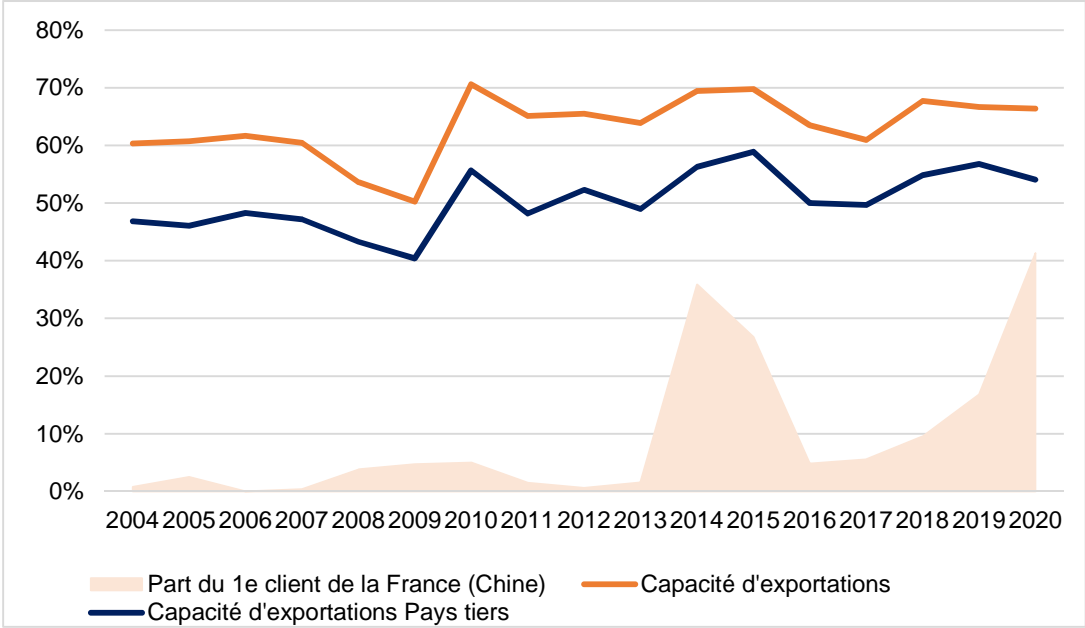
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

Maïs

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

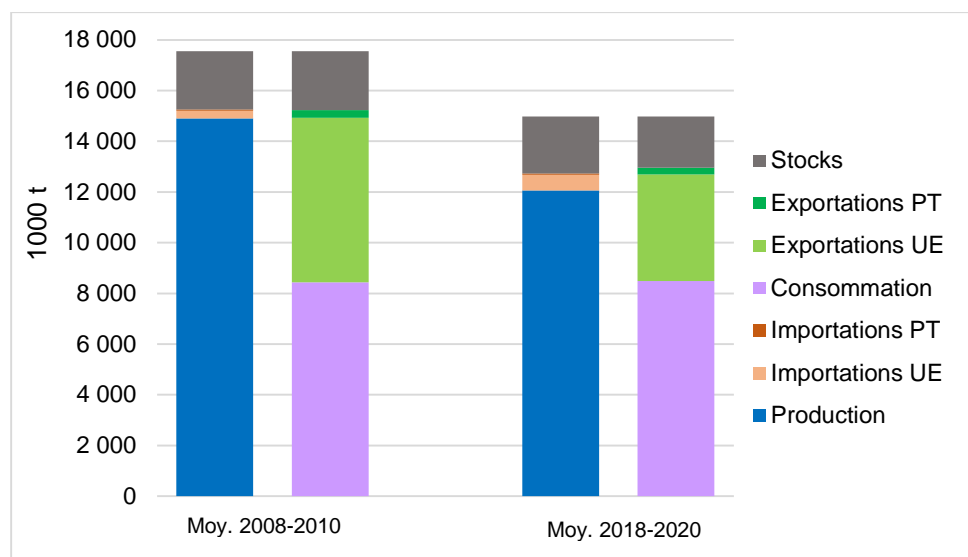
1 000 t éq. grains	Moy. 2008-2010	Moy. 2018-2020	Évolution 10 ans
Stocks début	2 293	2 243	-2%
Production	14 897	12 065	-19%
Importations	363	663	83%
<i>dt 1e fournisseur</i>	251	183	-27%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Bulgarie</i>	
Consommation	8 437	8 481	1%
Exportations	6 787	4 475	-34%
<i>dt 1e client</i>	2 016	1 238	-39%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Stocks fin	2 329	2 015	-13%

Exportatrice nette	6 424	3 811	-41%
--------------------	-------	-------	------

Dépendance aux importations	4%	8%	3
Capacité d'exportations	44%	35%	-9
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	96%	90%	-7
Taux d'auto-provisionnement	178%	142%	-35

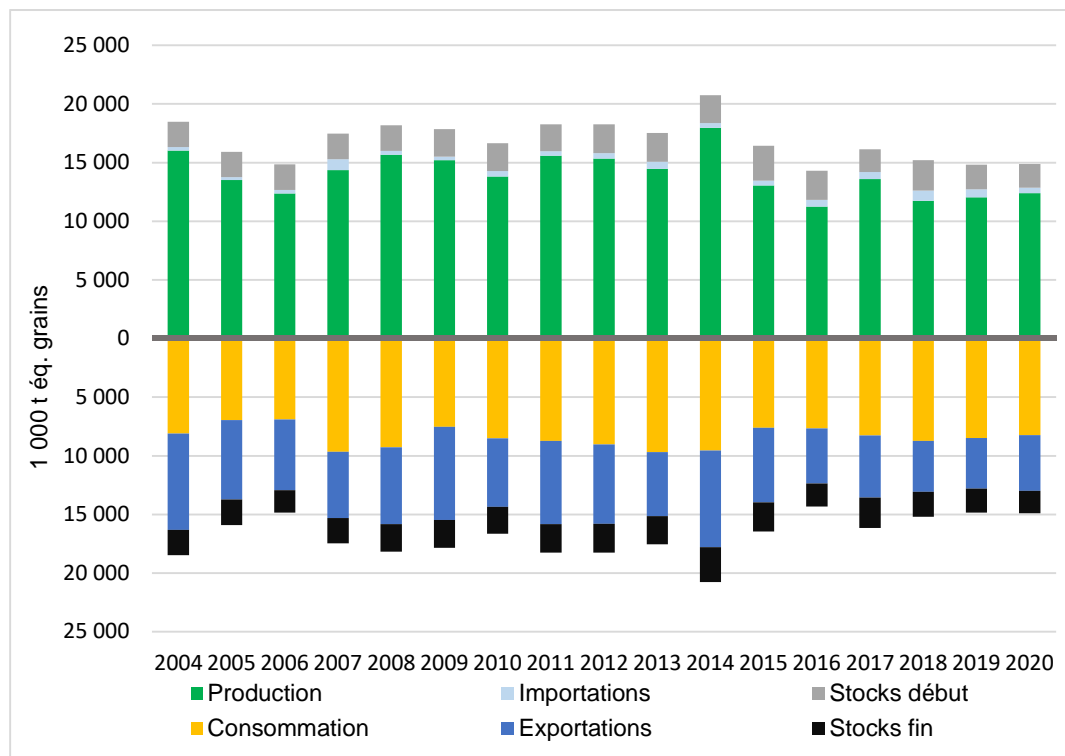
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



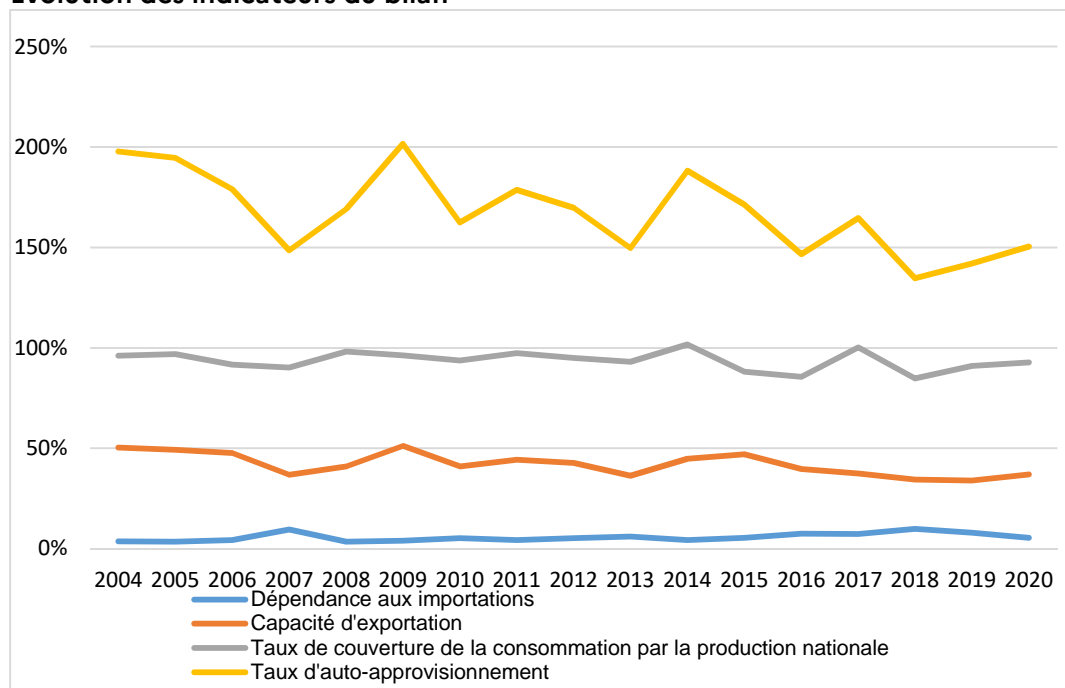
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



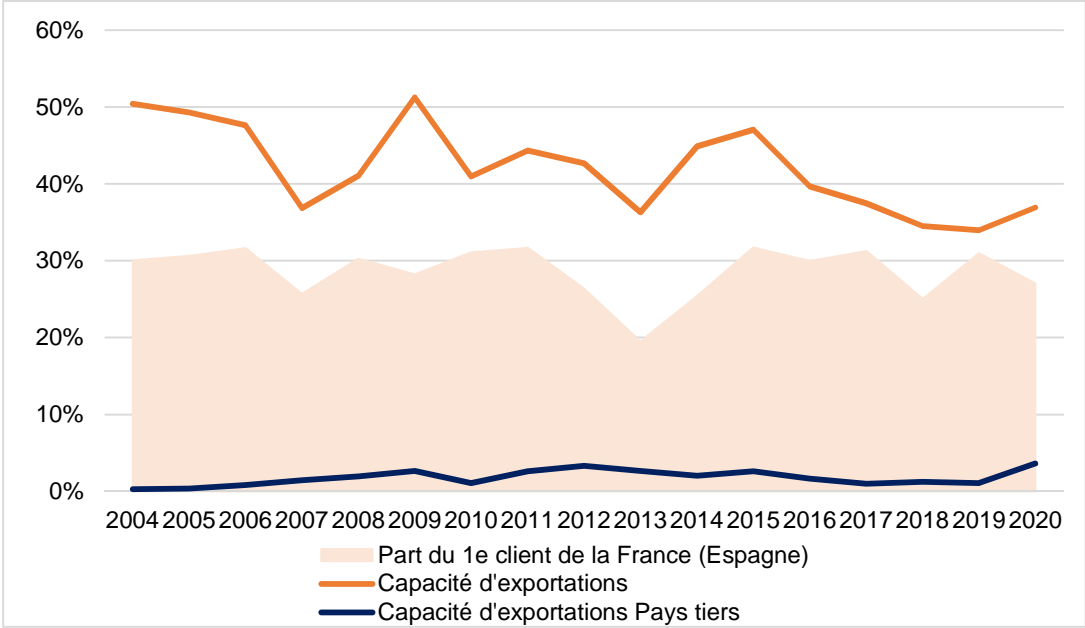
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

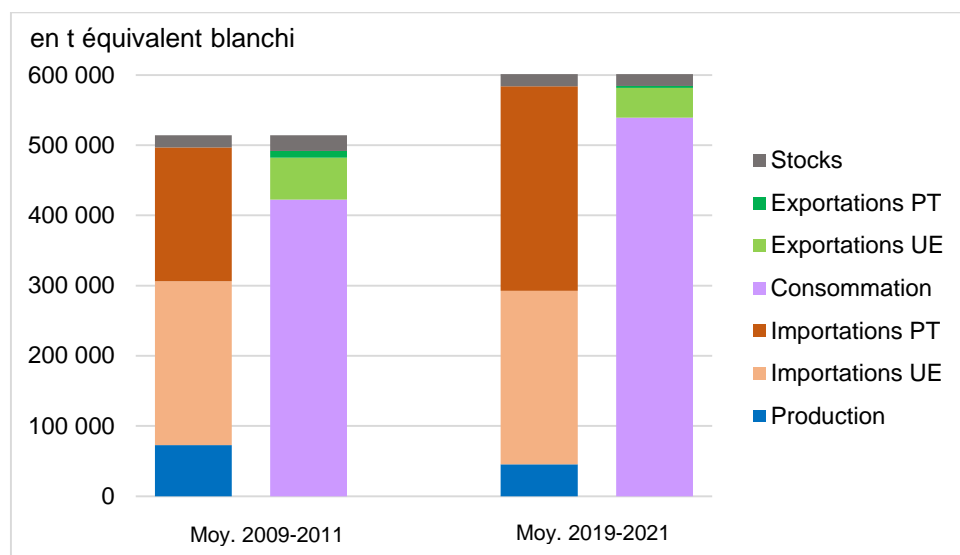
Riz

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

en t équivalent blanchi	Moy. 2009-2011	Moy. 2019-2021	Évolution 10 ans
Stocks début	17 586	16 969	-4%
Production	72 968	45 334	-38%
Importations	423 655	538 776	27%
<i>dt 1e fournisseur</i>	124 547	131 965	6%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Italie</i>	<i>Italie</i>	
Consommation	422 363	539 136	28%
Exportations	69 637	45 199	-35%
<i>dt 1e client</i>	13 419	11 788	-12%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Italie</i>	<i>Belgique</i>	
Stocks fin	22 209	16 744	-25%
Importatrice nette	354 018	493 578	39%
Dépendance aux importations	100%	100%	-1
Capacité d'exportations	14%	8%	-6
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	1%	0%	-1
Taux d'auto-provisionnement	17%	8%	-9

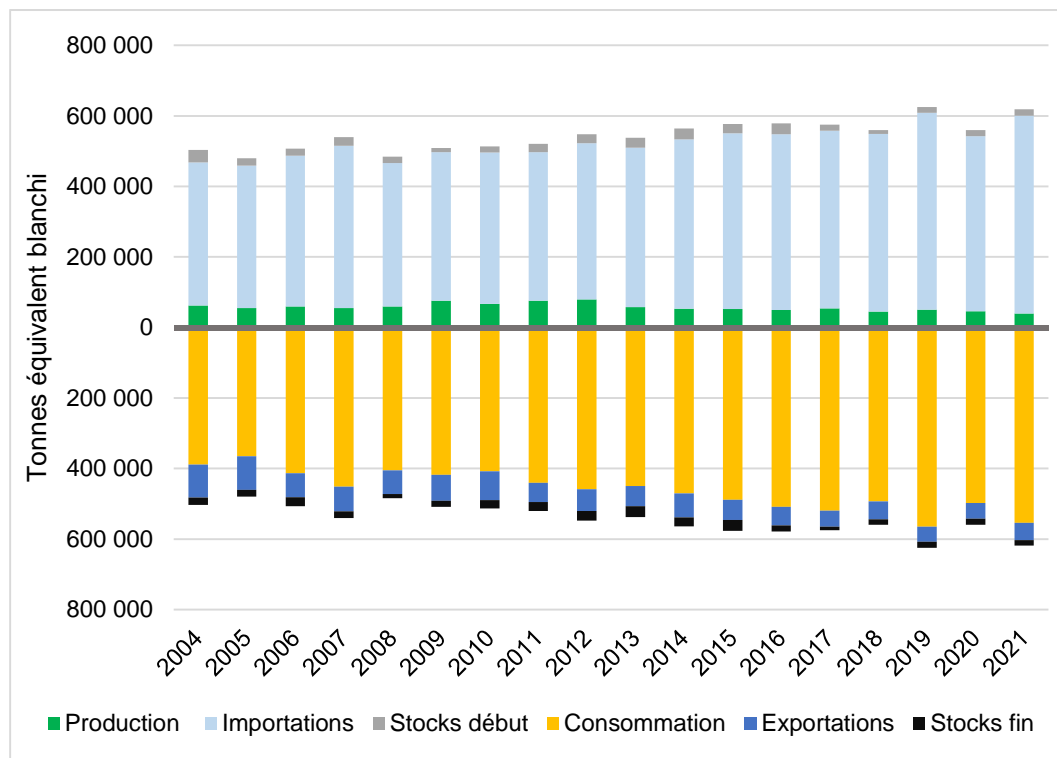
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



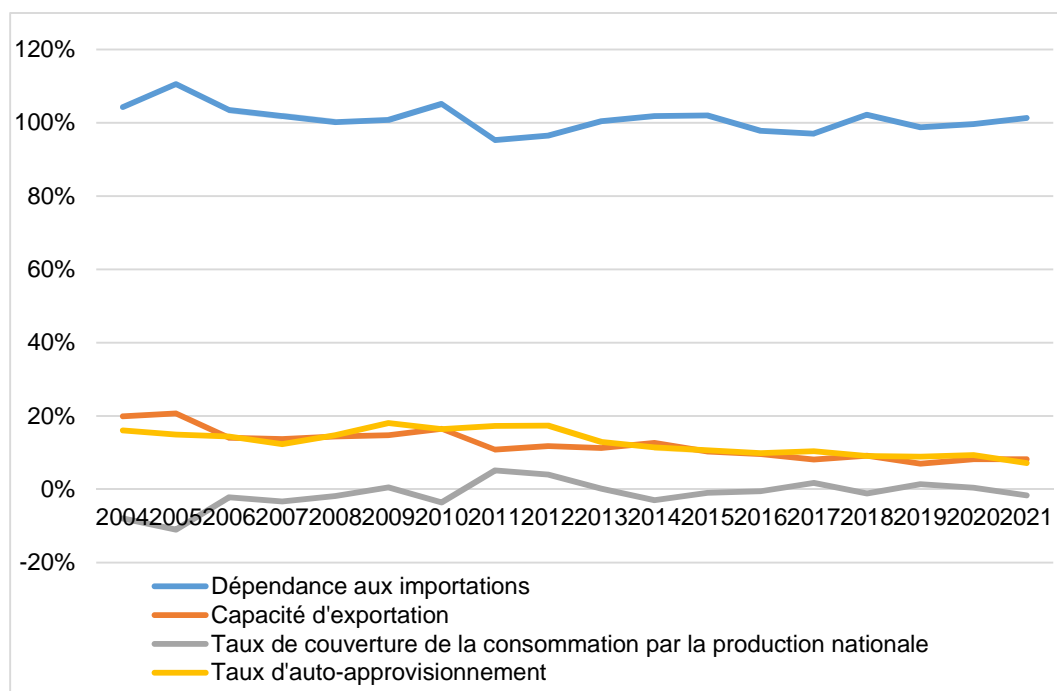
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



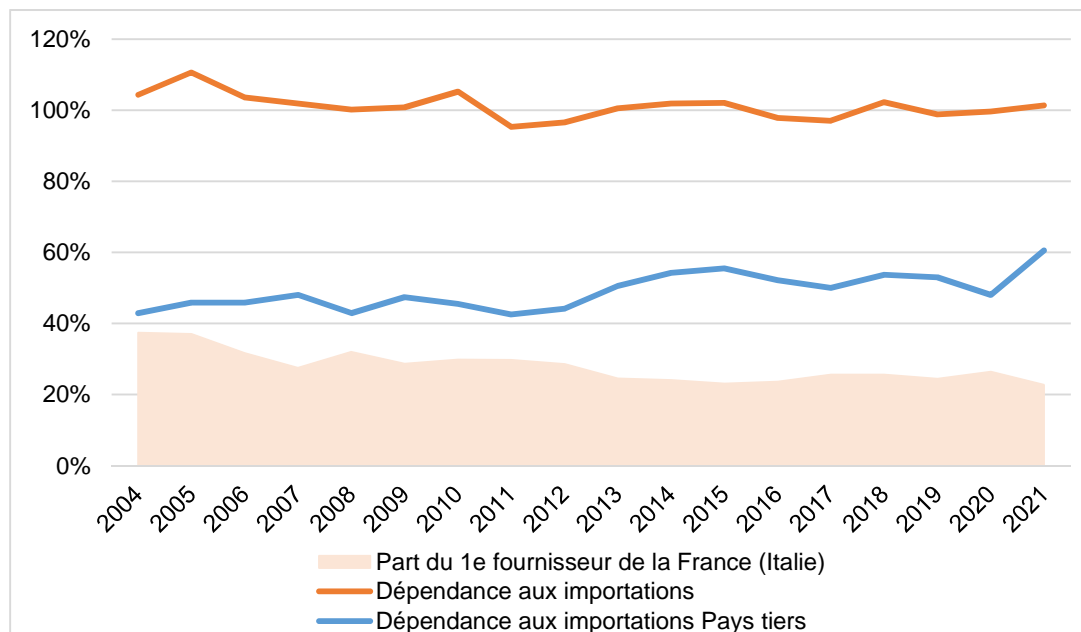
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Soja

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

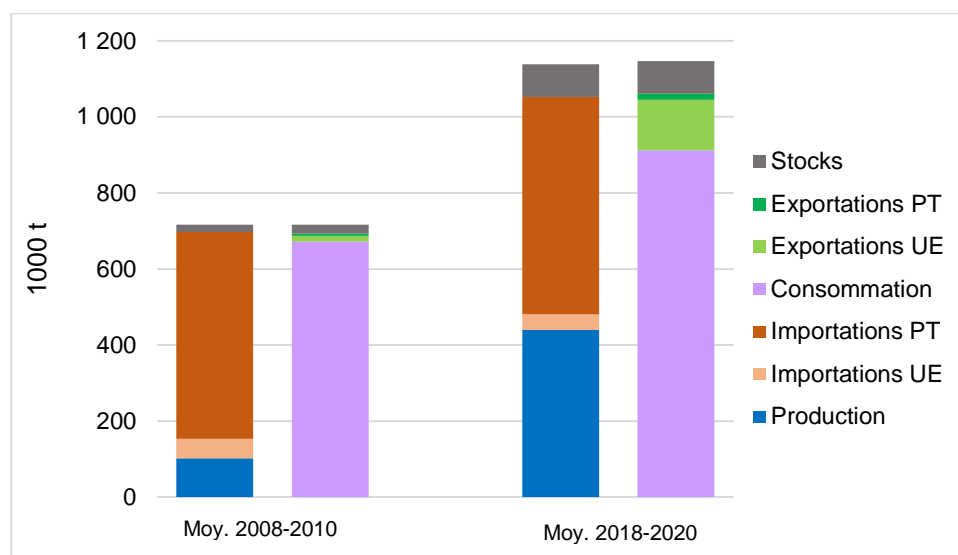
1000 t	Moy. 2008-2010	Moy. 2018-2020	Évolution 10 ans
Stocks début	20	86	340%
Production	102	439	330%
Importations	595	613	3%
<i>dt 1e fournisseur</i>	270	237	-12%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Brésil</i>	<i>Brésil</i>	
Consommation	672	912	36%
Exportations	21	149	602%
<i>dt 1e client</i>	9	54	473%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Espagne</i>	<i>Belgique</i>	
Stocks fin	24	85	259%

Importatrice nette	574	464	-19%
--------------------	-----	-----	------

Dépendance aux importations	89%	67%	-21
Capacité d'exportations	3%	14%	11
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	12%	32%	20
Taux d'auto-approvisionnement	15%	48%	33

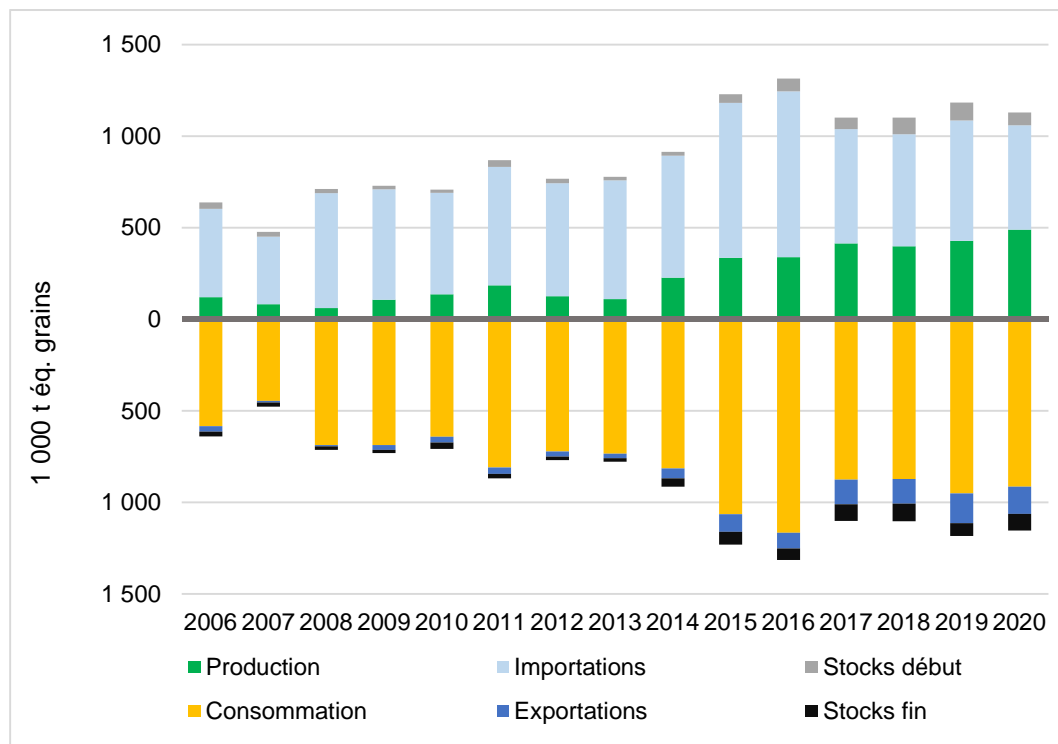
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



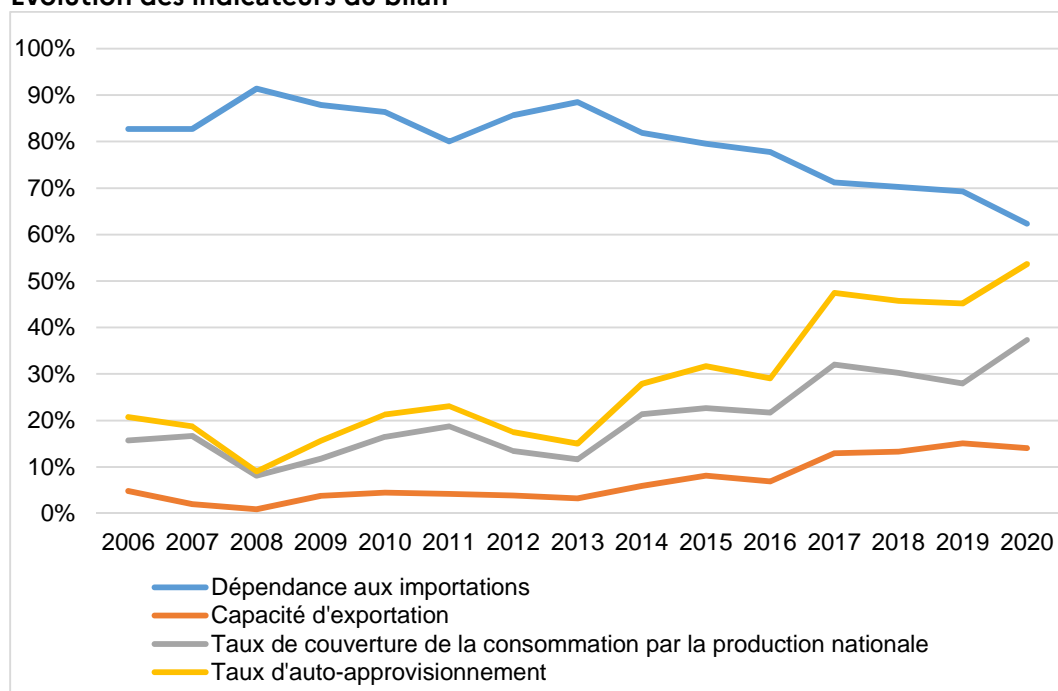
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



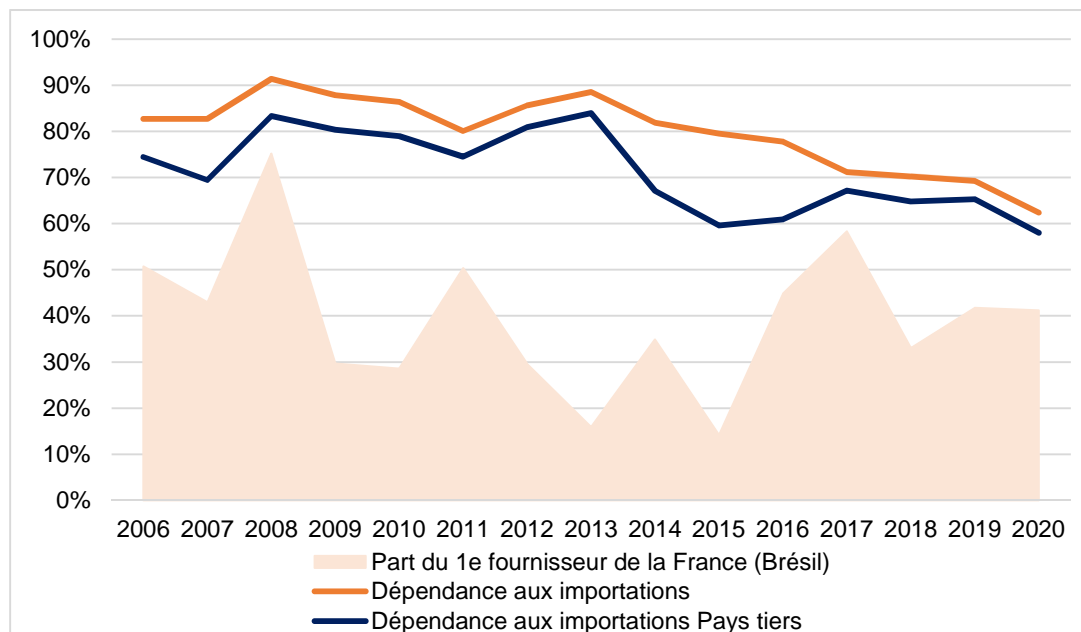
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Colza

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

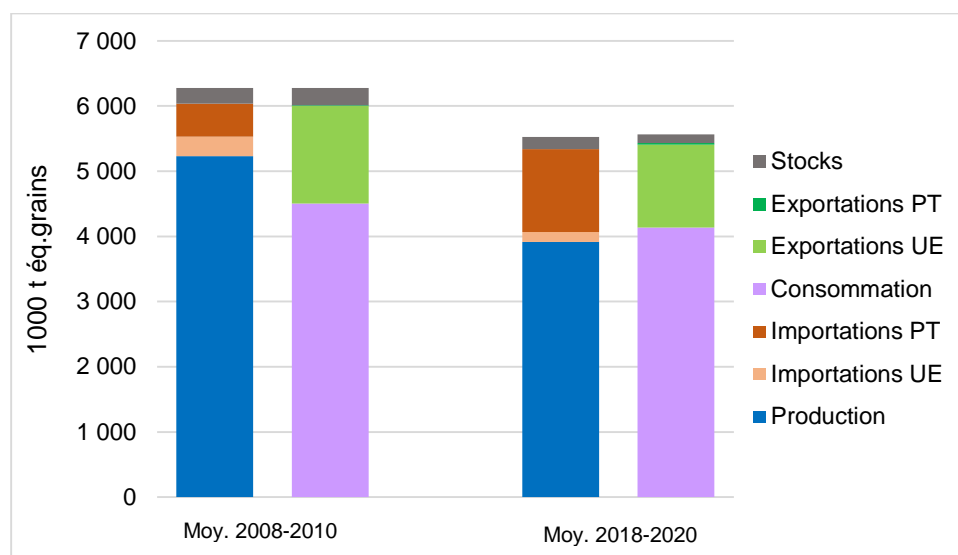
1000 t éq.grains	Moy. 2008-2010	Moy. 2018-2020	Évolution 10 ans
Stocks début	243	189	-22%
Production	5 229	3 916	-25%
Importations	805	1 421	77%
<i>dt 1e fournisseur</i>	413	809	96%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Ukraine</i>	<i>Canada</i>	
Consommation	4 504	4 138	-8%
Exportations	1 506	1 295	-14%
<i>dt 1e client</i>	854	932	9%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Allemagne</i>	
Stocks fin	266	132	-51%

Importatrice nette	701	127	-82%
--------------------	-----	-----	------

Dépendance aux importations	18%	35%	17
Capacité d'exportations	25%	24%	-1
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	83%	63%	-19
Taux d'auto-approvisionnement	116%	94%	-22

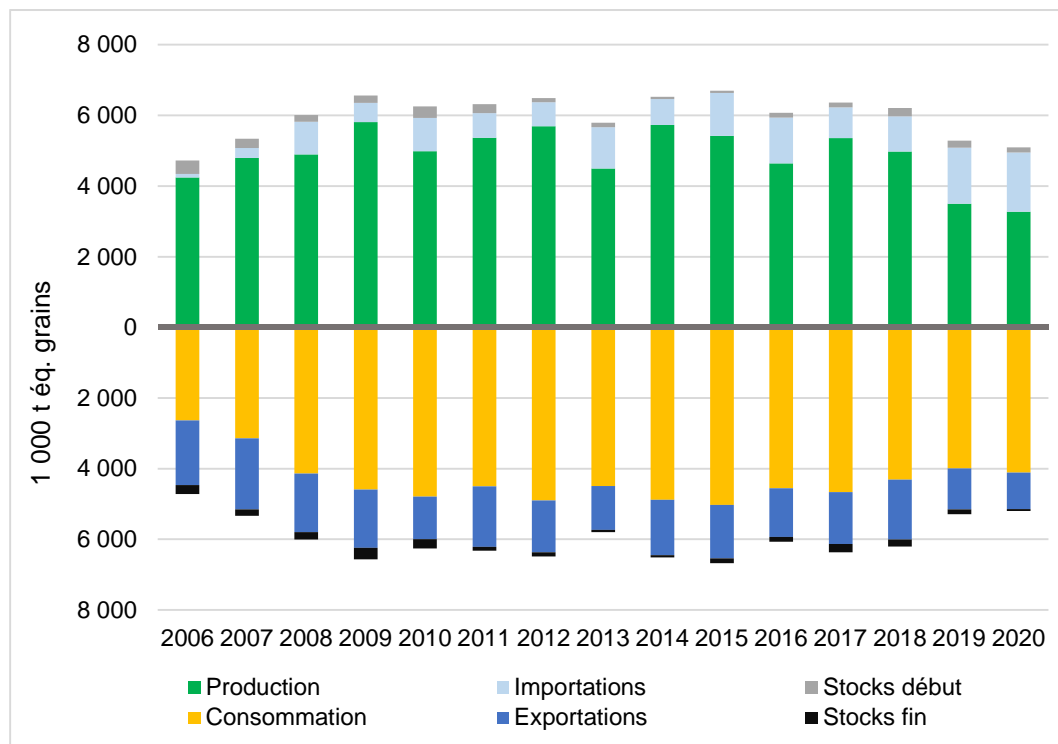
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



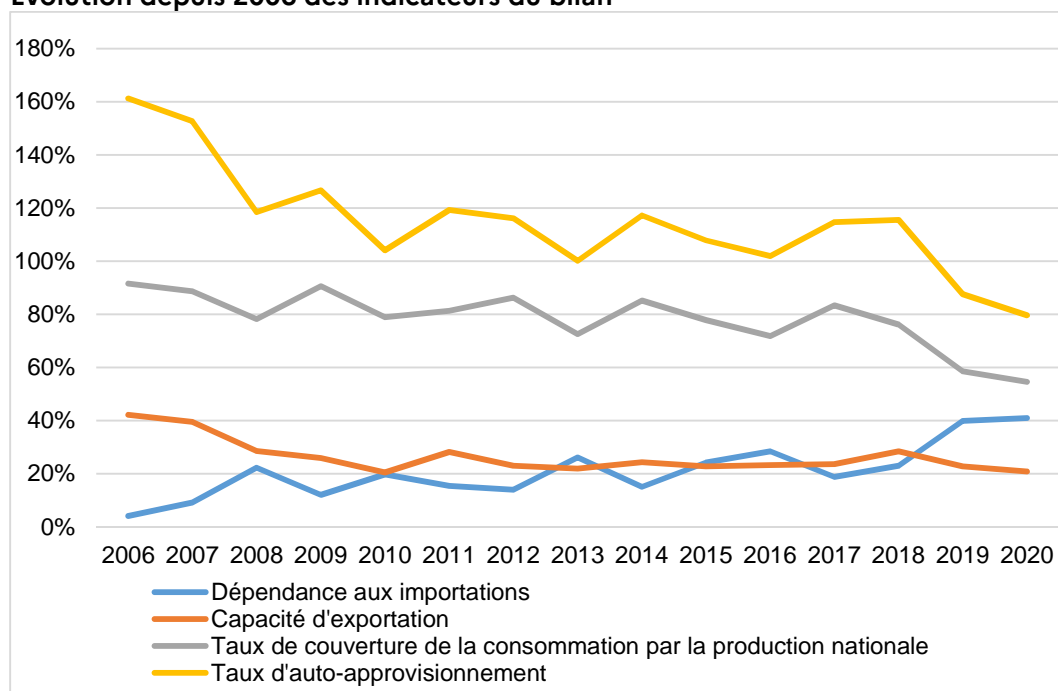
Source : FranceAgriMer

Évolution depuis 2006 des postes du bilan offre – demande



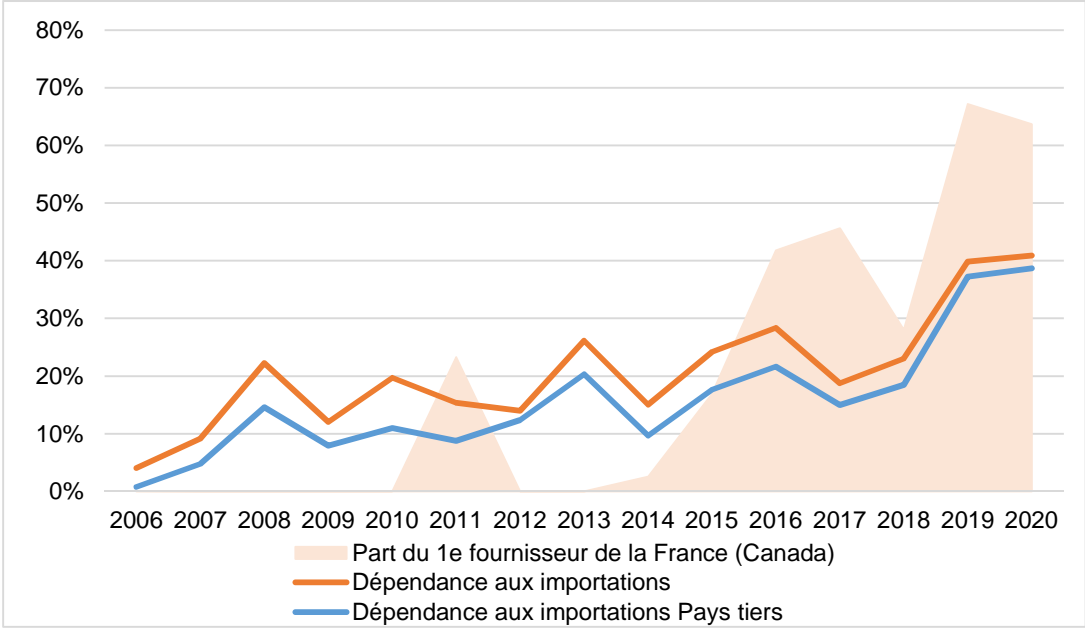
Source : FranceAgriMer

Évolution depuis 2006 des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Tournesol

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

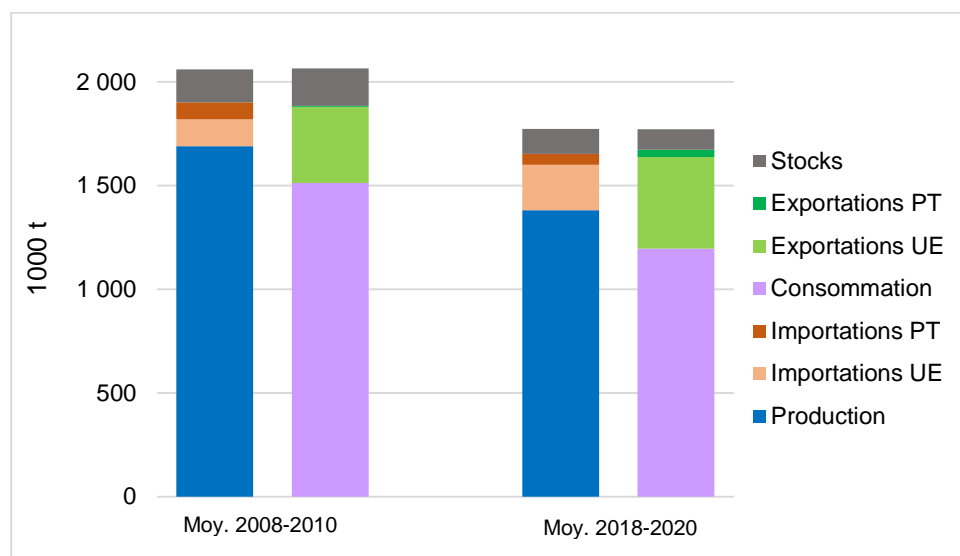
1000 t	Moy. 2008-2010	Moy. 2018-2020	Évolution 10 ans
Stocks début	160	120	-25%
Production	1 690	1 382	-18%
Importations	211	271	28%
<i>dt 1e fournisseur</i>	74	155	110%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Ukraine</i>	<i>Roumanie</i>	
Consommation	1 512	1 196	-21%
Exportations	373	476	28%
<i>dt 1e client</i>	209	241	16%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Stocks fin	180	100	-45%

Exportatrice nette	162	206	27%
--------------------	-----	-----	-----

Dépendance aux importations	14%	23%	9
Capacité d'exportations	20%	29%	9
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	87%	75%	-12
Taux d'auto-approvisionnement	112%	116%	4

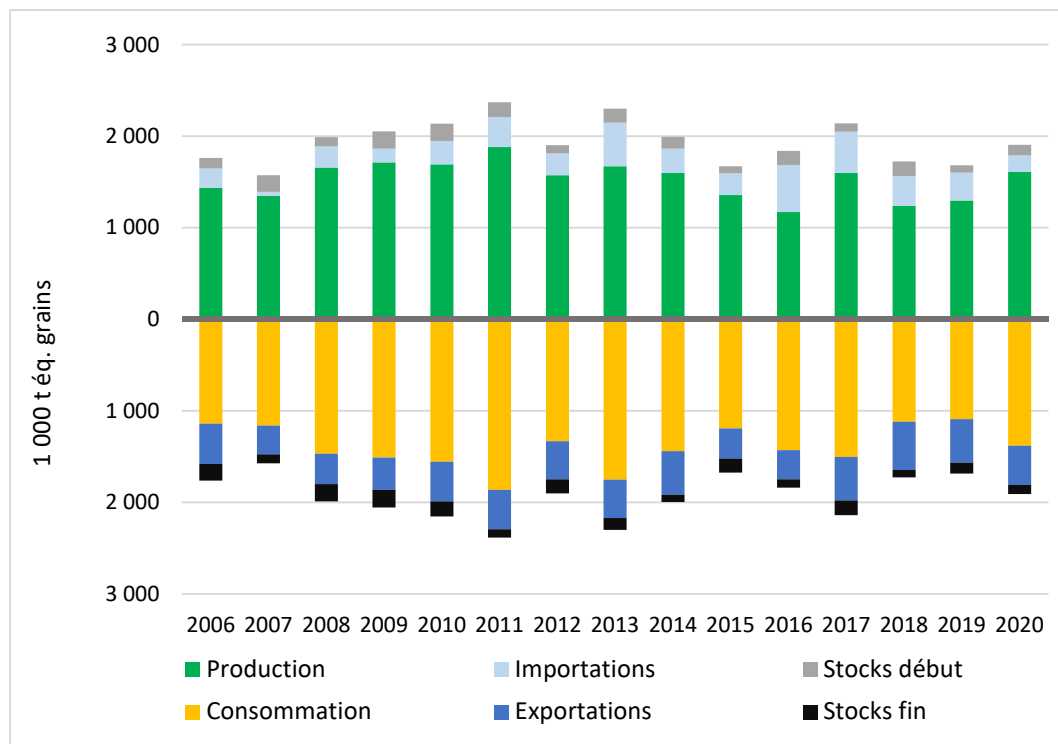
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



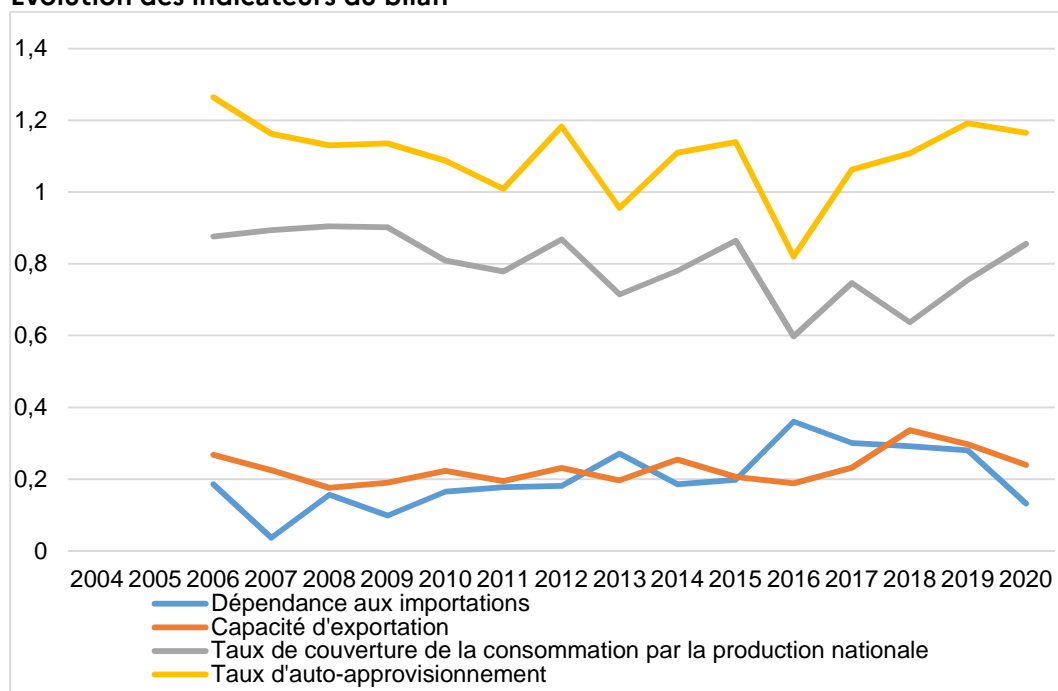
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



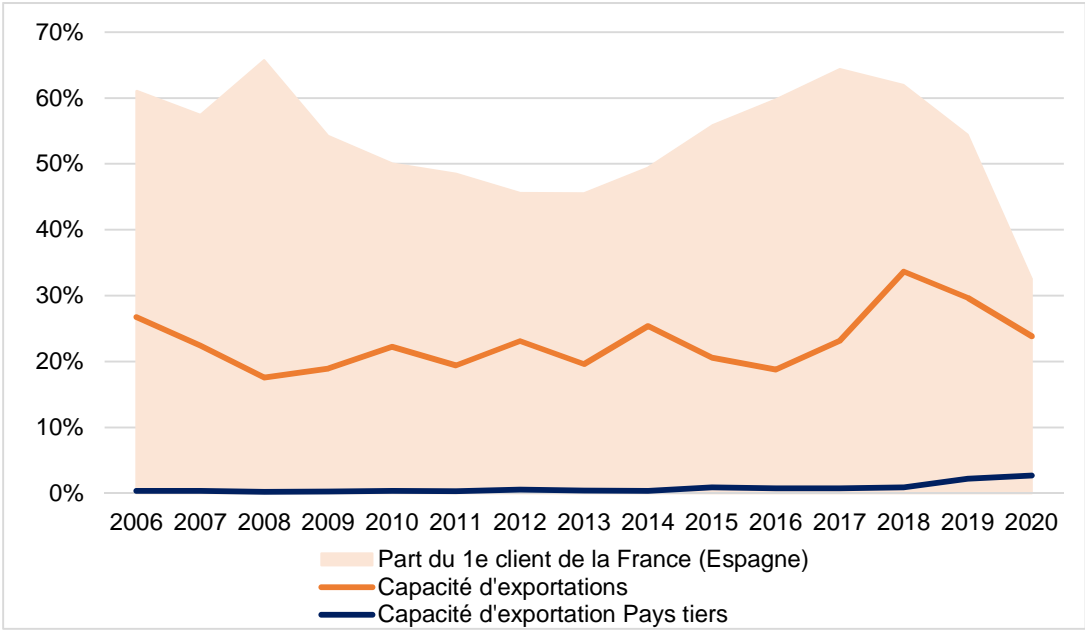
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

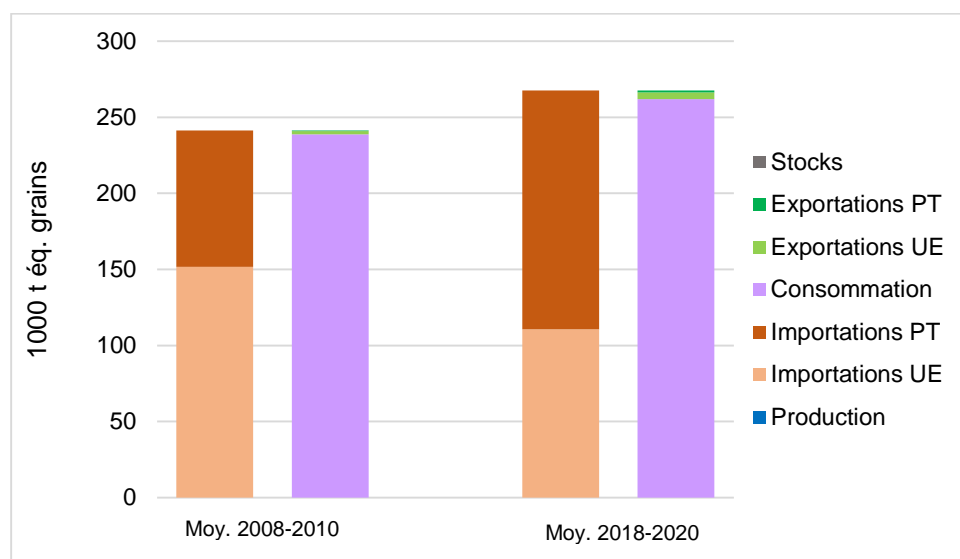
Huile de palme

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

1000 t éq. grains	Moy. 2008-2010	Moy. 2018-2020	Évolution 10 ans
Production	0	0	
Importations	241	268	11%
Consommation	239	262	10%
Exportations	3	6	118%
Importatrice nette			
	239	262	10%
Dépendance aux importations	101%	102%	1
Capacité d'exportations	1%	2%	1
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	-1%	-2%	1
Taux d'auto-approvisionnement	0%	0%	0

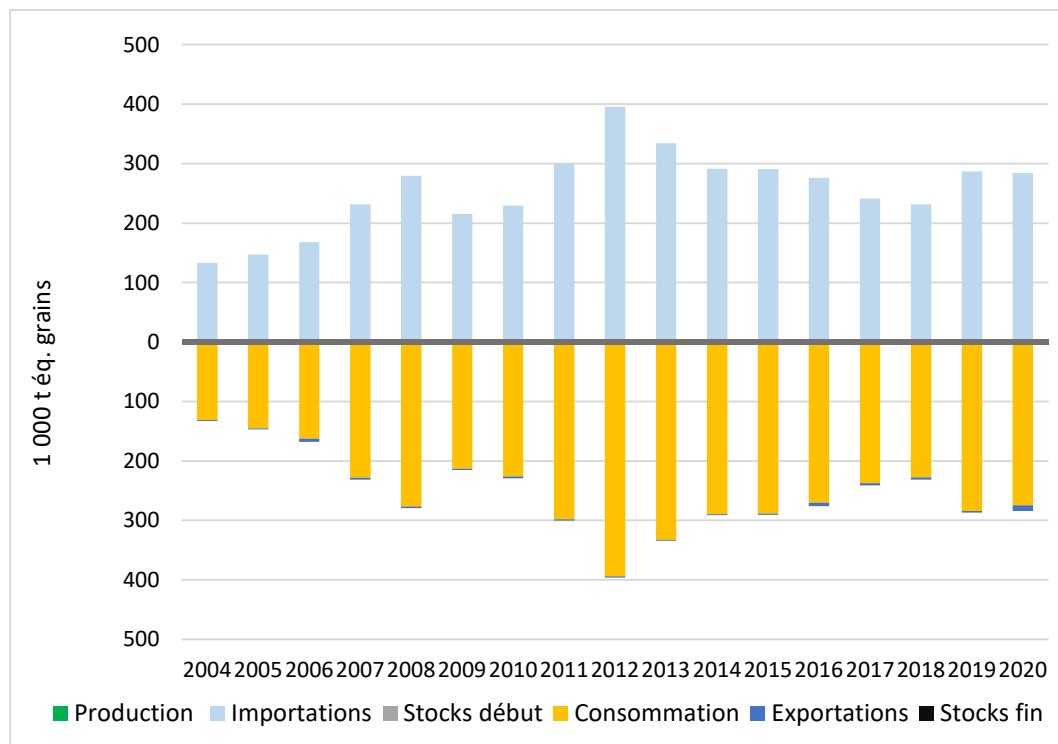
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



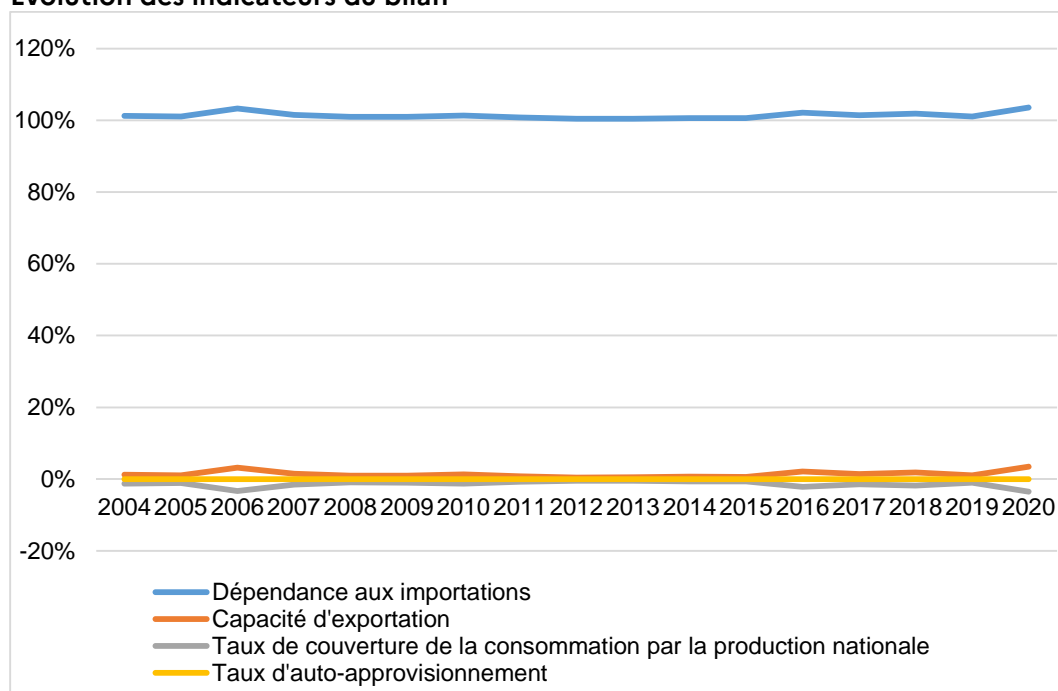
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Féveroles

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

en 1000 t Moy. 2008-2010 Moy. 2018-2020 Évolution 10 ans

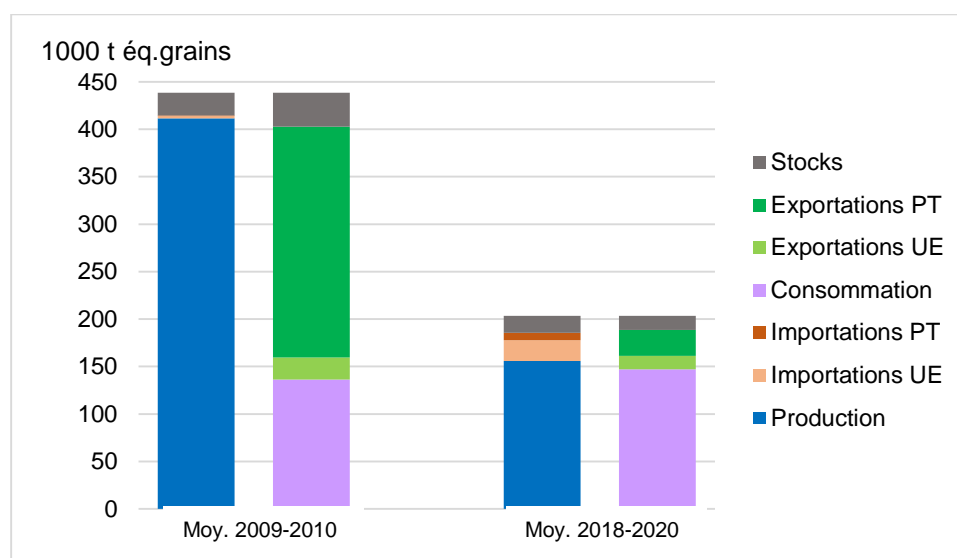
Stocks début	24	18	-25%
Production	411	156	-62%
Importations	3	30	892%
<i>dt 1e fournisseur</i>	1	25	2805%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>Royaume-Uni</i>	
Consommation	136	147	8%
Exportations	266	41	-84%
<i>dt 1e client</i>	230	31	-87%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Égypte</i>	<i>Norvège</i>	
Stocks fin	36	15	-58%

Exportatrice nette	263	12	-96%
--------------------	-----	----	------

Dépendance aux importations	2%	20%	18
Capacité d'exportations	65%	23%	-42
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	107%	77%	-30
Taux d'auto-approvisionnement	309%	108%	-201

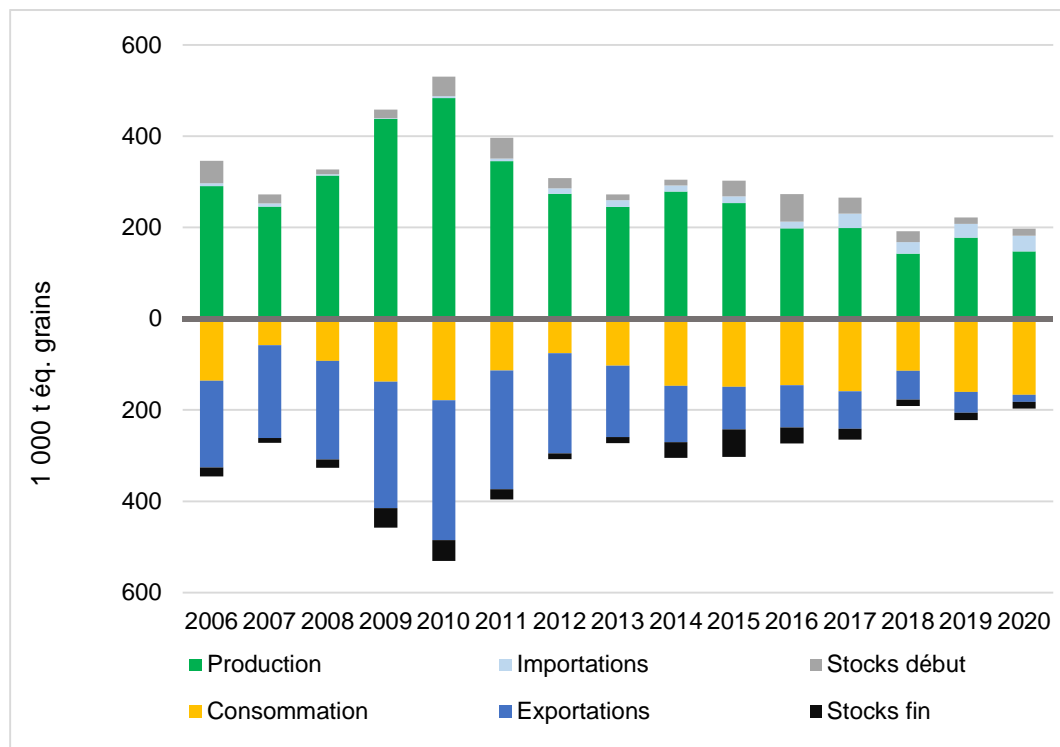
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



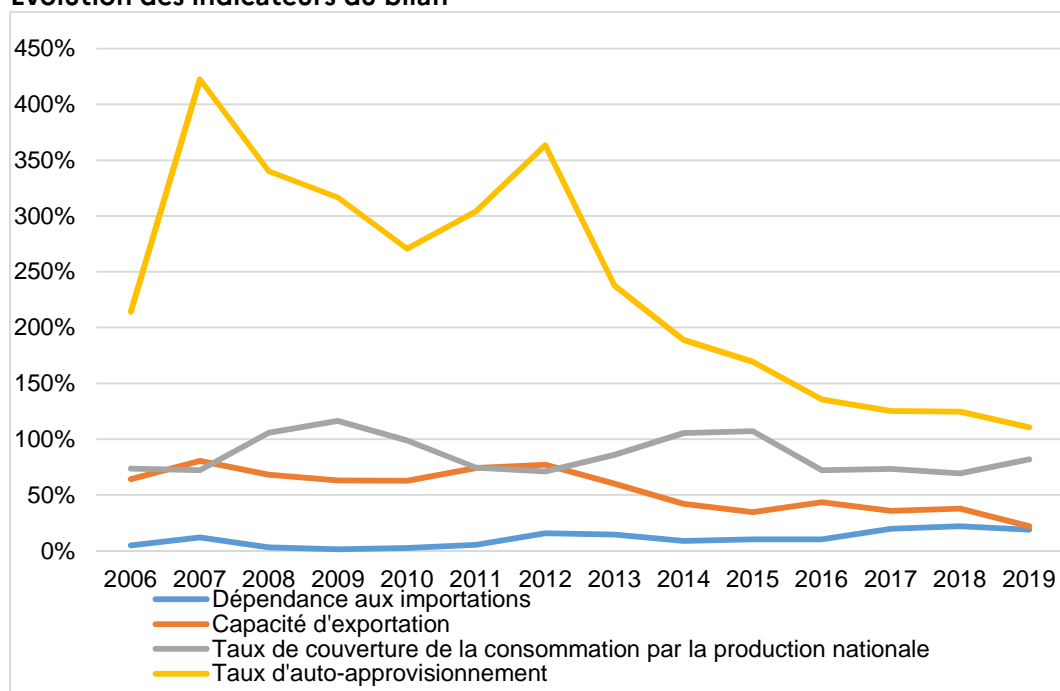
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



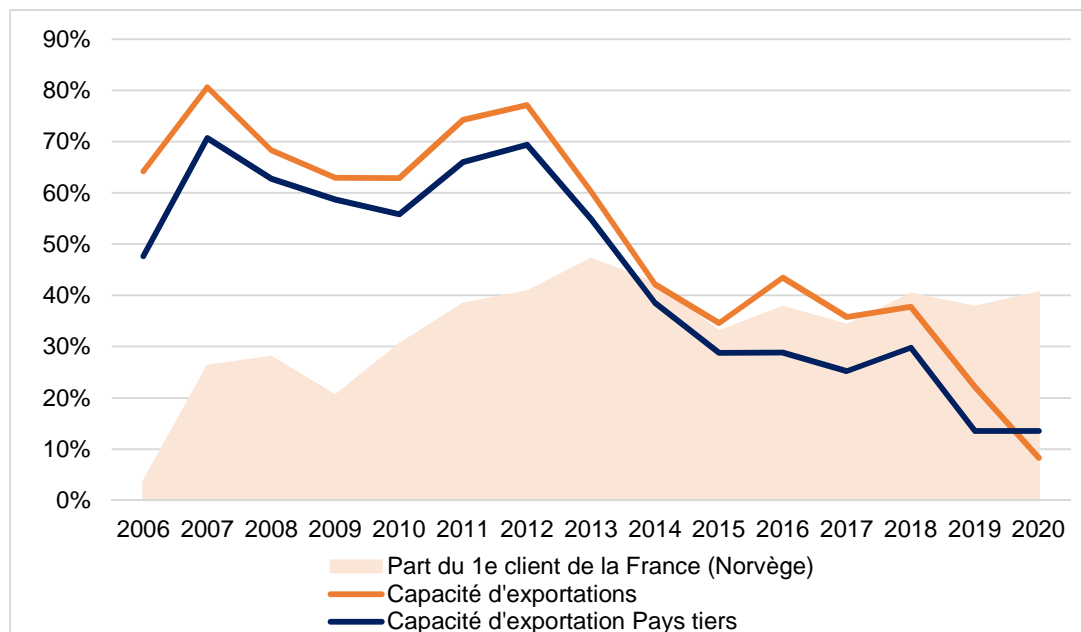
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

Pois

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

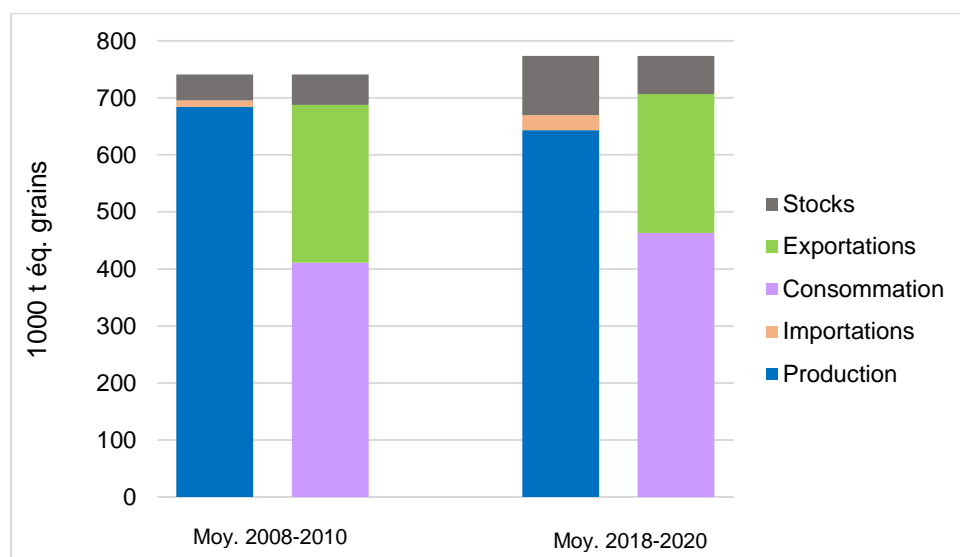
1000 t éq. grains	Moy. 2008-2010	Moy. 2018-2020	Évolution 10 ans
Stocks début	46	104	128%
Production	684	643	-6%
Importations	11	26	133%
Consommation	411	463	13%
Exportations	277	244	-12%
Stocks fin	53	67	25%

Exportatrice nette	265	217	-18%
--------------------	-----	-----	------

Dépendance aux importations	4%	6%	2
Capacité d'exportations	42%	36%	-6
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	96%	87%	-9
Taux d'auto-approvisionnement	172%	139%	-33

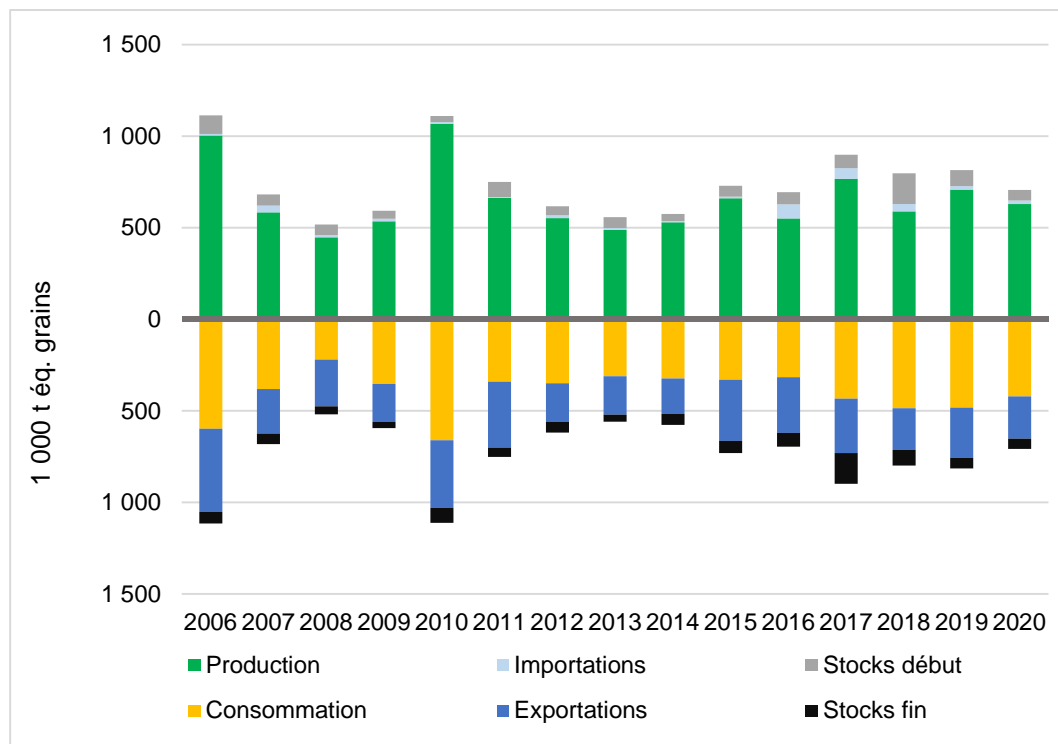
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



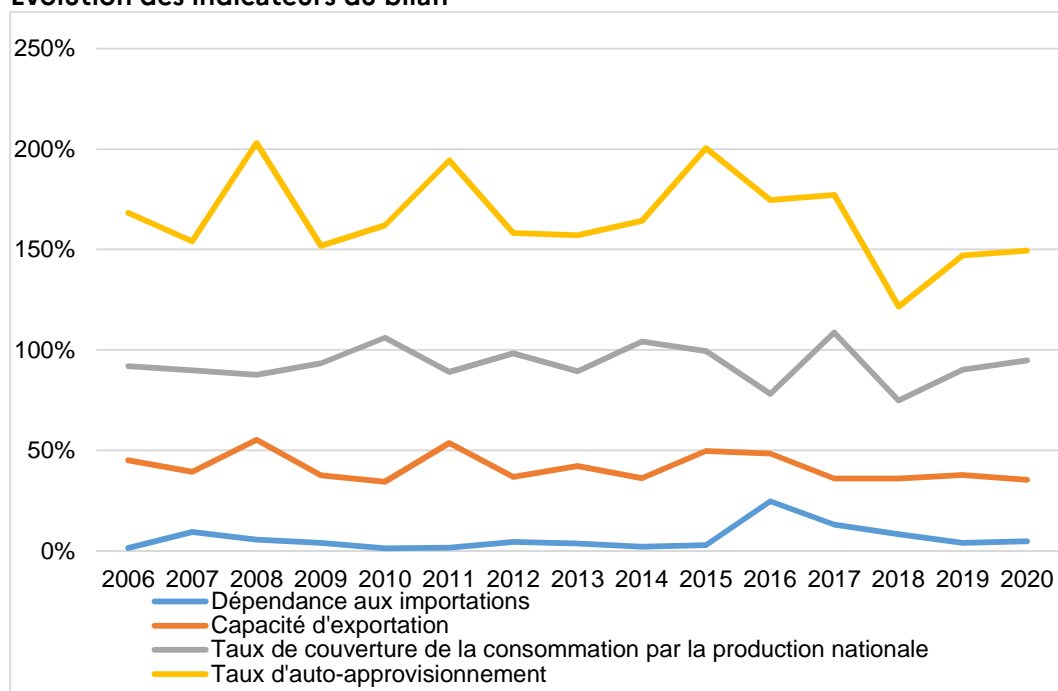
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Sucre

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

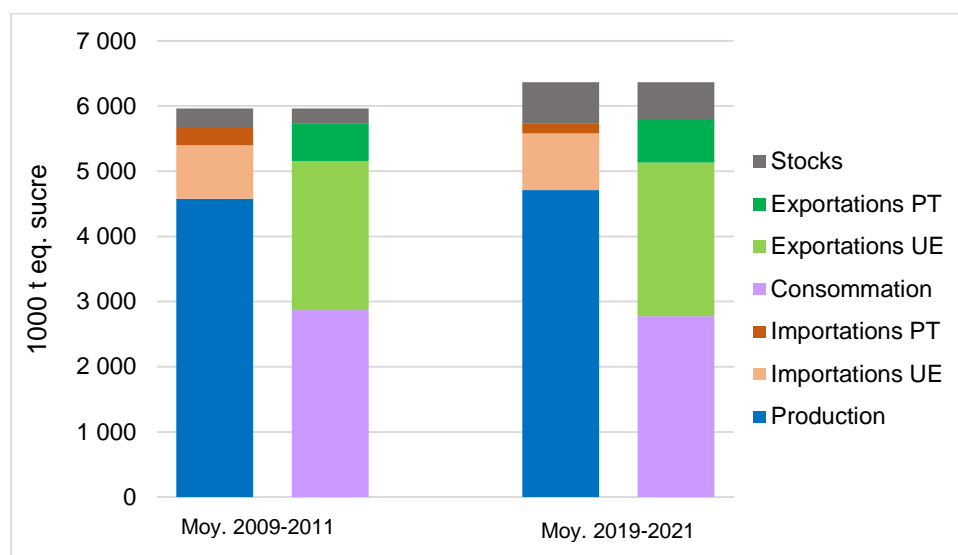
1000 t eq. sucre	Moy. 2009-2011	Moy. 2019-2021	Évolution 10 ans
Stocks début	299	626	110%
Production	4 580	4 709	3%
Importations	1 082	1 030	-5%
<i>dt 1e fournisseur</i>	214	226	6%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Allemagne</i>	
Consommation	2 871	2 778	-3%
Exportations	2 868	3 024	5%
<i>dt 1e client</i>	475	556	17%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Stocks fin	222	563	153%

Exportatrice nette	1 785	1 994	12%
--------------------	-------	-------	-----

Dépendance aux importations	38%	37%	-1
Capacité d'exportations	51%	53%	2
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	60%	61%	1
Taux d'auto-approvisionnement	159%	169%	10

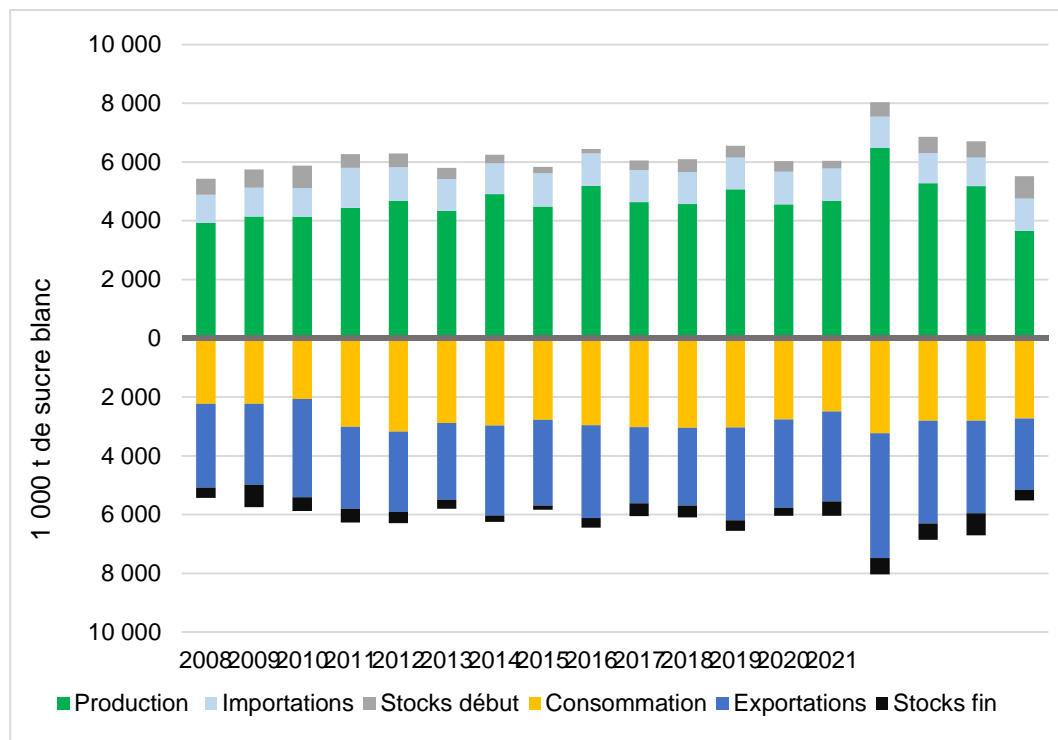
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



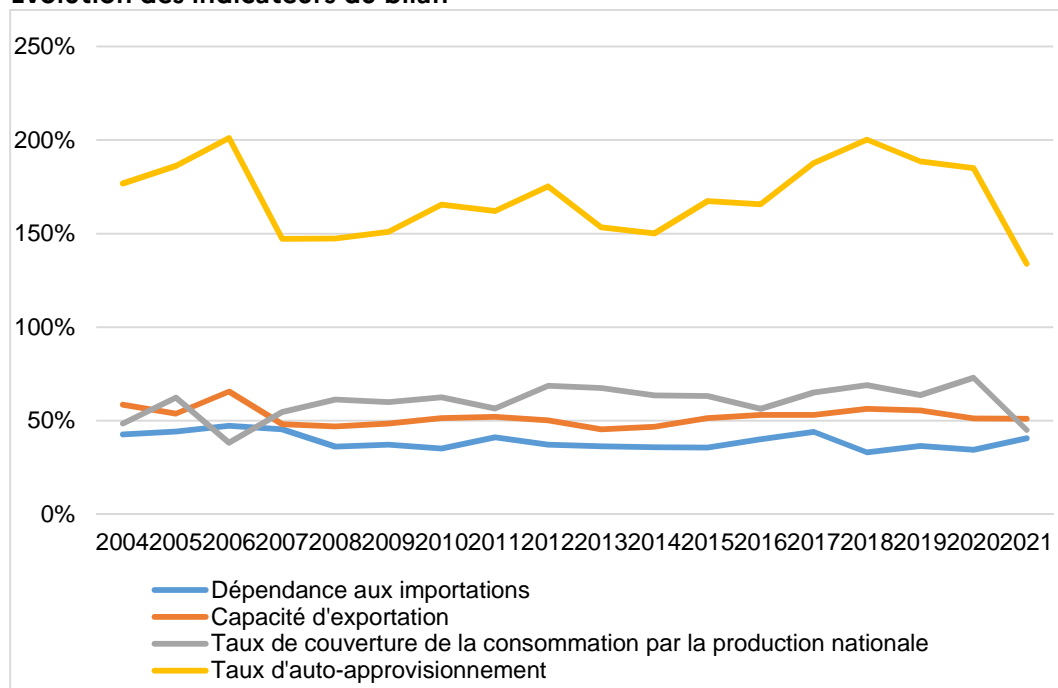
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

FRUITS ET LÉGUMES, POMMES DE TERRE ET VIN



Fruits frais tempérés

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

1000 t Moy. 2008-2010 Moy. 2018-2020 Évolution 10 ans

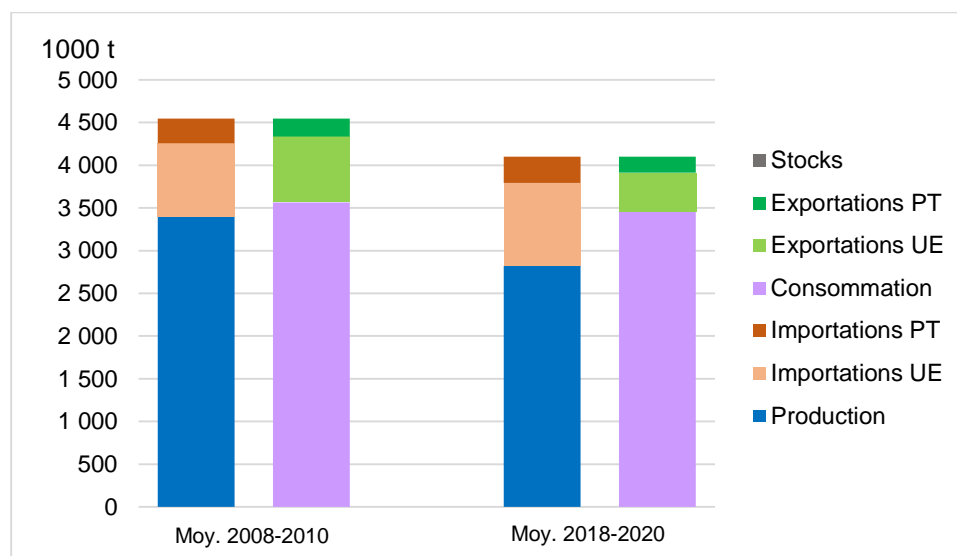
Stocks début			
Production	3 400	2 822	-17%
Importations	1 146	1 279	12%
<i>dt 1e fournisseur</i>	449	585	30%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Consommation	3 564	3 462	-3%
Exportations	983	640	-35%
<i>dt 1e client</i>	154	97	-37%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>Royaume-Uni</i>	
Stocks fin			

importatrice nette	163	640	291%
--------------------	-----	-----	------

Dépendance aux importations	32%	37%	5
Capacité d'exportations	22%	16%	-6
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	68%	63%	-5
Taux d'auto-provisionnement	95%	82%	-14

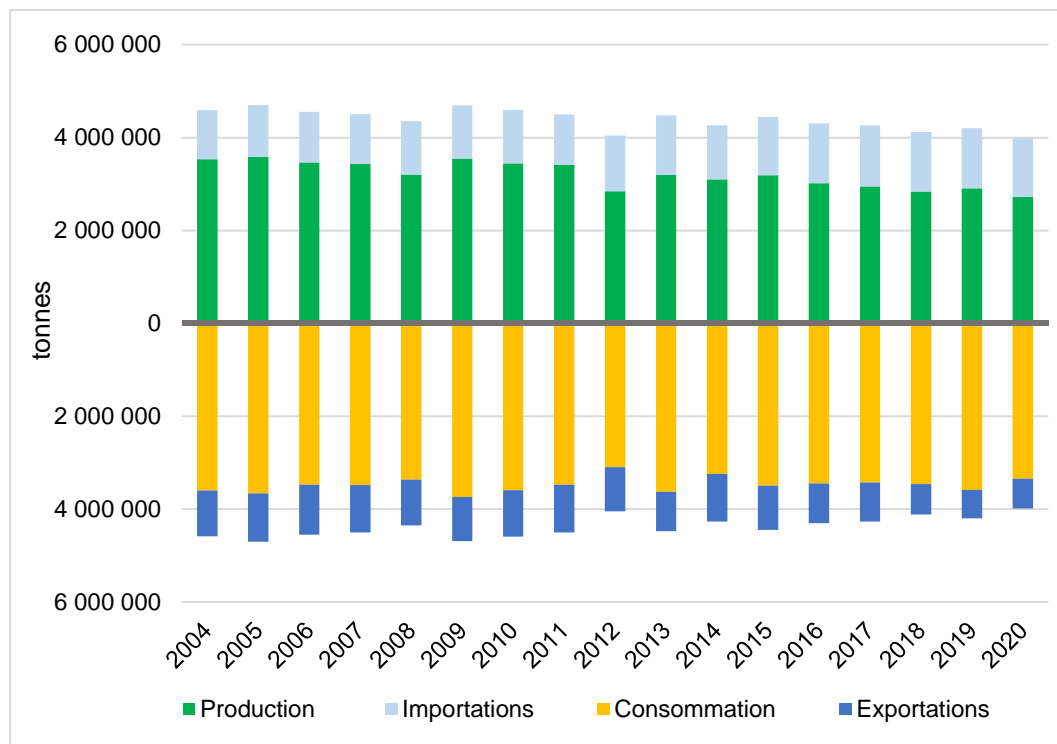
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



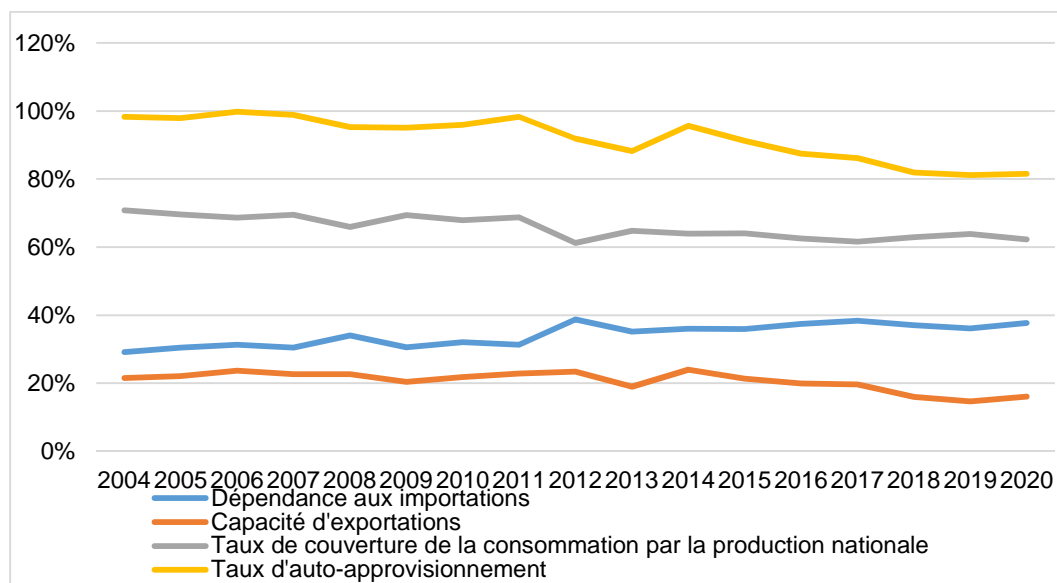
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



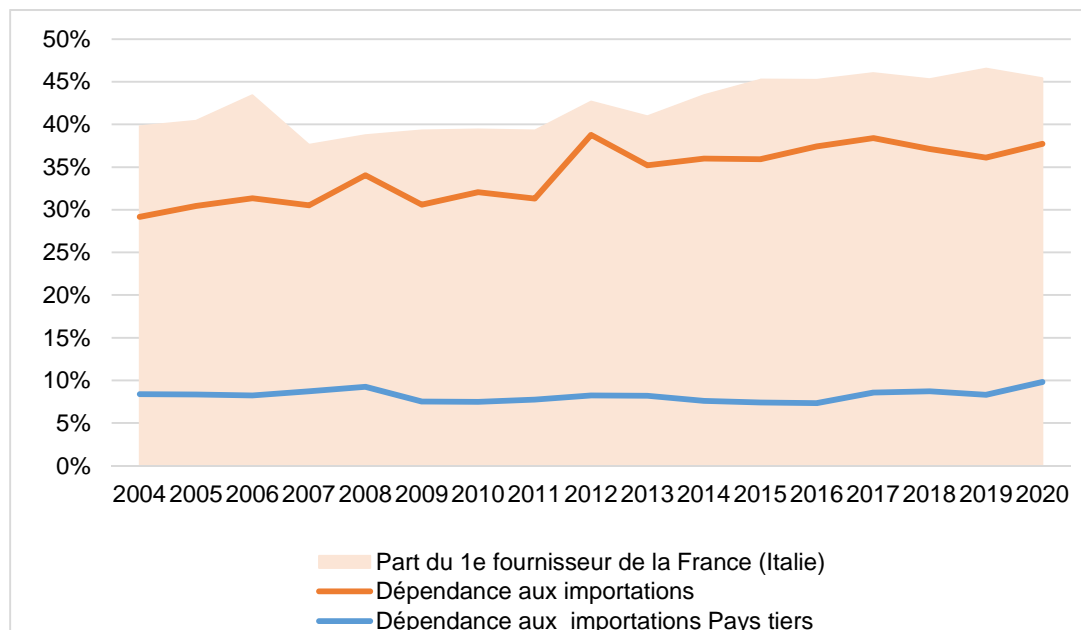
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



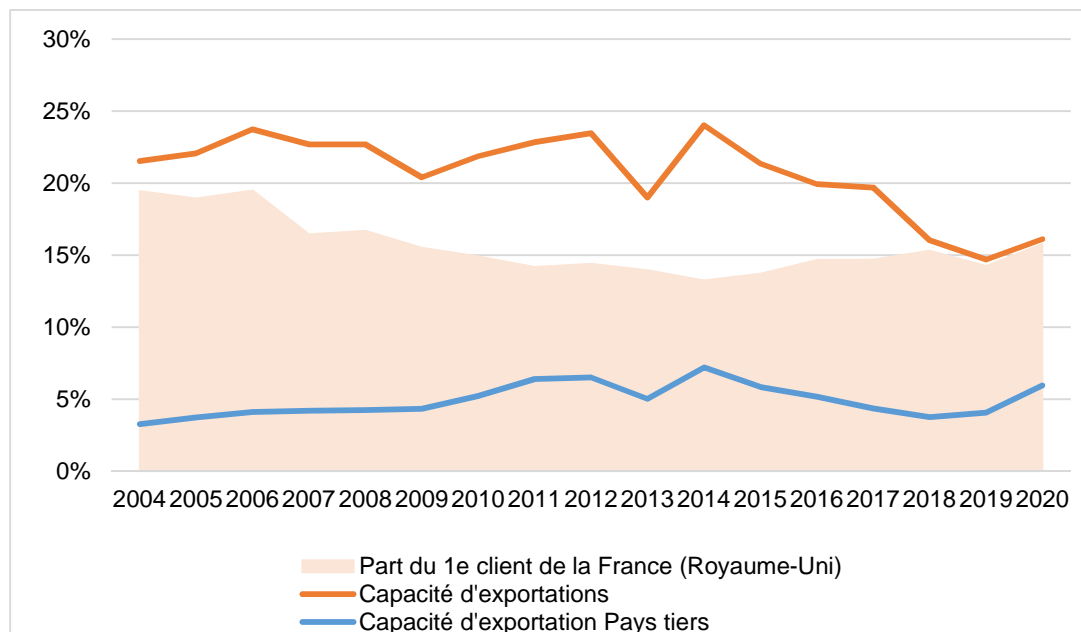
Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

Fruits frais tropicaux et agrumes

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

1000 t Moy. 2008-2010 Moy. 2018-2020 Évolution 10 ans

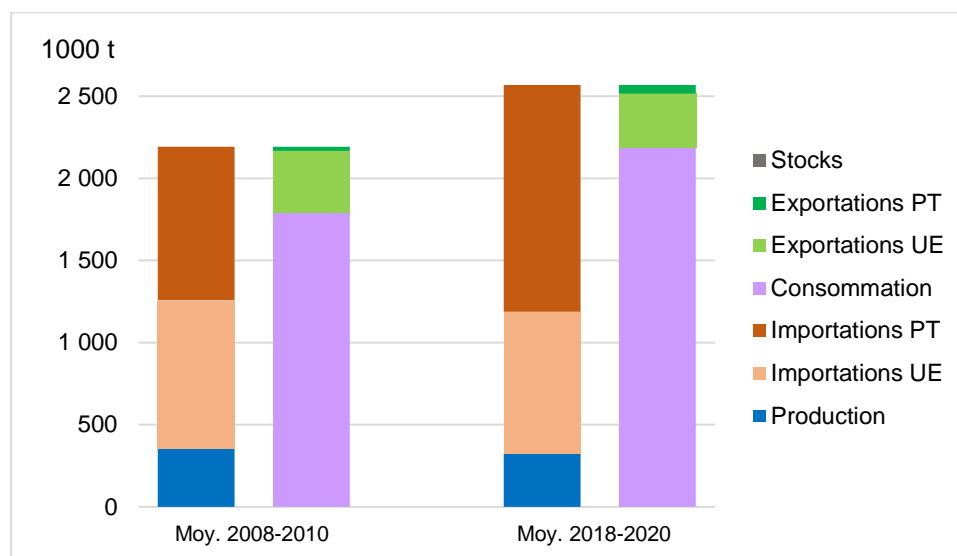
Stocks début			
Production	358	324	-9%
Importations	1 835	2 245	22%
<i>dt 1e fournisseur</i>	772	729	-6%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Consommation	1 793	2 185	22%
Exportations	399	383	-4%
<i>dt 1e client</i>	76	127	68%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Stocks fin			

importatrice nette	1 436	1 862	30%
--------------------	-------	-------	-----

Dépendance aux importations	102%	103%	0
Capacité d'exportations	18%	15%	-3
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	-2%	-3%	0
Taux d'auto-approvisionnement	20%	15%	-5

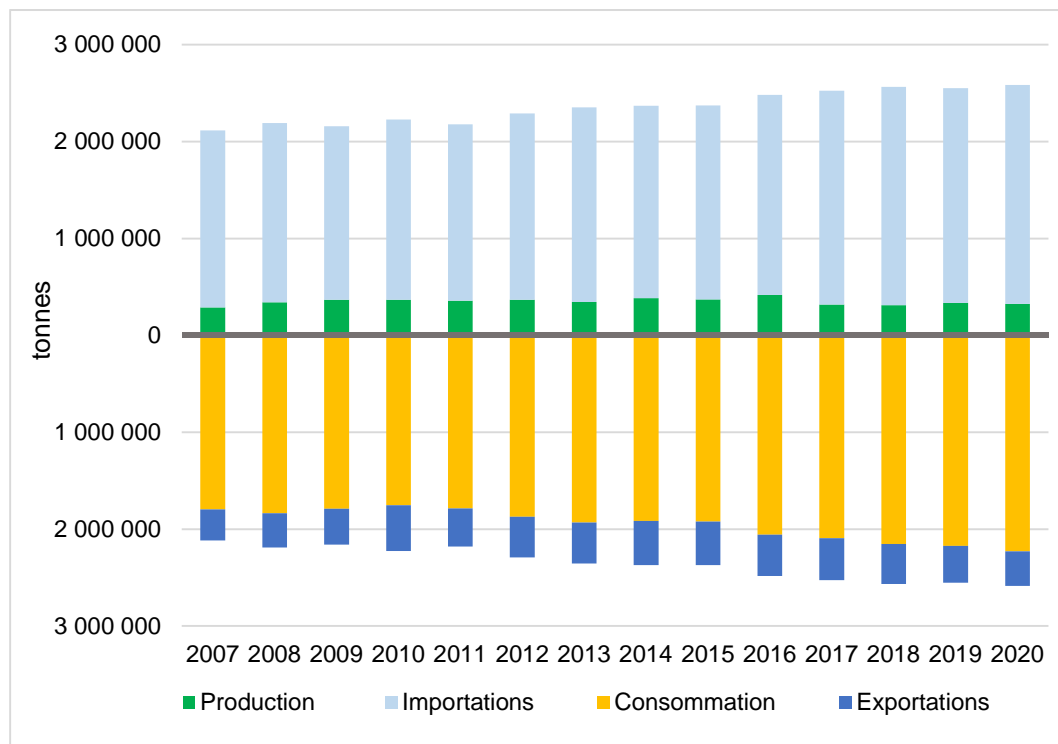
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



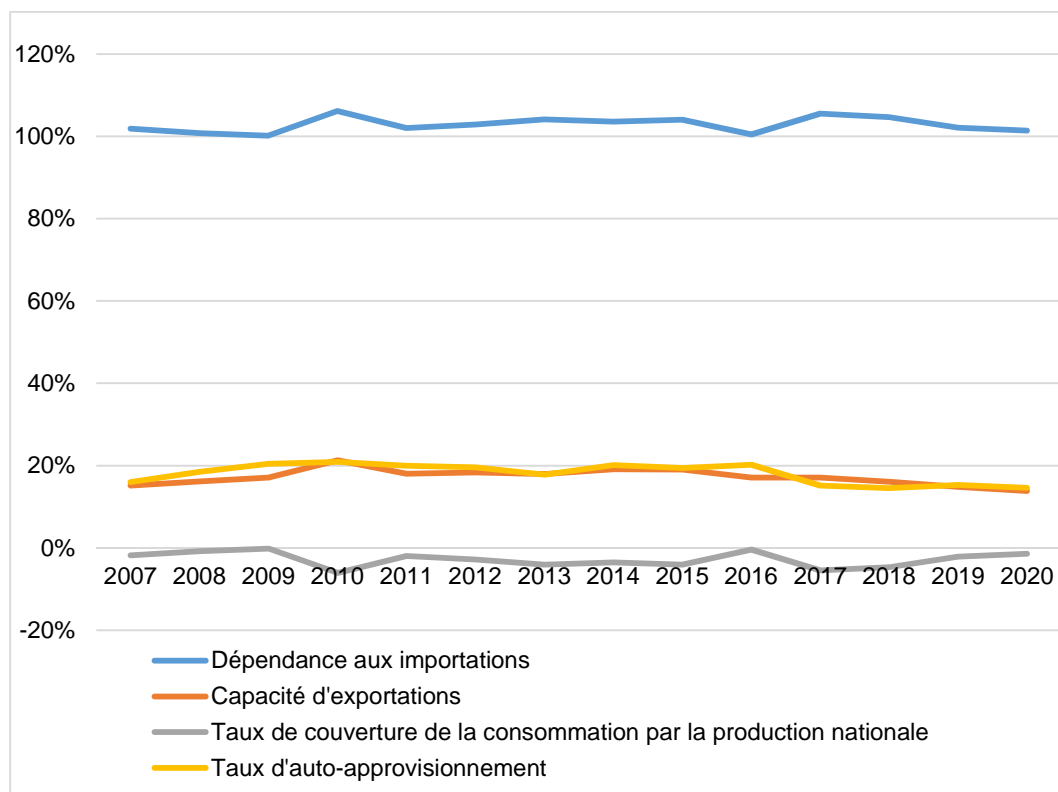
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



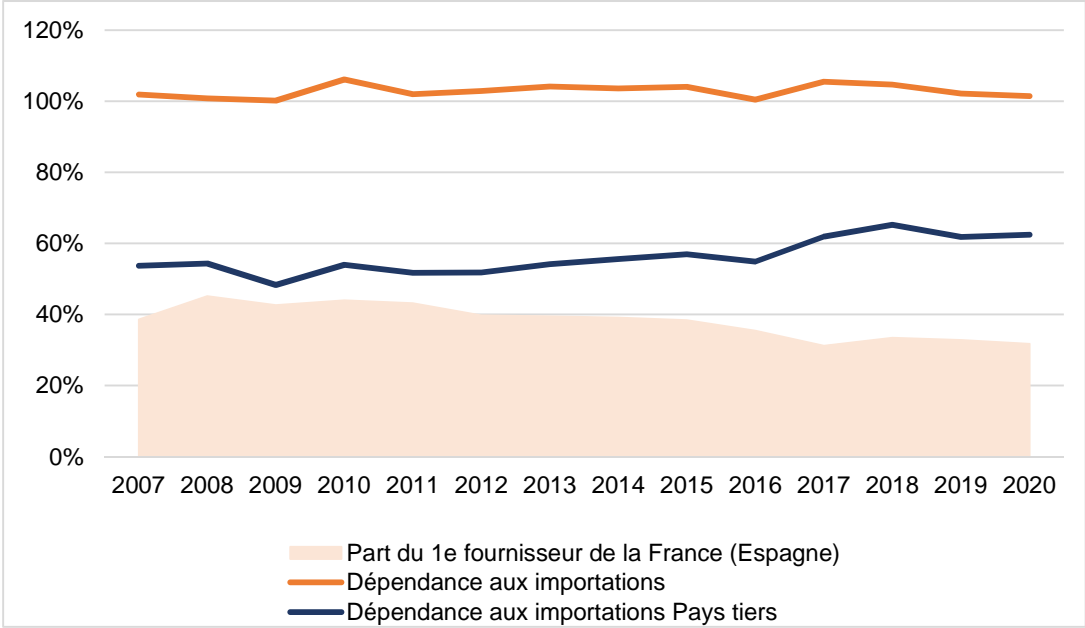
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Légumes frais

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

1 000 t Moy. 2008-2010 Moy. 2018-2020 Évolution 10 ans

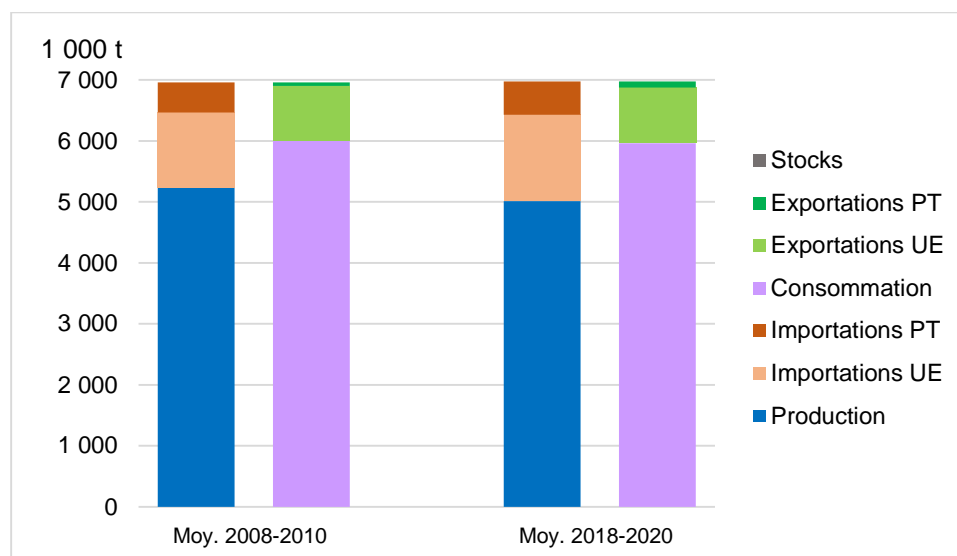
Stocks début			
Production	5 236	5 012	-4%
Importations	1 721	1 964	14%
<i>dt 1e fournisseur</i>	626	792	27%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Consommation	6 010	5 962	-1%
Exportations	948	1 013	7%
<i>dt 1e client</i>	218	179	-18%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Belgique</i>	
Stocks fin			

importatrice nette	774	951	23%
--------------------	-----	-----	-----

Dépendance aux importations	29%	33%	4
Capacité d'exportations	14%	15%	1
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	71%	67%	-4
Taux d'auto-approvisionnement	87%	84%	-3

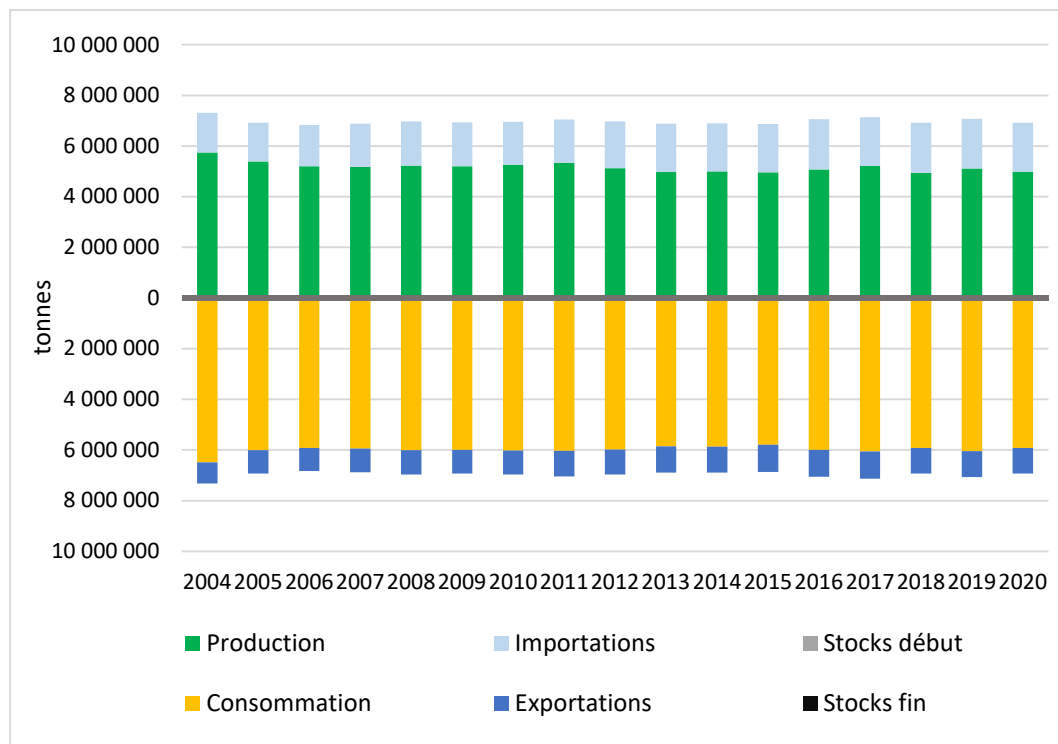
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



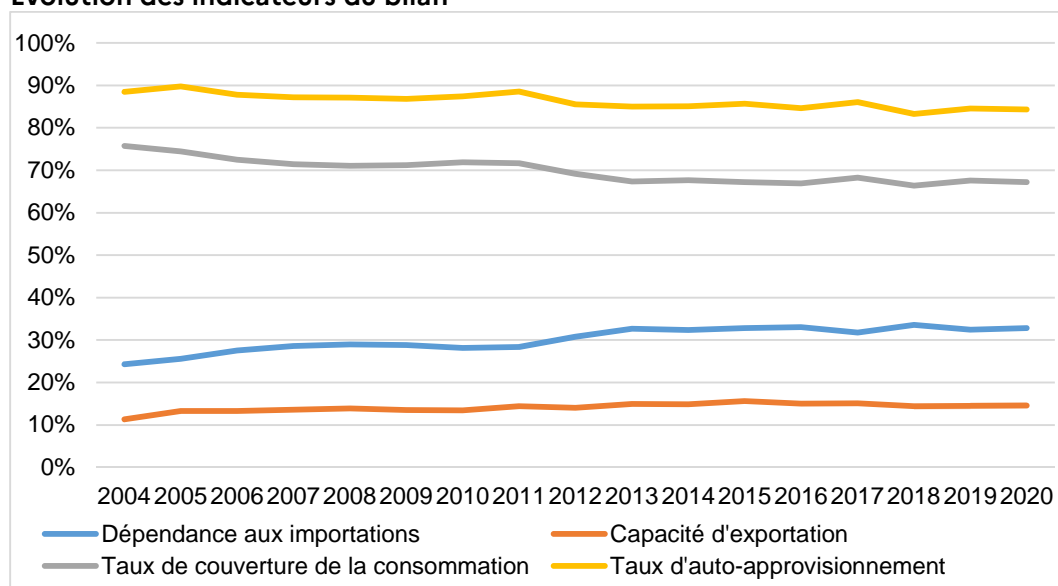
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



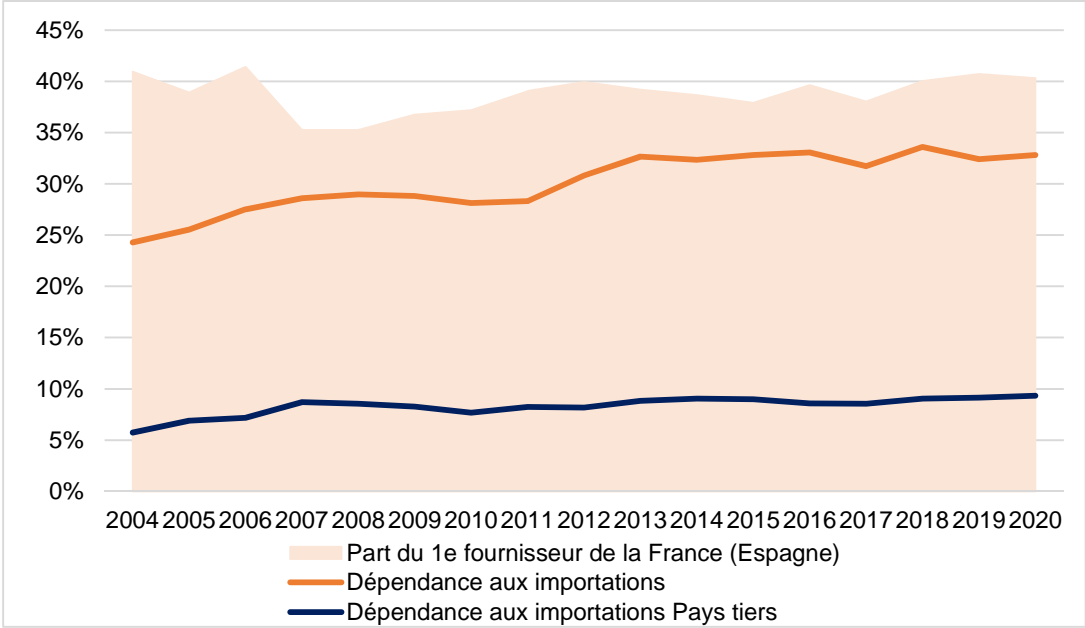
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Pommes de terre

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

1000 t éq PdT fraîche Moy. 2008-2010 Moy. 2018-2020 Évolution 10 ans

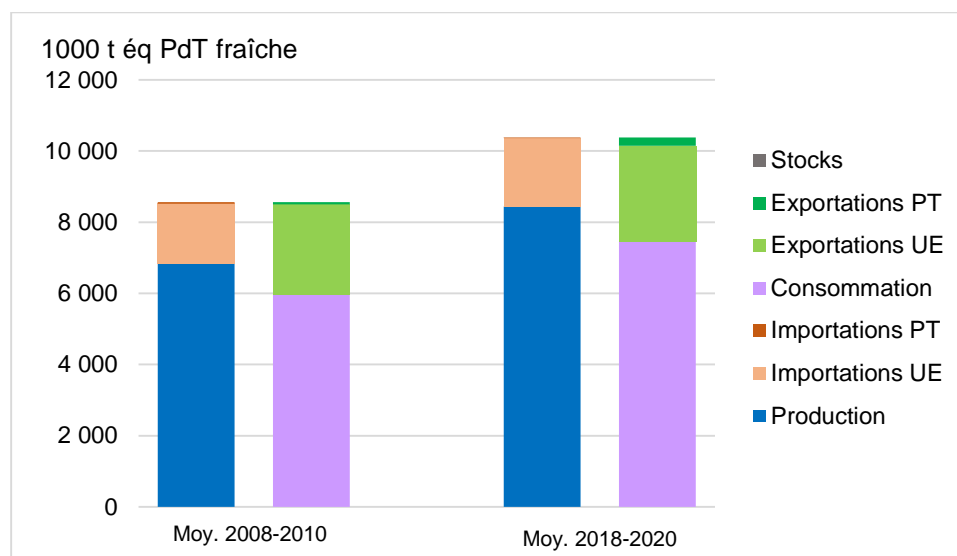
Stocks début			
Production	6 832	8 435	23%
Importations	1 733	1 945	12%
<i>dt 1e fournisseur</i>	811	1 120	38%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Belgique</i>	<i>Belgique</i>	
Consommation	5 960	7 472	25%
Exportations	2 605	2 907	12%
<i>dt 1e client</i>	780	754	-3%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Stocks fin			

Exportatrice nette	872	963	10%
--------------------	-----	-----	-----

Dépendance aux importations	29%	26%	-3
Capacité d'exportations	30%	28%	-2
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	71%	74%	3
Taux d'auto-approvisionnement	115%	113%	-2

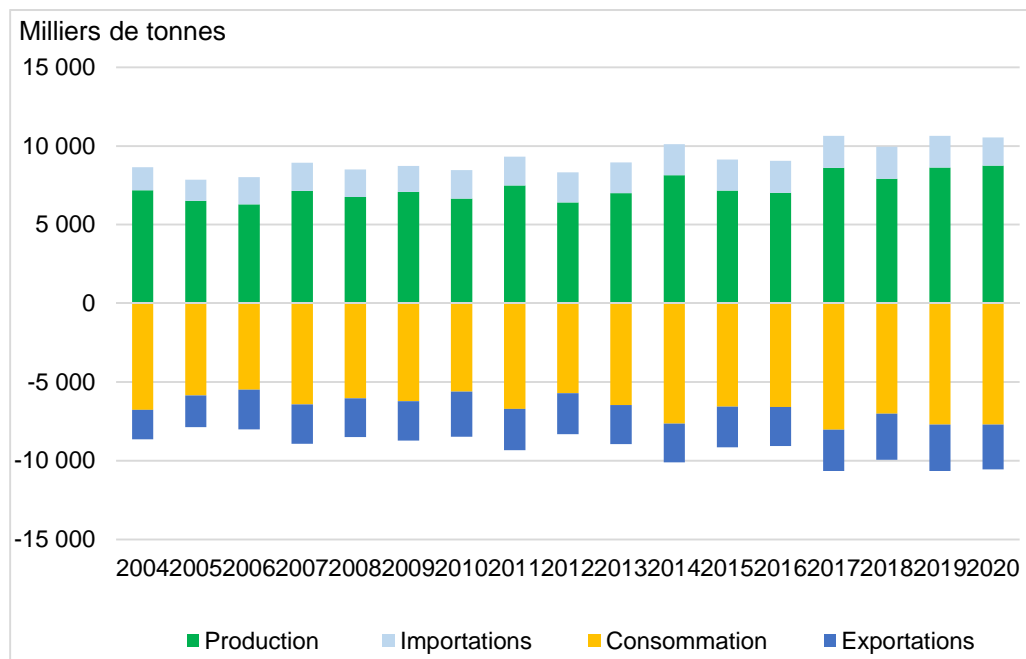
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande

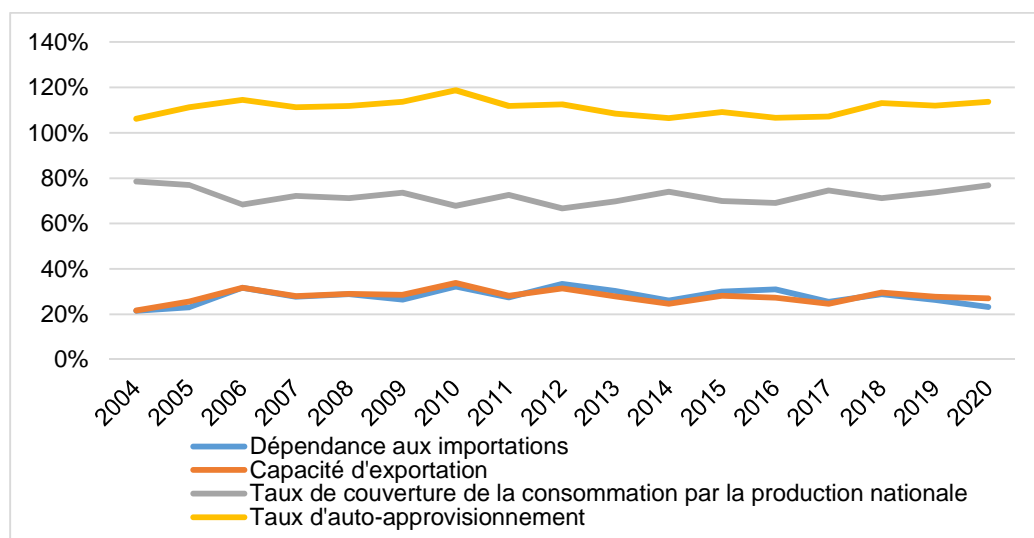


Source : FranceAgriMer

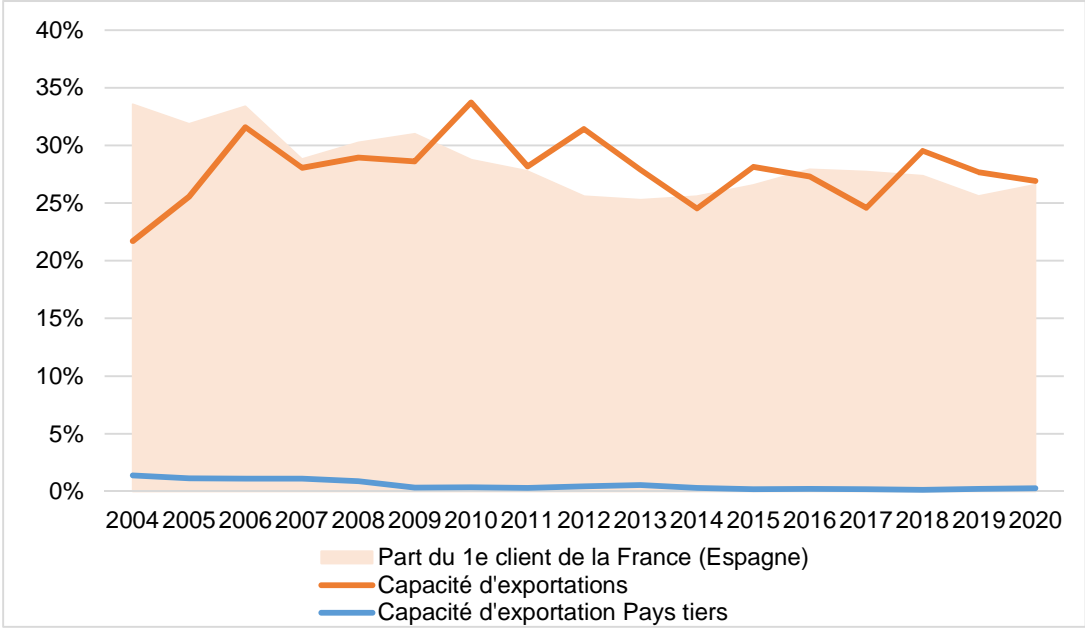
Évolution des postes du bilan offre – demande



Évolution des indicateurs du bilan



Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

Vin

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

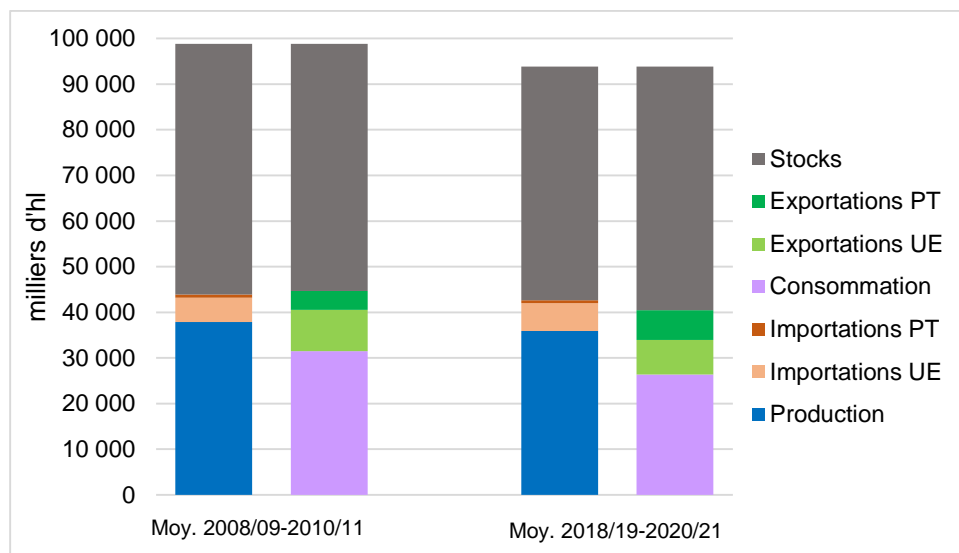
milliers d'hl	Moy. 2008/09- 2010/11	Moy. 2018/19- 2020/21	Évolution 10 ans
Stocks début	54 939	51 259	-7%
Production	37 877	35 942	-5%
Importations	6 012	6 672	11%
<i>dt 1e fournisseur</i>	3 209	4 737	48%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Consommation	31 465	26 399	-16%
Exportations	13 223	14 069	6%
<i>dt 1e client</i>	2 424	2 255	-7%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Allemagne</i>	
Stocks fin	54 139	53 406	-1%

Exportatrice nette	7 212	7 397	3%
--------------------	-------	-------	----

Dépendance aux importations	19%	25%	6
Capacité d'exportations	30%	33%	3
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	78%	83%	5
Taux d'auto-approvisionnement	121%	136%	16

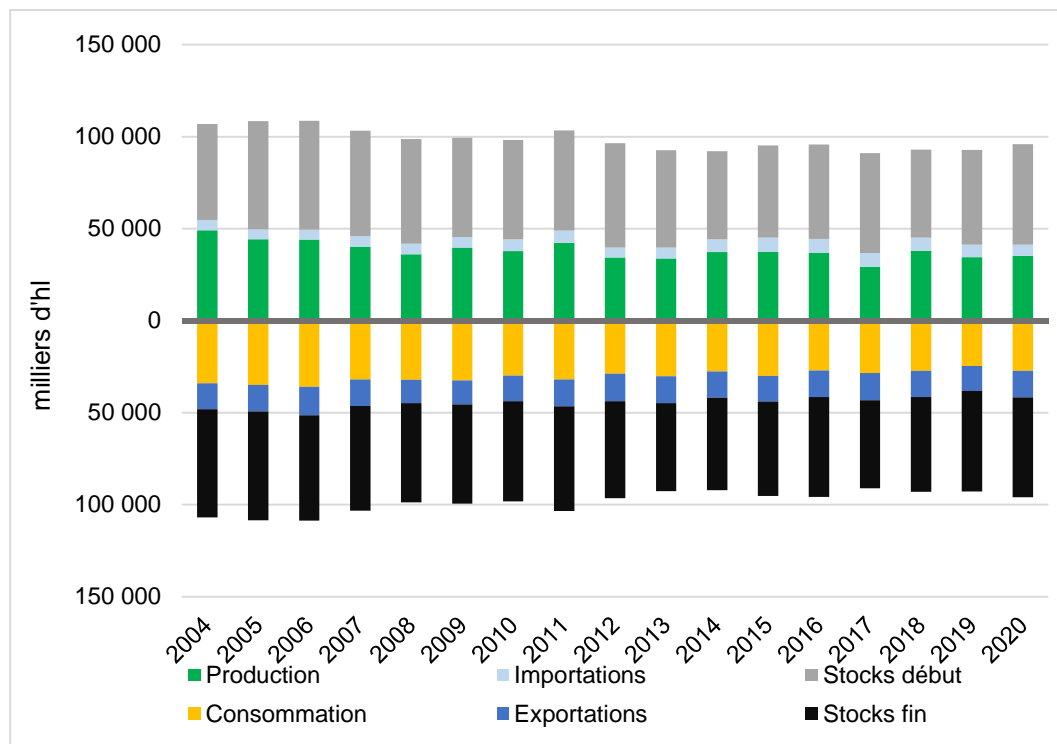
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



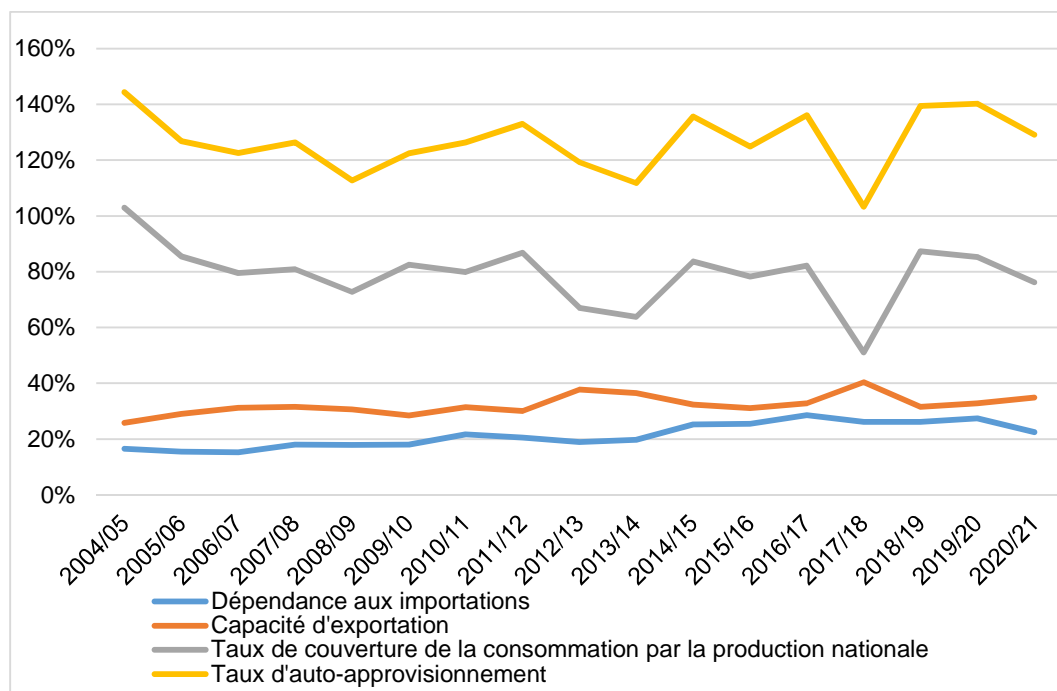
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



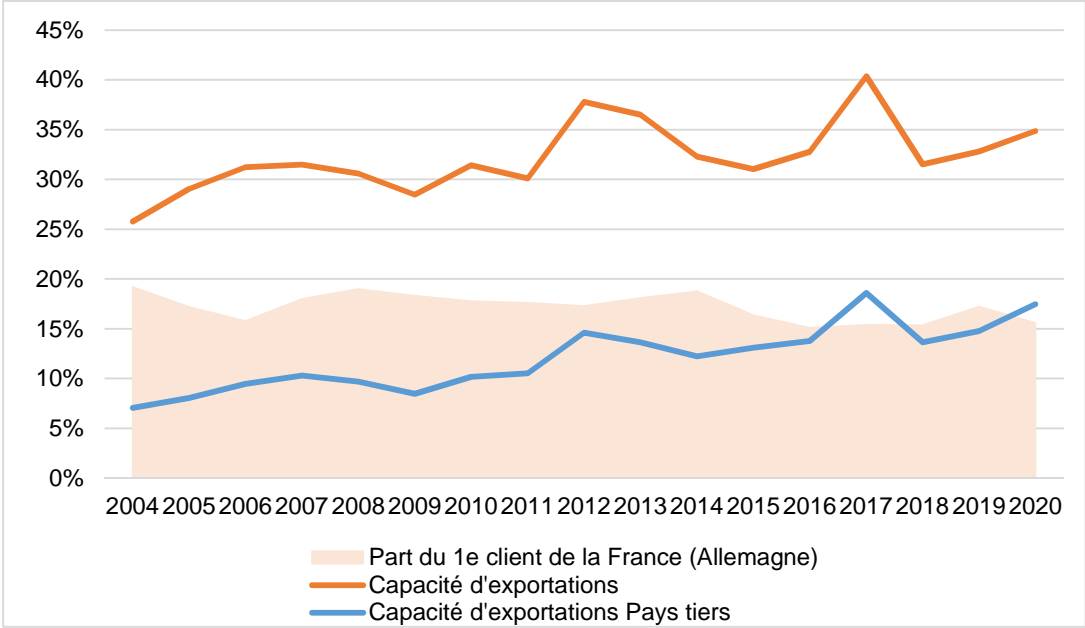
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

PRODUITS LAITIERS



Crème

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

1000 t Moy. 2009-2011 Moy. 2019-2021 Évolution 10 ans

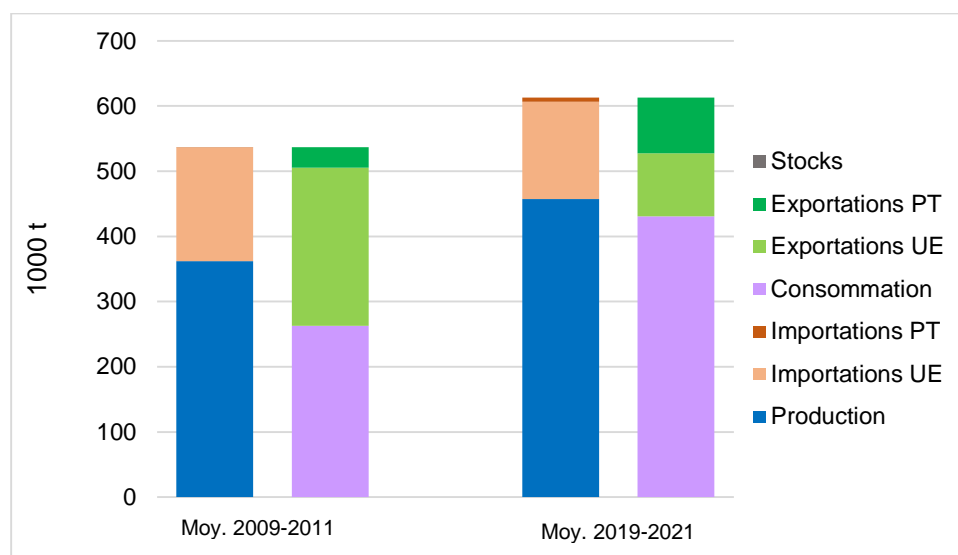
Stocks début			
Production	347	459	32%
Importations	185	161	-13%
<i>dt 1e fournisseur</i>	97	64	-33%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Belgique</i>	<i>Belgique</i>	
Consommation	295	445	51%
Exportations	238	175	-26%
<i>dt 1e client</i>	48	52	8%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Belgique</i>	<i>Belgique</i>	
Stocks fin			

Exportatrice nette	52	15	-72%
--------------------	----	----	------

Dépendance aux importations	64%	36%	-27
Capacité d'exportations	45%	28%	-16
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	36%	64%	27
Taux d'auto-approvisionnement	121%	104%	-18

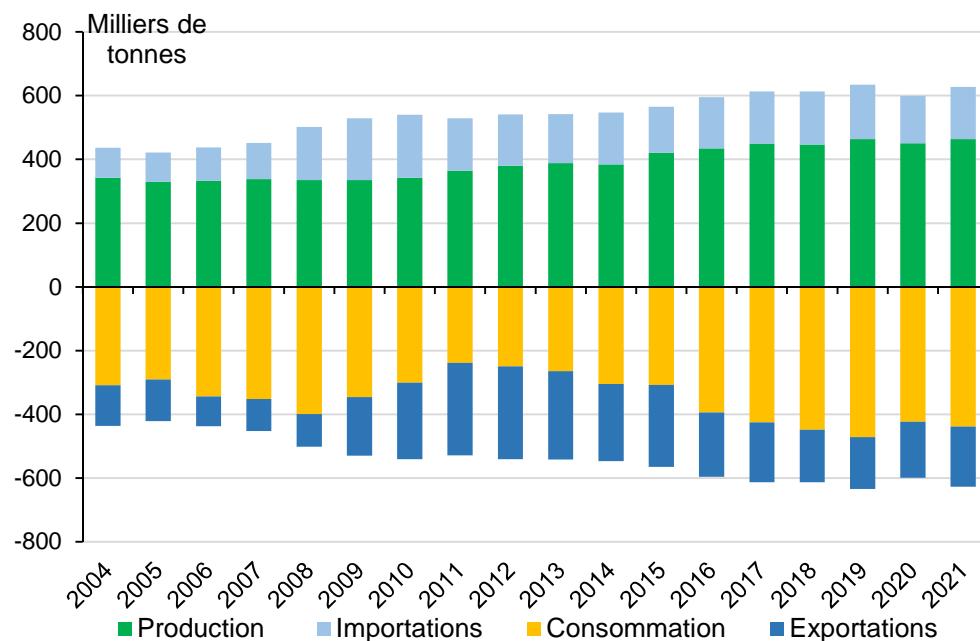
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



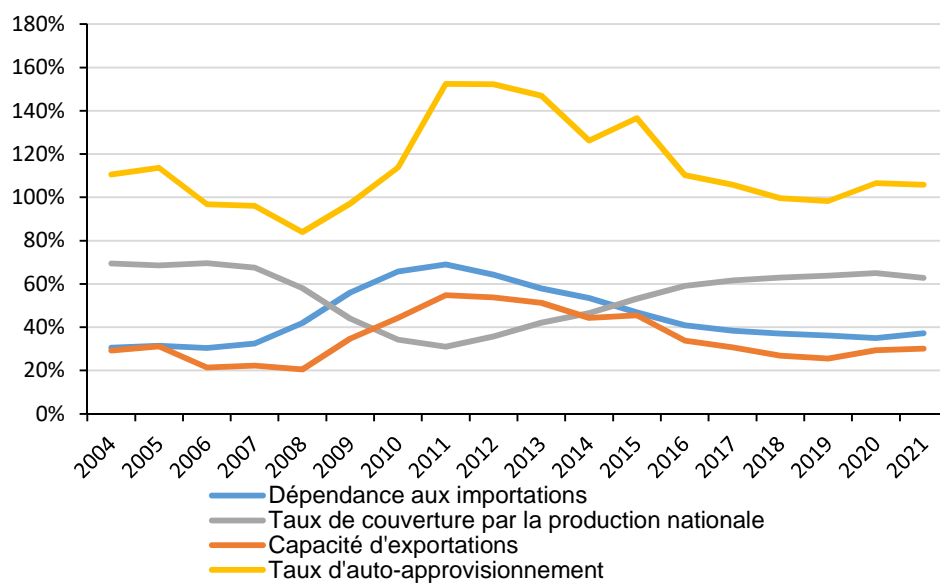
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



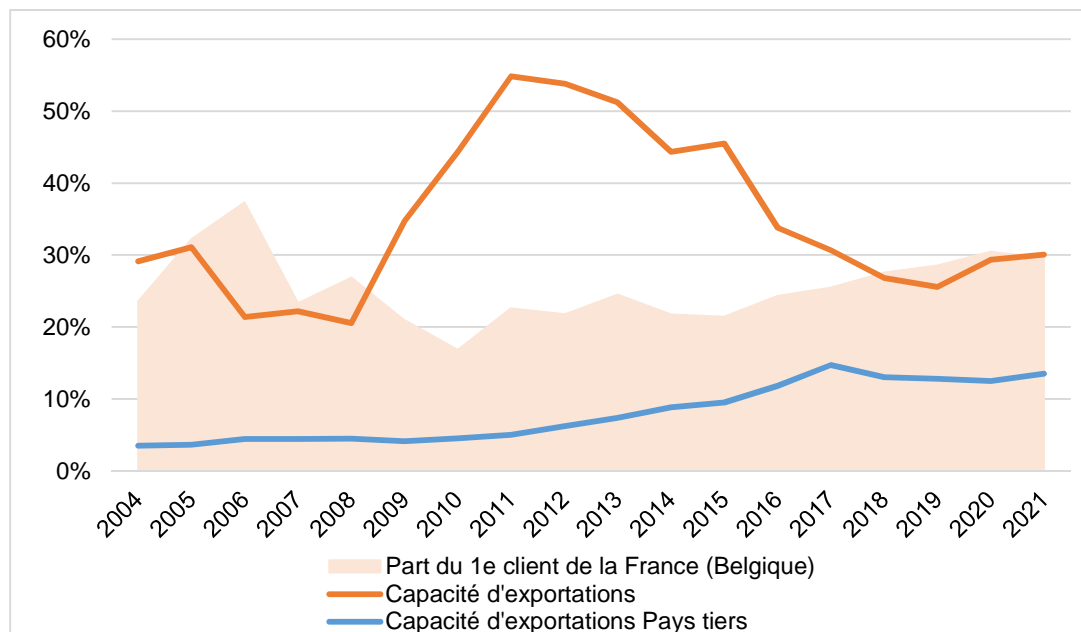
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

Fromages

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

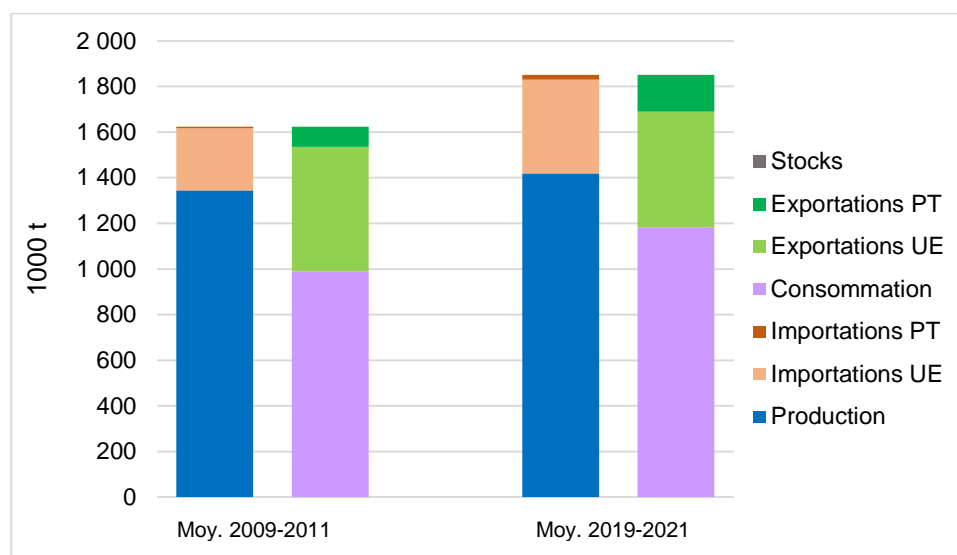
1000 t	Moy. 2009-2011	Moy. 2019-2021	Évolution 10 ans
Stocks début			
Production	1 345	1 419	6%
Importations	278	431	55%
<i>dt 1e fournisseur</i>	69	111	62%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Pays-Bas</i>	
Consommation	990	1 183	19%
Exportations	633	668	5%
<i>dt 1e client</i>	132	132	0%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Allemagne</i>	
Stocks fin			

Exportatrice nette	355	236	-33%
--------------------	-----	-----	------

Dépendance aux importations	28%	36%	8
Capacité d'exportations	39%	36%	-3
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	72%	64%	-8
Taux d'auto-approvisionnement	136%	120%	-16

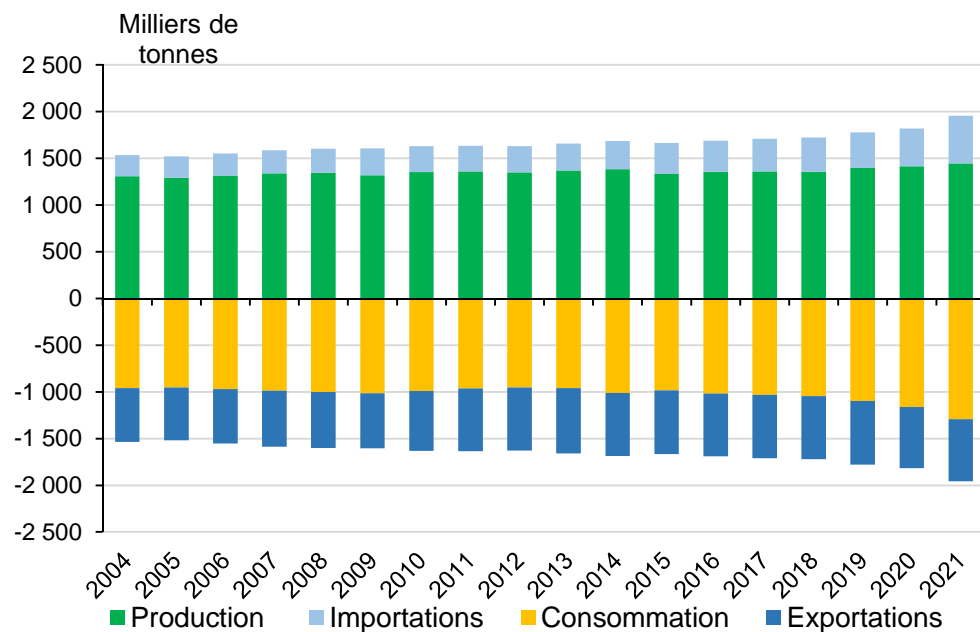
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



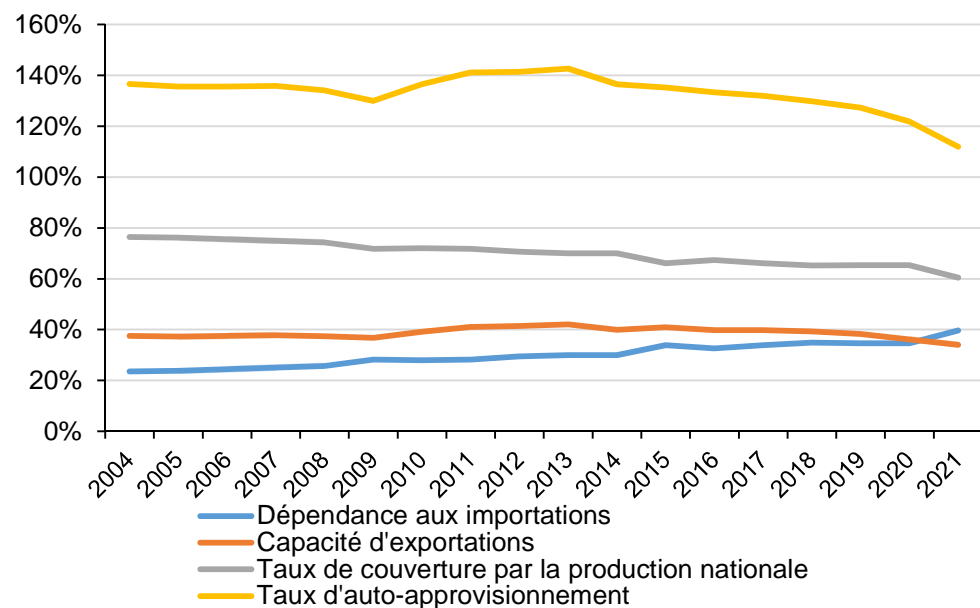
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



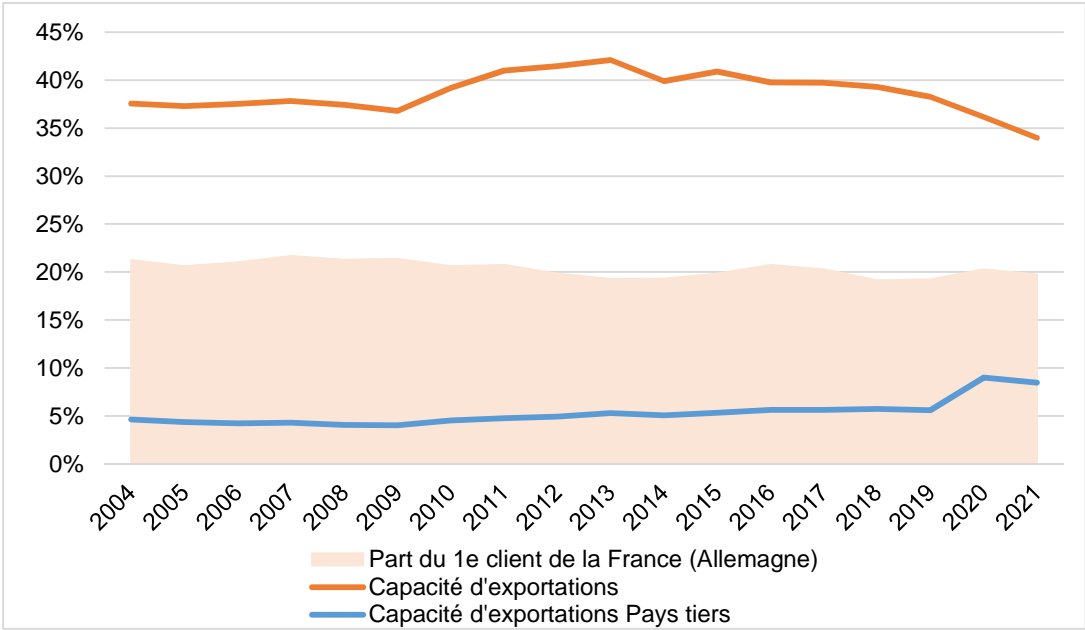
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

Matières grasses solides

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

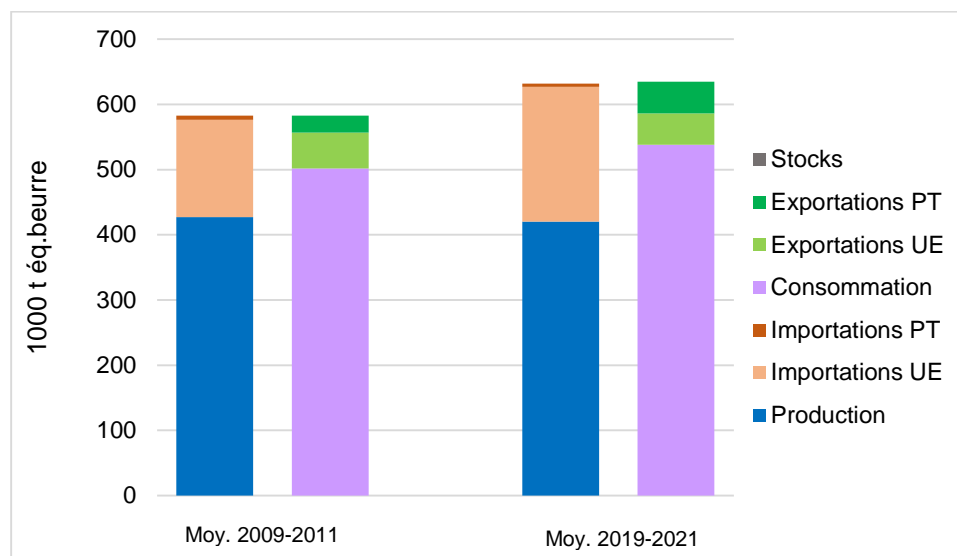
1000 t éq.beurre	Moy. 2009-2011	Moy. 2019-2021	Évolution 10 ans
Stocks début			
Production	427	420	-2%
Importations	156	214	38%
<i>dt 1e fournisseur</i>	41	67	64%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Belgique</i>	<i>Pays-Bas</i>	
Consommation	502	538	7%
Exportations	81	96	20%
<i>dt 1e client</i>	15	15	4%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Italie</i>	<i>Belgique</i>	
Stocks fin			

Importatrice nette	75	118	57%
--------------------	----	-----	-----

Dépendance aux importations	31%	40%	9
Capacité d'exportations	14%	15%	1
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	69%	60%	-9
Taux d'auto-approvisionnement	85%	78%	-7

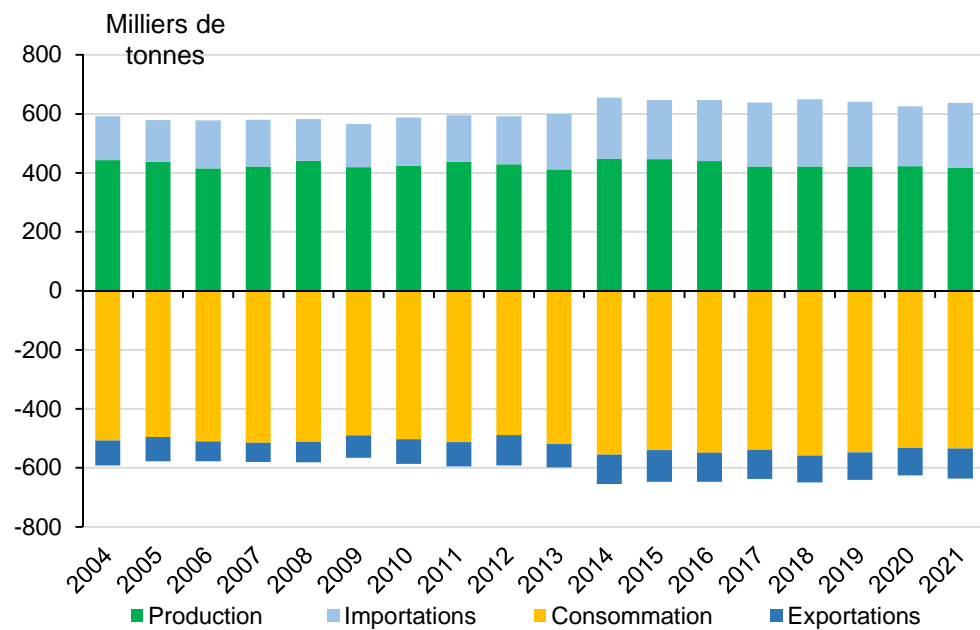
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



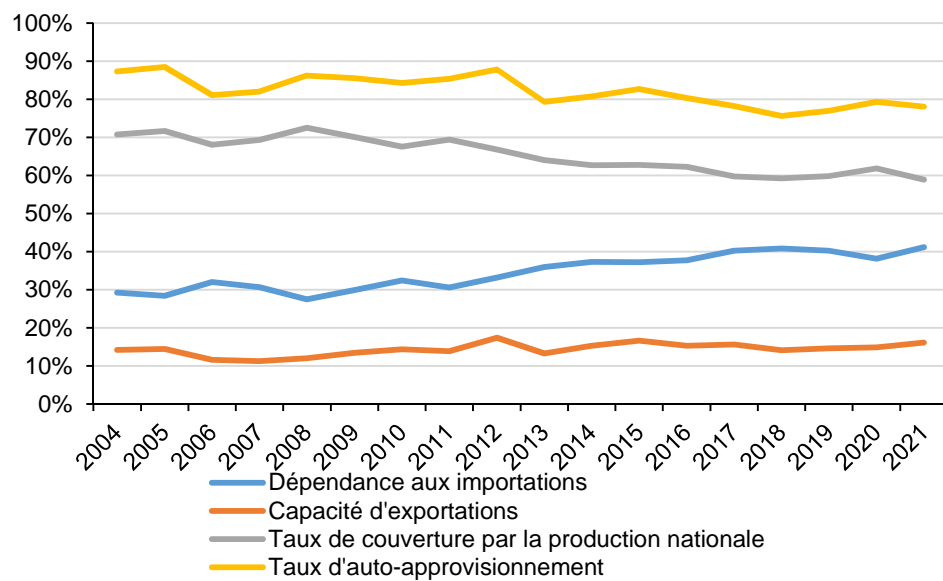
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



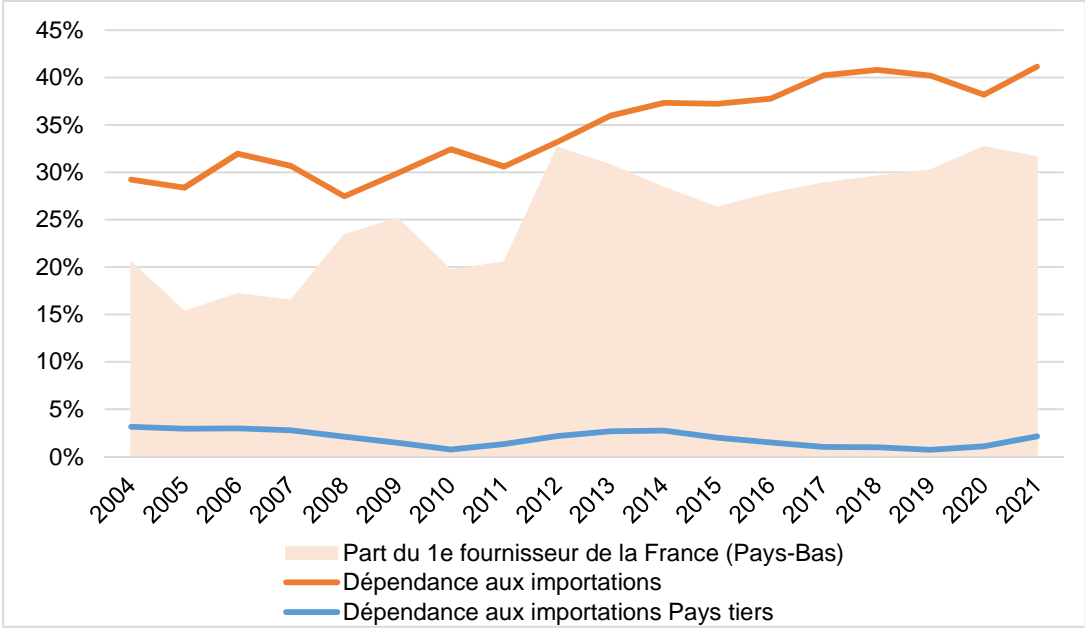
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Poudre de lait écrémée

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

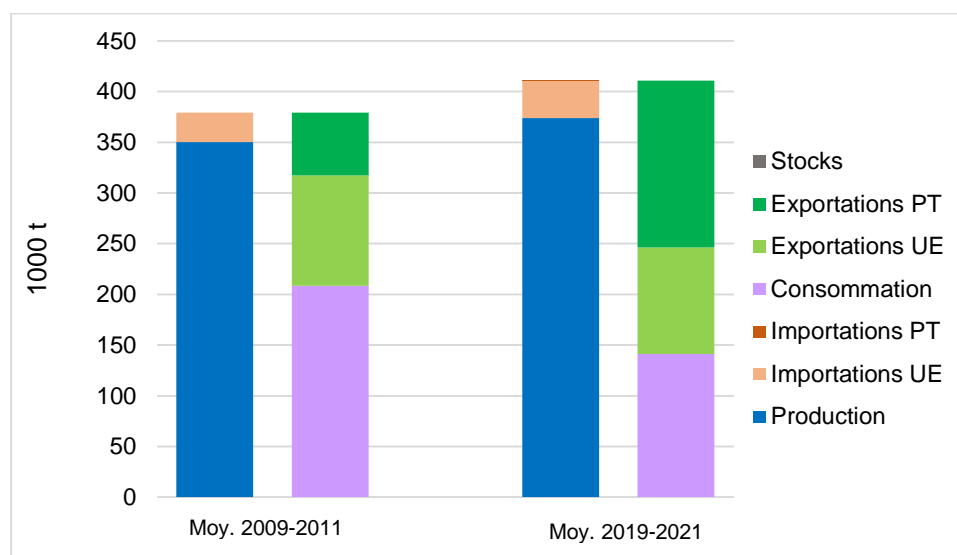
1000 t	Moy. 2009-2011	Moy. 2019-2021	Évolution 10 ans
Stocks début			
Production	350	374	7%
Importations	33	35	6%
<i>dt 1e fournisseur</i>	7	12	81%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Belgique</i>	<i>Pays-Bas</i>	
Consommation	208	141	-32%
Exportations	171	270	58%
<i>dt 1e client</i>	32	38	19%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Belgique</i>	<i>Pays-Bas</i>	
Stocks fin			

Exportatrice nette	138	235	70%
--------------------	-----	-----	-----

Dépendance aux importations	14%	26%	12
Capacité d'exportations	45%	66%	21
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	86%	74%	-12
Taux d'auto-approvisionnement	171%	265%	94

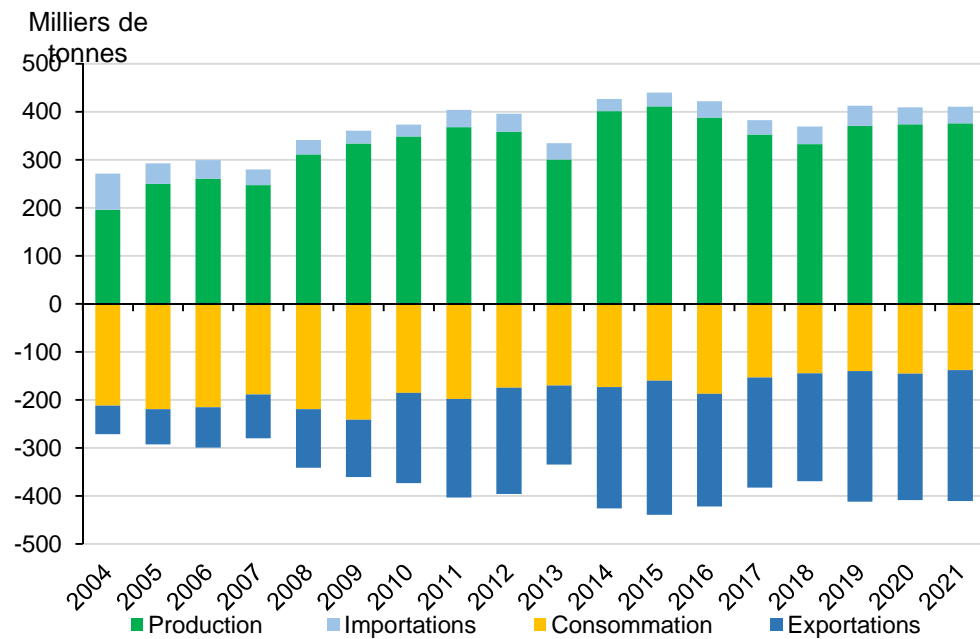
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



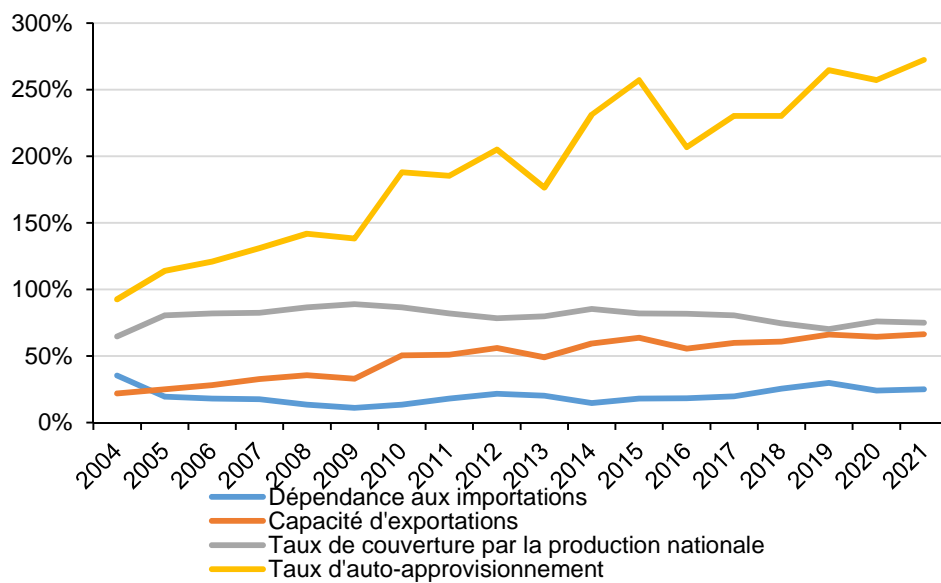
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



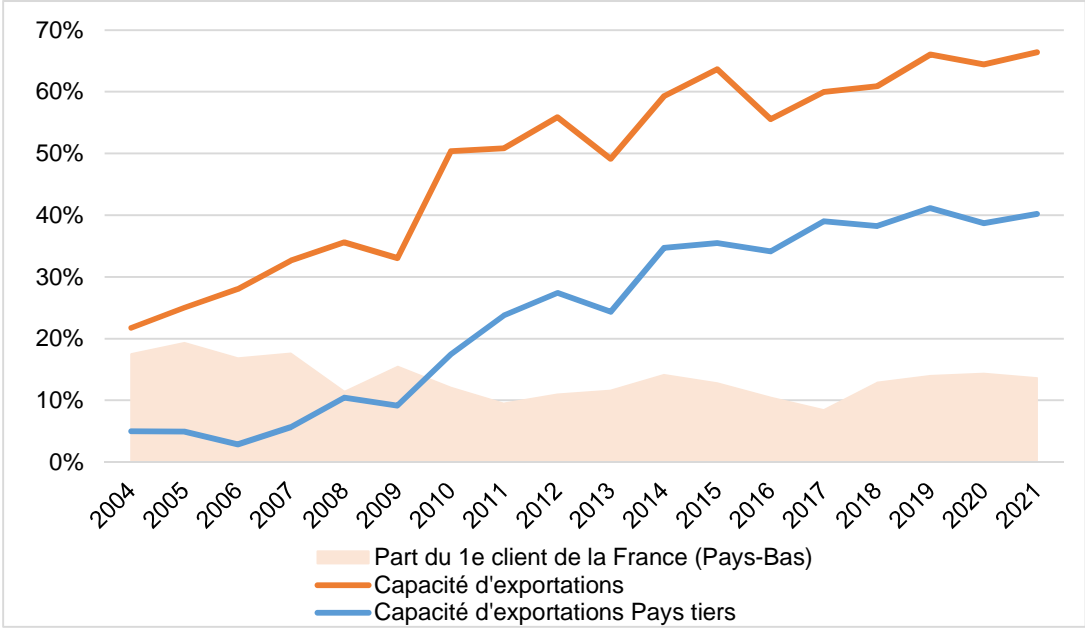
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

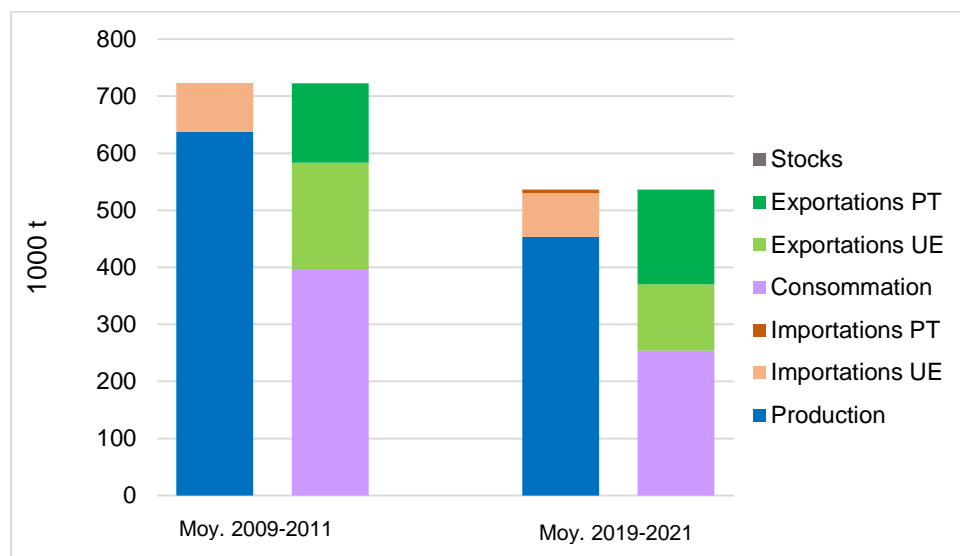
Poudre de lactosérum

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

1000 t	Moy. 2009-2011	Moy. 2019-2021	Évolution 10 ans
Stocks début			
Production	637	453	-29%
Importations	85	83	-3%
<i>dt 1e fournisseur</i>	21	24	14%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Espagne</i>	<i>Pays-Bas</i>	
Consommation	396	254	-36%
Exportations	327	282	-14%
<i>dt 1e client</i>	88	59	-33%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Pays-Bas</i>	
Stocks fin			
Exportatrice nette	241	199	-17%
Dépendance aux importations	22%	33%	12
Capacité d'exportations	45%	53%	8
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	78%	67%	-12
Taux d'auto-approvisionnement	161%	179%	18

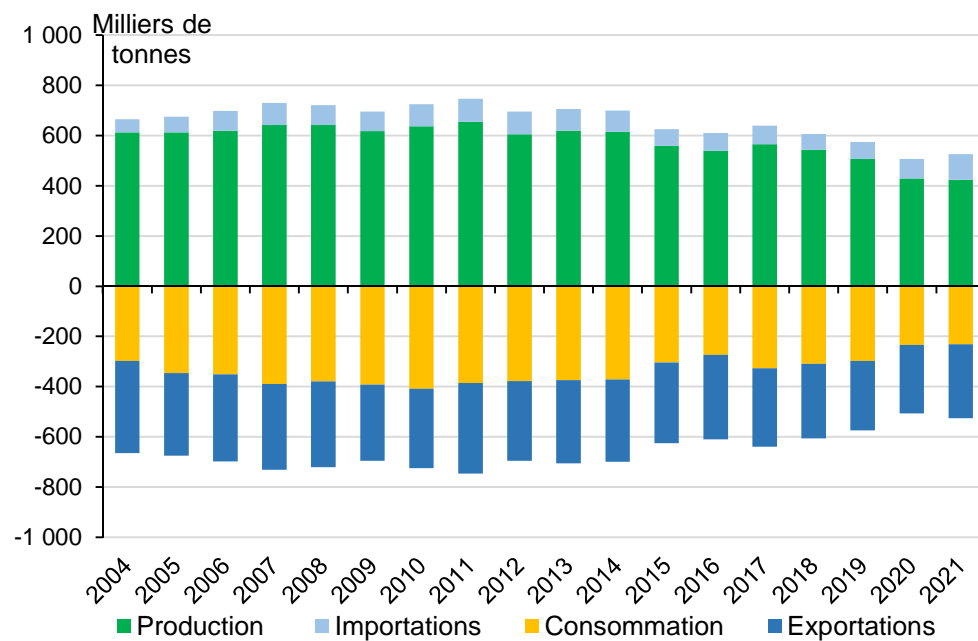
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



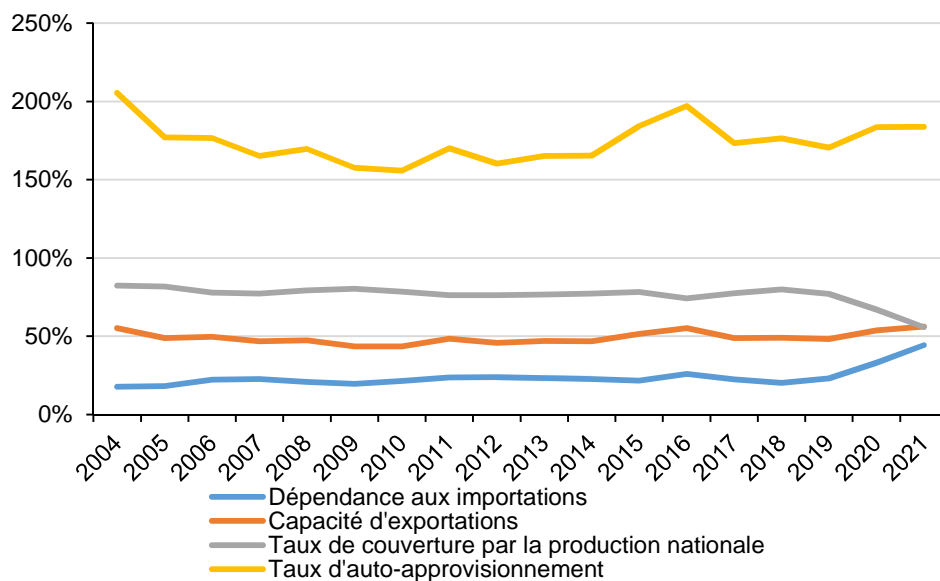
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



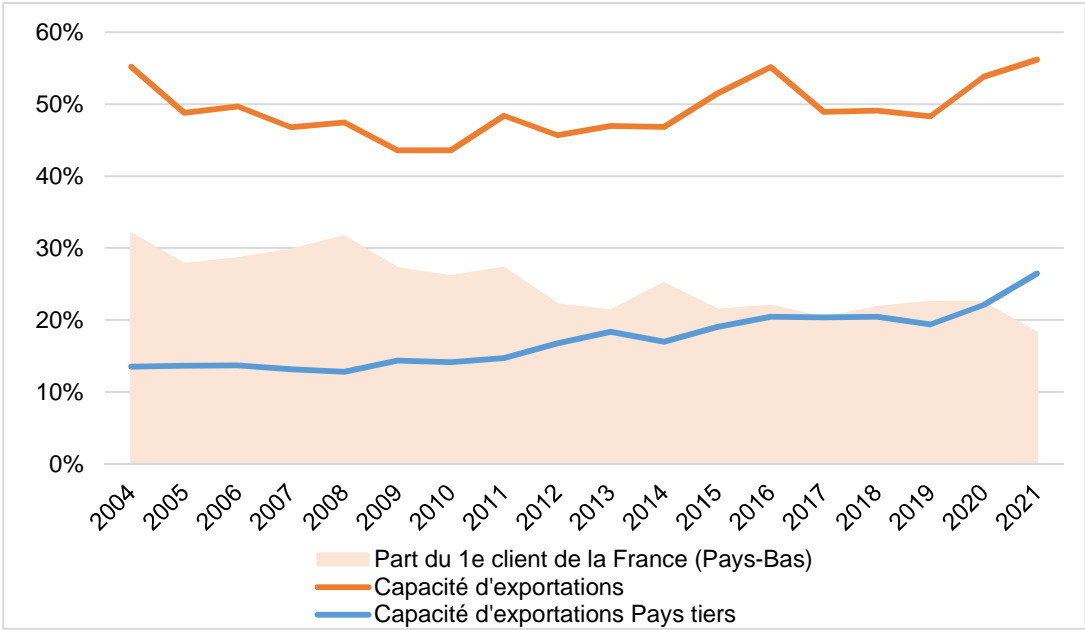
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

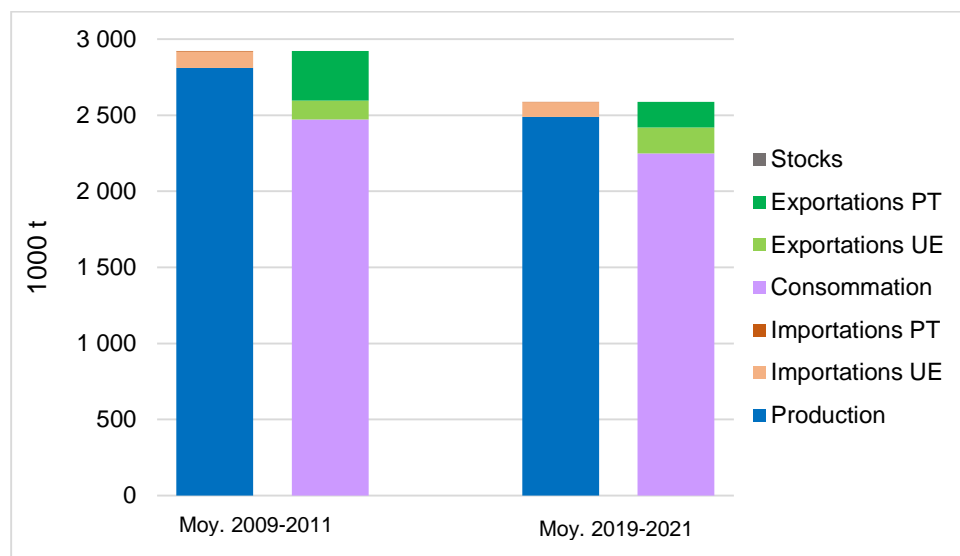
Yaourts

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

1000 t	Moy. 2009-2011	Moy. 2019-2021	Évolution 10 ans
Stocks début			
Production	2 812	2 490	-11%
Importations	110	98	-11%
<i>dt 1e fournisseur</i>	44	37	-16%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Belgique</i>	<i>Allemagne</i>	
Consommation	2 473	2 250	-9%
Exportations	449	338	-25%
<i>dt 1e client</i>	159	109	-31%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>Royaume-Uni</i>	
Stocks fin			
Exportatrice nette	339	240	-29%
Dépendance aux importations	4%	4%	0
Capacité d'exportations	15%	13%	-2
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	96%	96%	0
Taux d'auto-provisionnement	114%	111%	-3

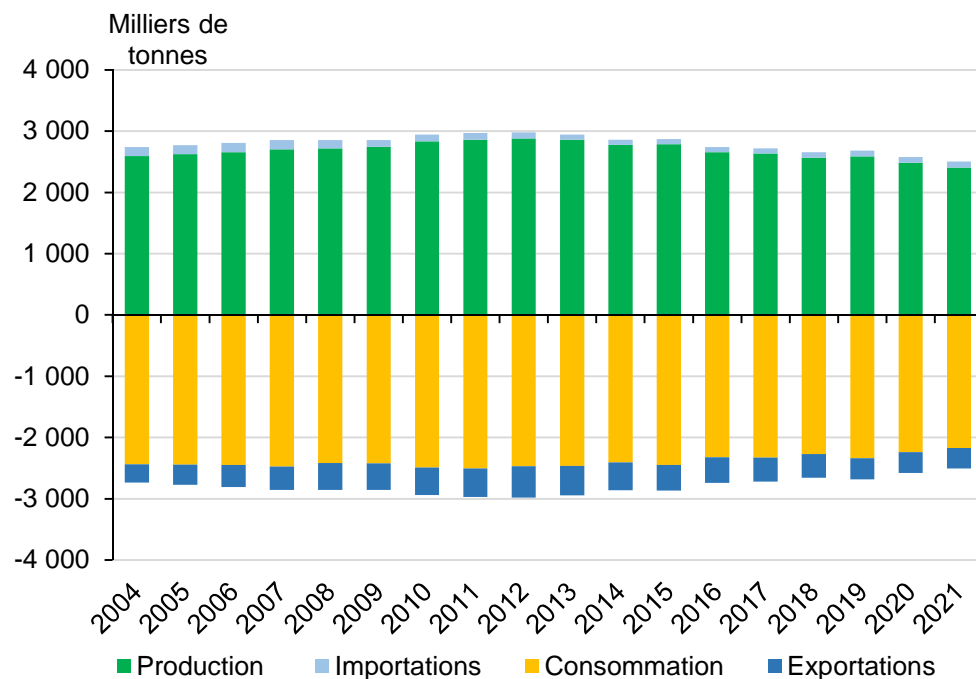
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



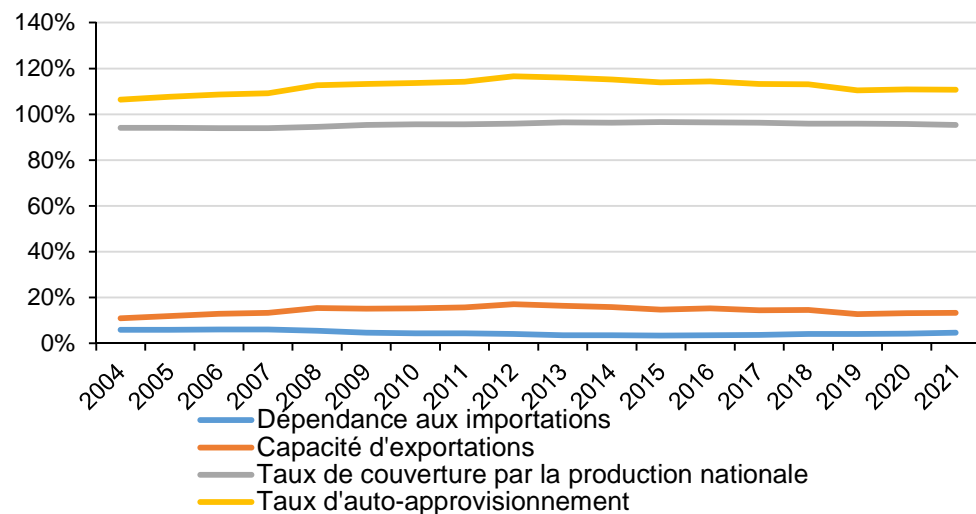
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre –demande



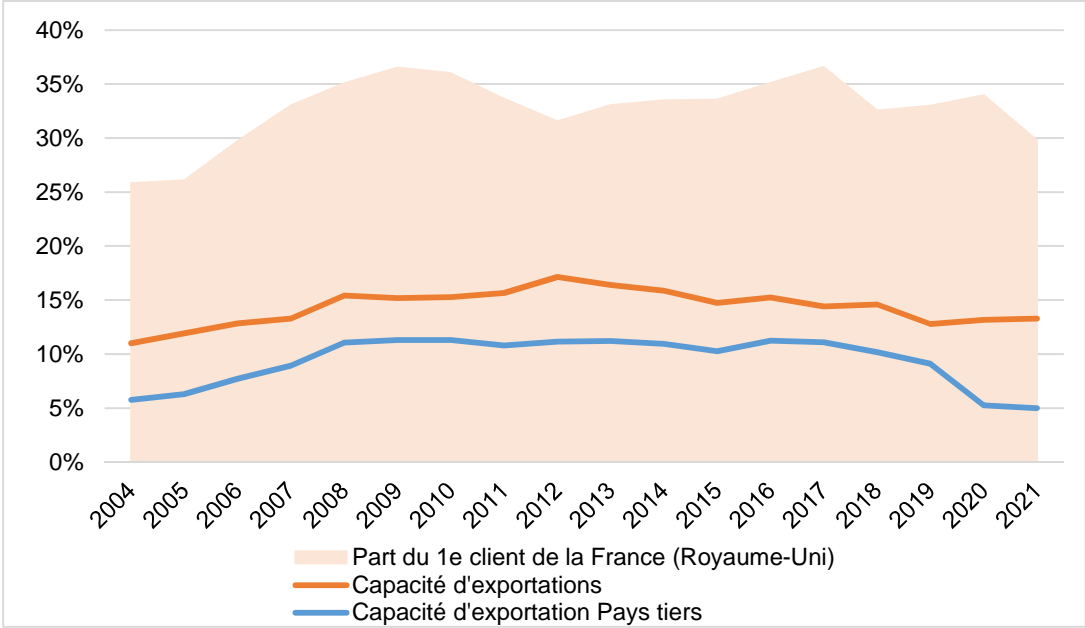
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

VIANDES ET OEUFS



Viande bovine

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

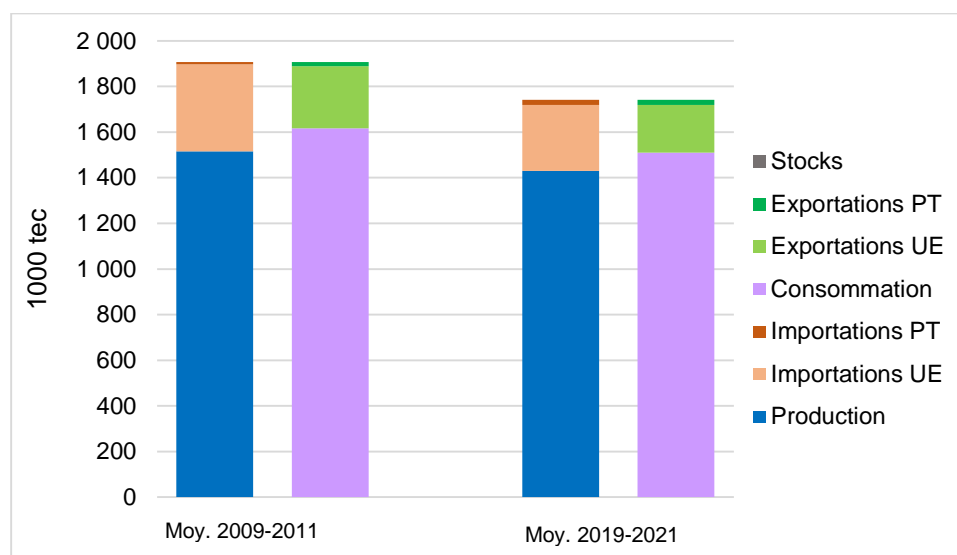
1000 tec	Moy. 2009-2011	Moy. 2019-2021	Évolution 10 ans
Stocks début			
Production	1 516	1 430	-6%
Importations	392	312	-20%
<i>dt 1e fournisseur</i>	100	64	-36%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Pays-Bas</i>	
Consommation	1 617	1 509	-7%
Exportations	290	232	-20%
<i>dt 1e client</i>	95	66	-31%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Italie</i>	<i>Italie</i>	
Stocks fin			

Importatrice nette	101	80	-21%
--------------------	-----	----	------

Dépendance aux importations	24%	21%	-4
Capacité d'exportations	15%	13%	-2
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	76%	79%	4
Taux d'auto-provisionnement	94%	95%	1

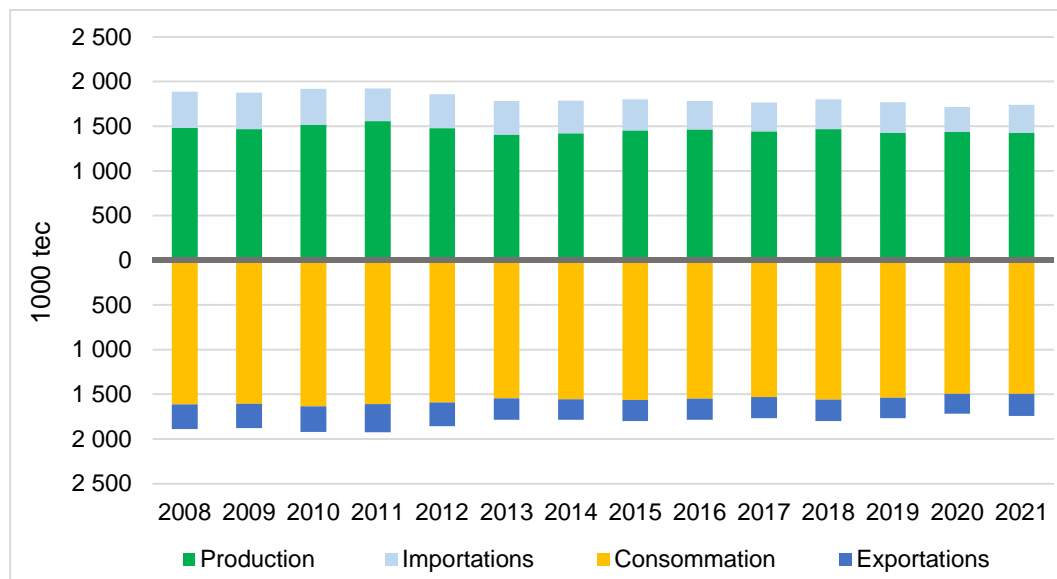
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



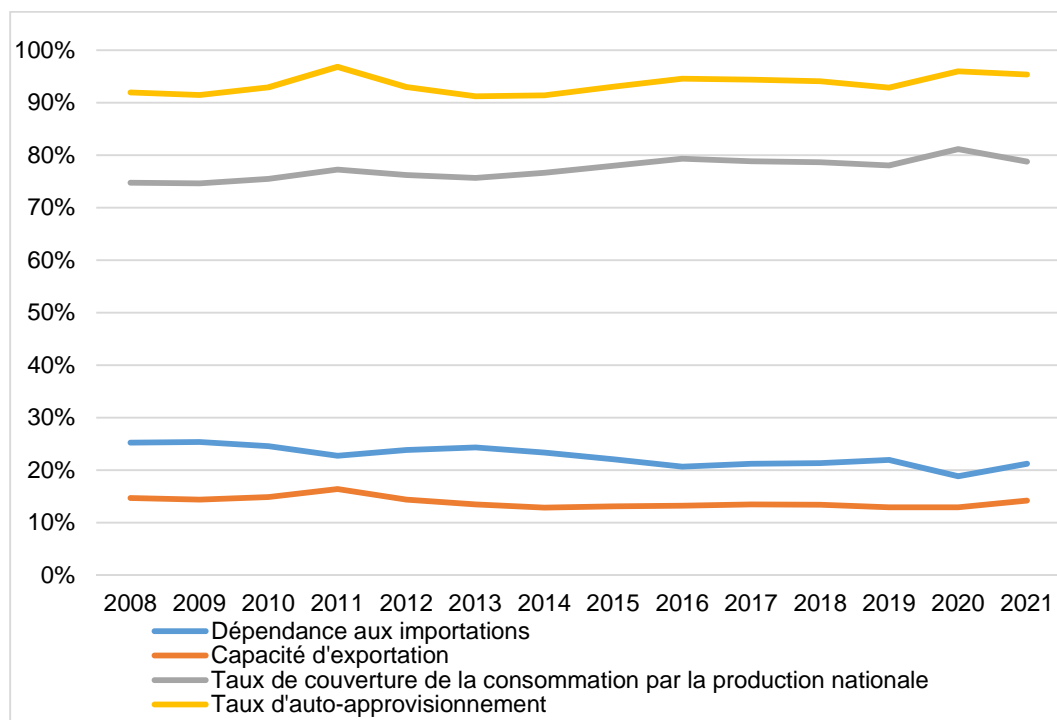
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



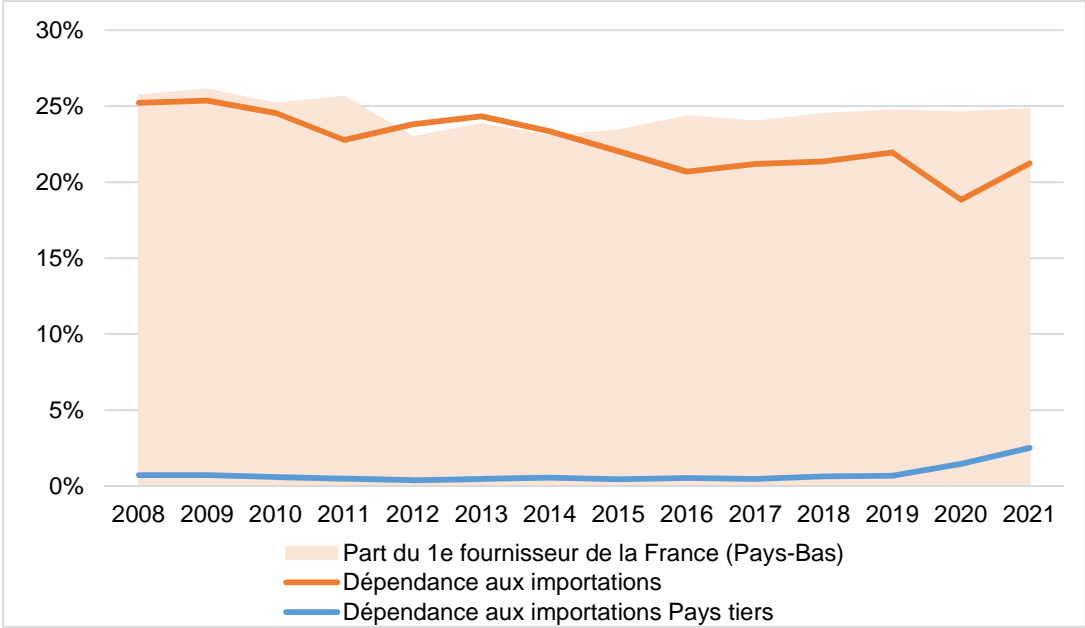
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Viande ovine

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

tec Moy. 2009-2011 Moy. 2019-2021 Évolution 10 ans

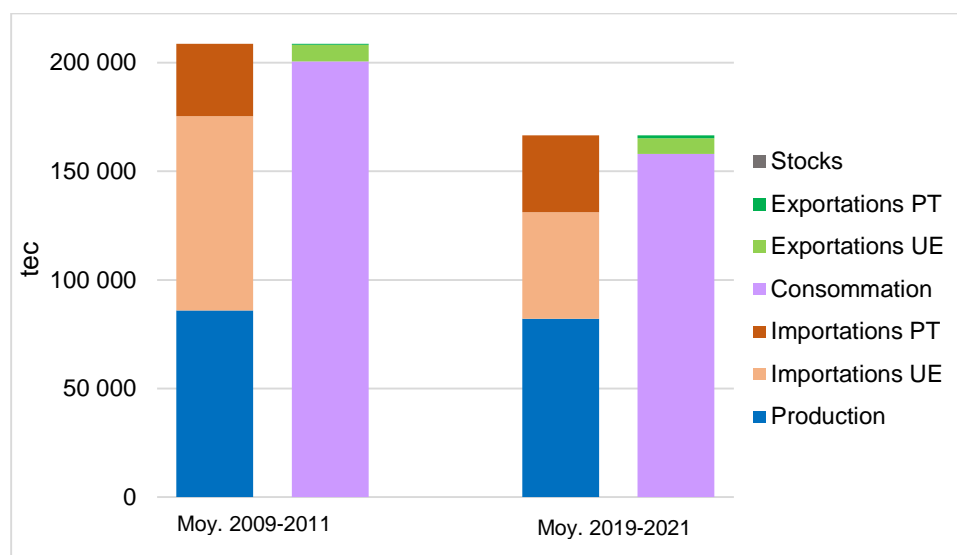
Stocks début			
Production	85 949	82 087	-4%
Importations	122 737	84 402	-31%
<i>dt 1e fournisseur</i>	56 053	34 871	-38%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>Royaume-Uni</i>	
Consommation	200 469	157 934	-21%
Exportations	8 216	8 555	4%
<i>dt 1e client</i>	2 537	3 293	30%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Italie</i>	<i>Italie</i>	
Stocks fin			

Importatrice nette	114 521	75 847	-34%
--------------------	---------	--------	------

Dépendance aux importations	61%	53%	-8
Capacité d'exportations	4%	5%	1
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	39%	47%	8
Taux d'auto-approvisionnement	43%	52%	9

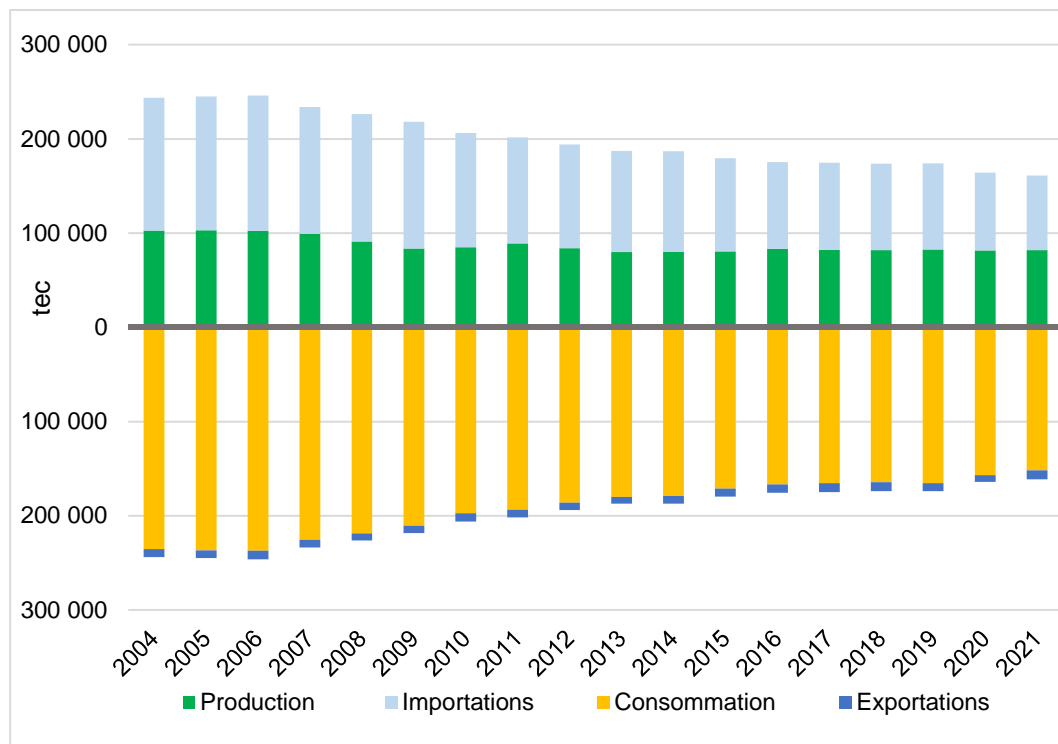
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



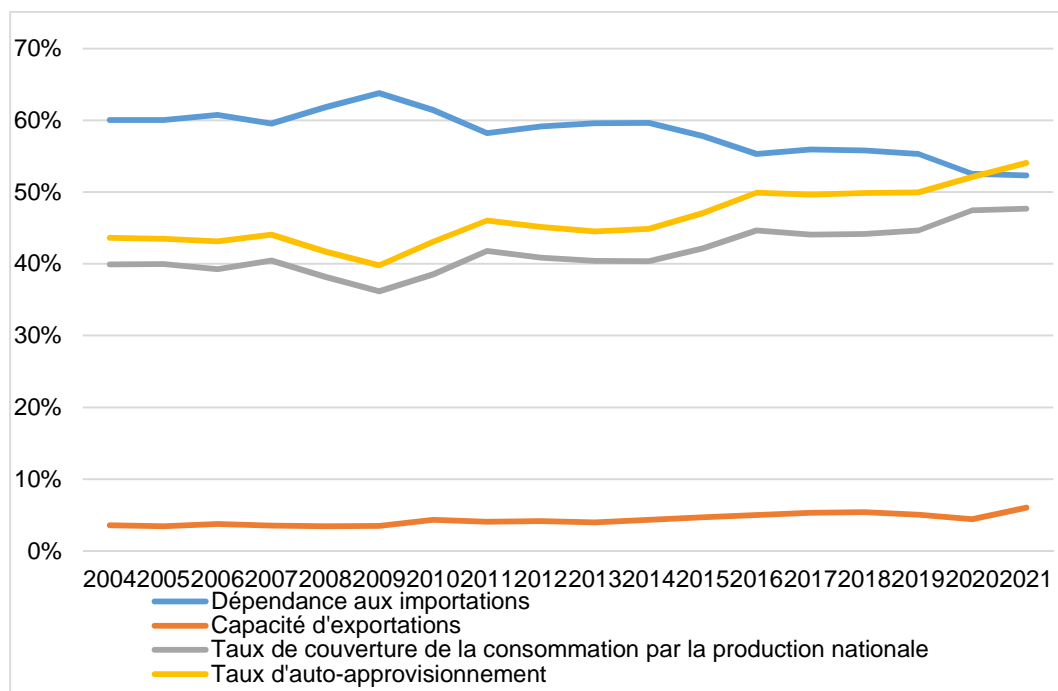
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



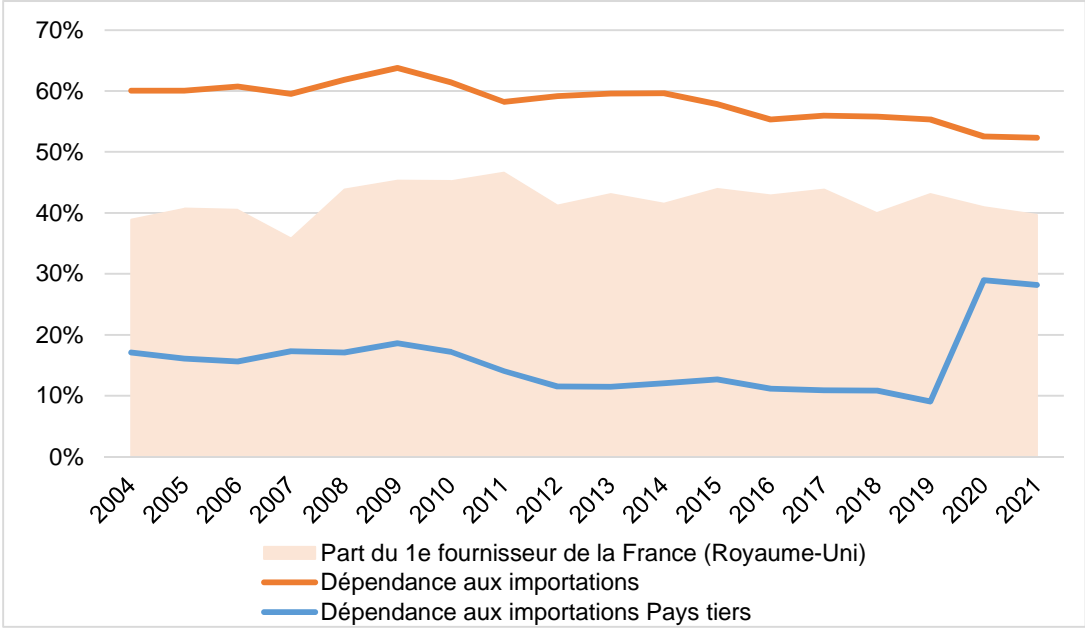
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Viande porcine

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

1000 tec Moy. 2009-2011 Moy. 2019-2021 Évolution 10 ans

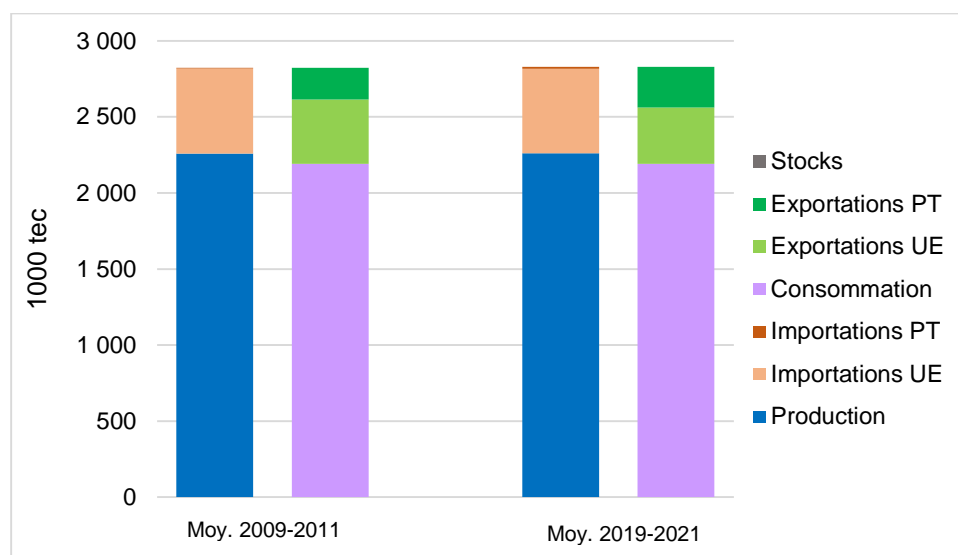
Stocks début			
Production	2 259	2 261	0%
Importations	563	568	1%
<i>dt 1e fournisseur</i>	315	281	-11%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Consommation	2 191	2 192	0%
Exportations	631	637	1%
<i>dt 1e client</i>	149	128	-14%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Italie</i>	<i>Chine</i>	
Stocks fin			

Exportatrice nette	68	69	2%
--------------------	----	----	----

Dépendance aux importations	26%	26%	0
Capacité d'exportations	22%	23%	0
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	74%	74%	0
Taux d'auto-approvisionnement	103%	103%	0

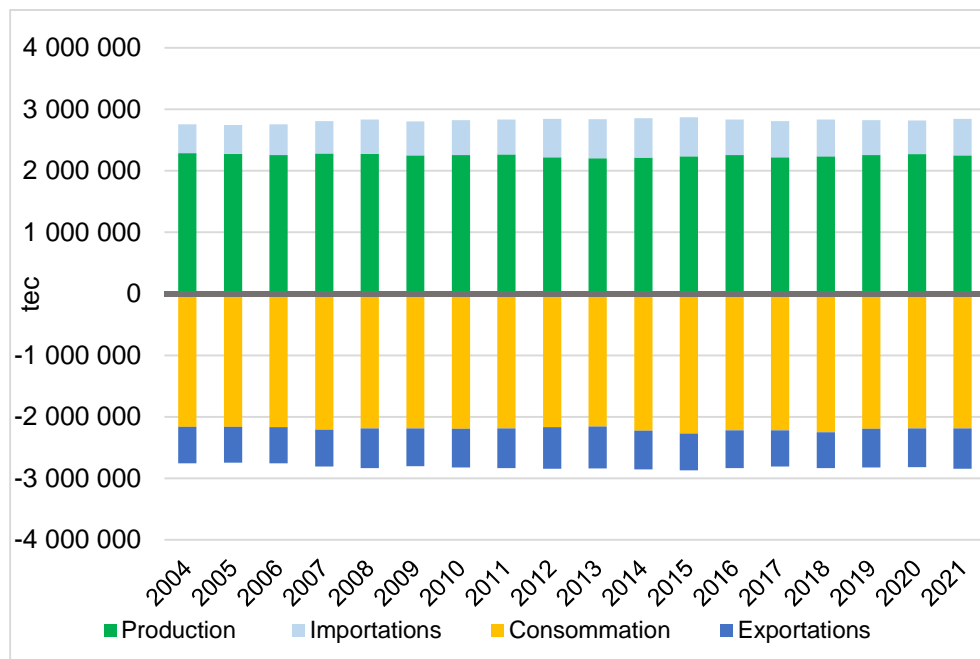
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



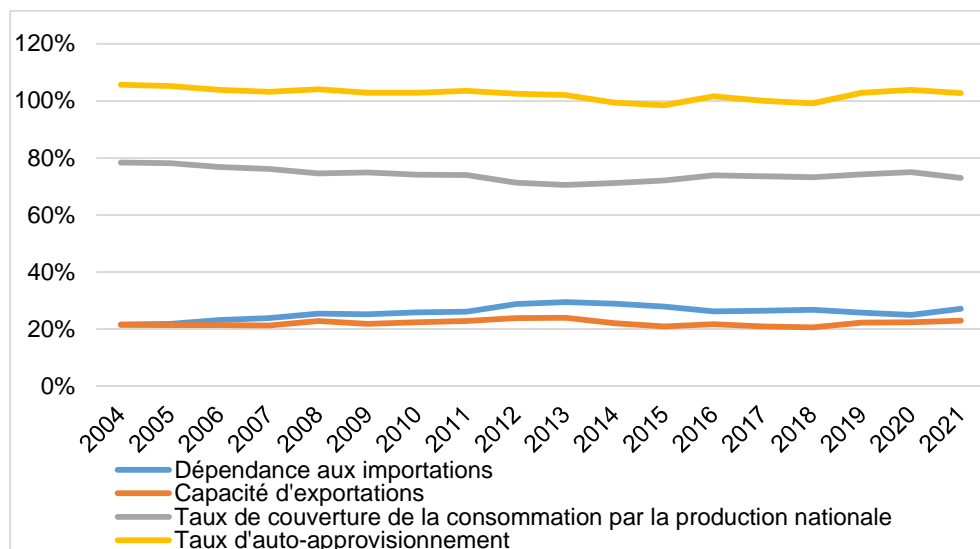
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



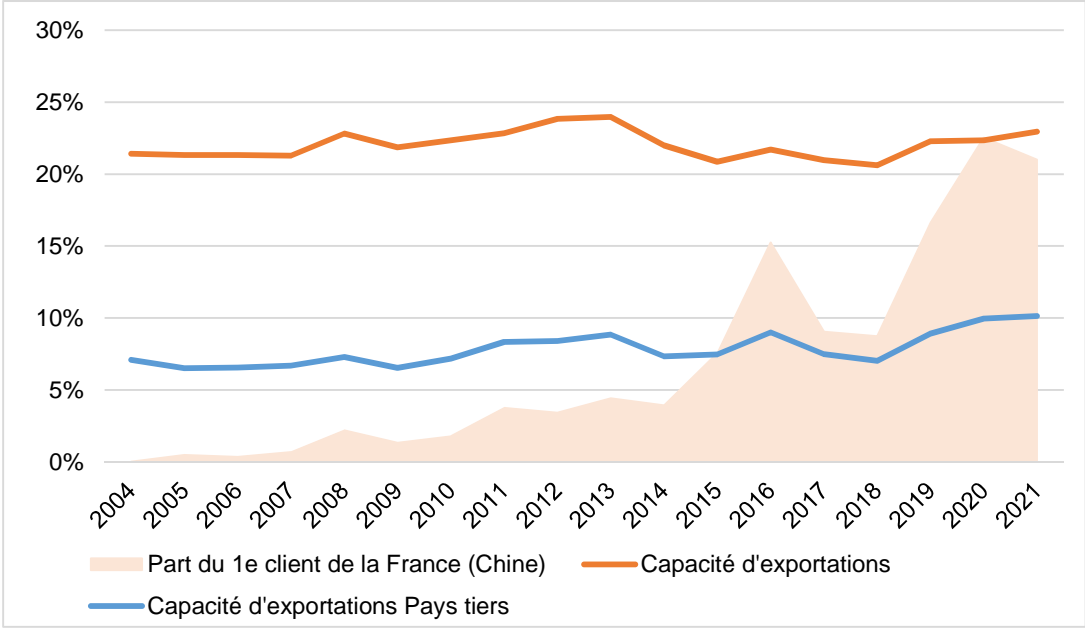
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

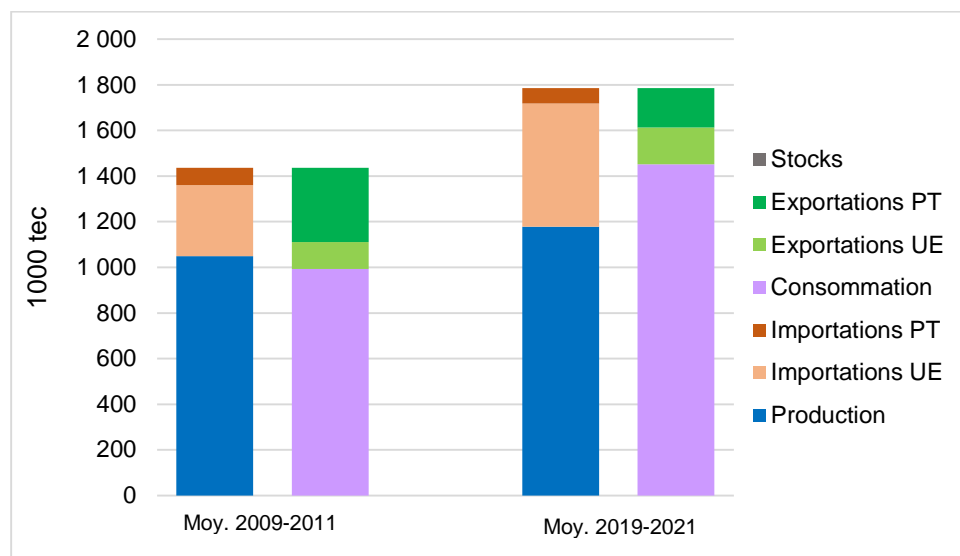
Volaille

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

1000 tec	Moy. 2009-2011	Moy. 2019-2021	Évolution 10 ans
Stocks début			
Production	1 049	1 178	12%
Importations	387	608	57%
<i>dt 1e fournisseur</i>	115	149	29%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Belgique</i>	<i>Pologne</i>	
Consommation	993	1 451	46%
Exportations	442	335	-24%
<i>dt 1e client</i>	129	66	-49%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Arabie Saoudite</i>	<i>Arabie Saoudite</i>	
Stocks fin			
Importatrice nette	55	274	394%
Dépendance aux importations	39%	42%	3
Capacité d'exportations	31%	19%	-12
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	61%	58%	-3
Taux d'auto-provisionnement	106%	81%	-24

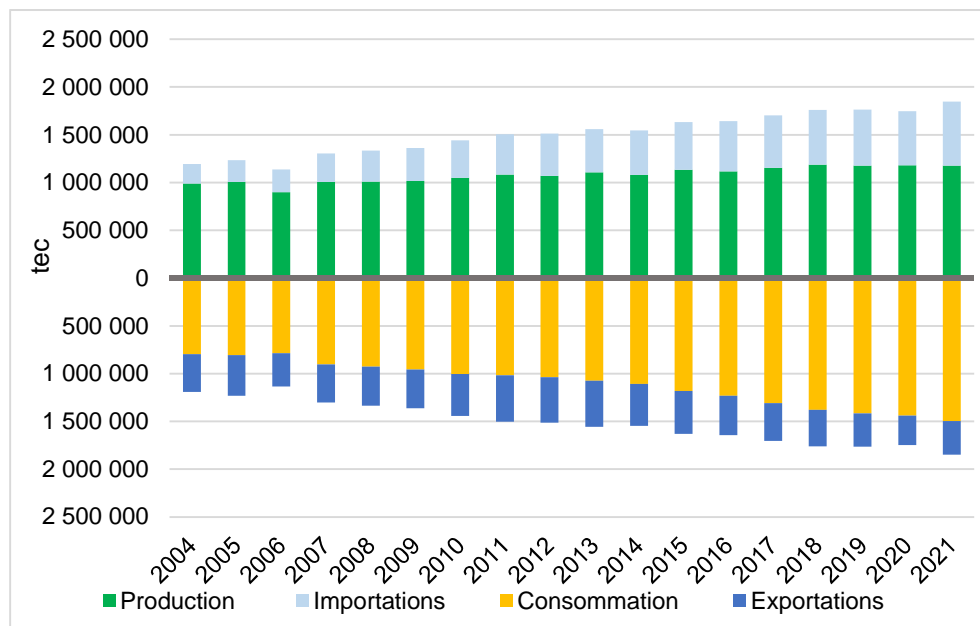
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



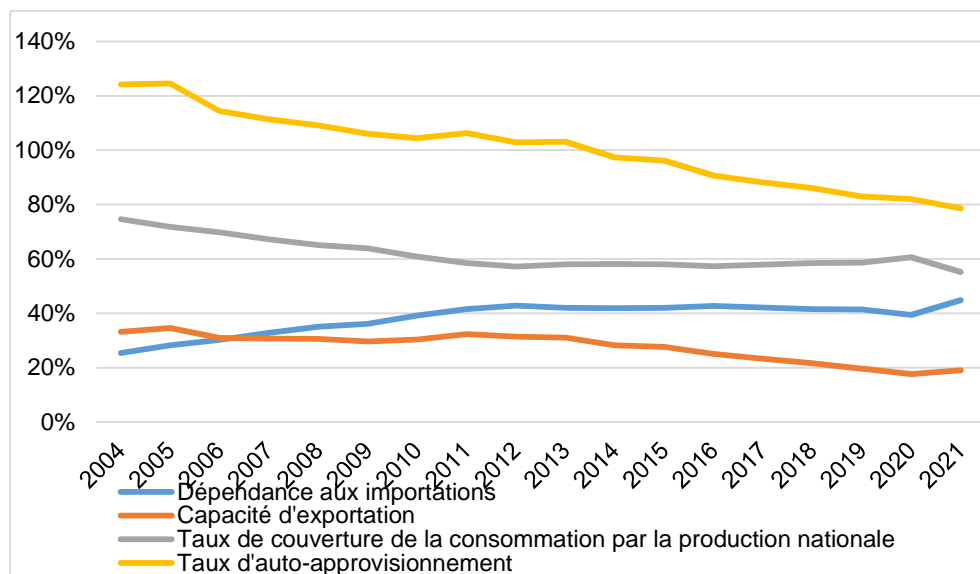
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



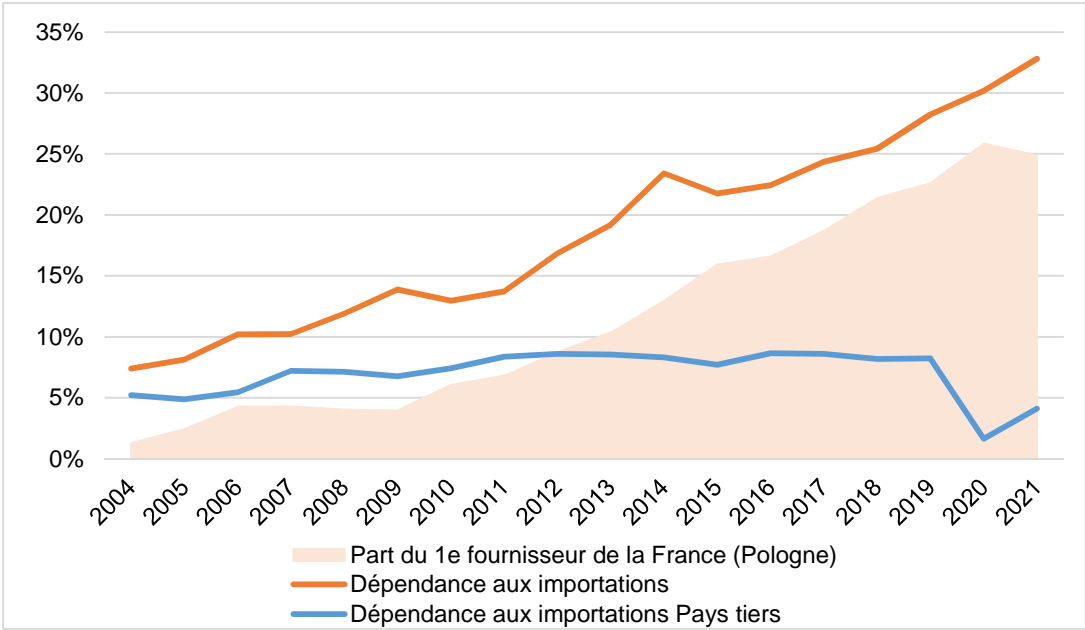
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Œufs coquilles

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

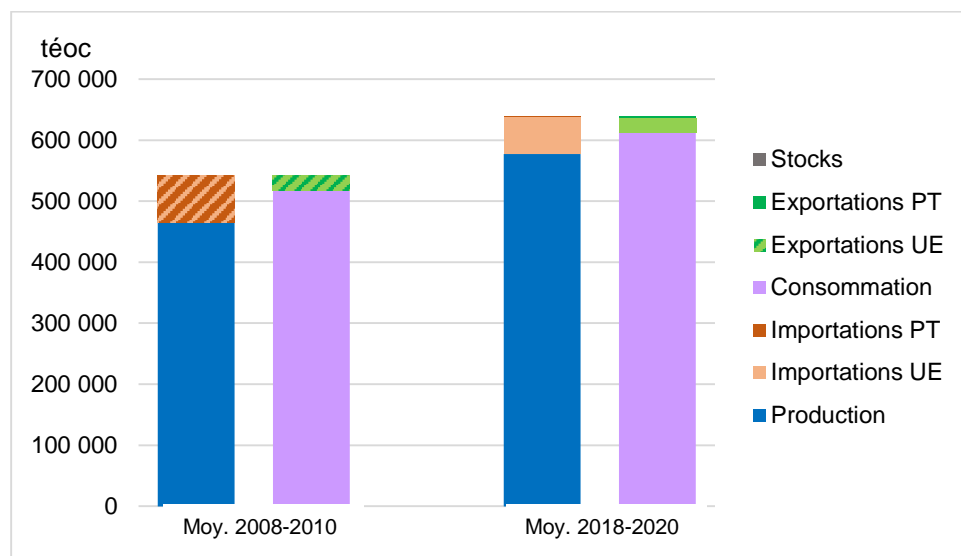
téoc	Moy. 2008-2010	Moy. 2018-2020	Évolution 10 ans
Stocks début			
Production	464 627	577 343	24%
Importations	78 279	61 466	-21%
<i>dt 1e fournisseur</i>	52 245	34 047	-35%
<i>Pays d'origine</i>	Espagne	Espagne	
Consommation	517 456	613 020	18%
Exportations	25 449	25 788	1%
<i>dt 1e client</i>	6 043	10 891	80%
<i>Pays destinataire</i>	Allemagne	Pays-Bas	
Stocks fin			

importatrice nette	52 830	35 678	-32%
--------------------	--------	--------	------

Dépendance aux importations	15%	10%	-5
Capacité d'exportations	5%	4%	-1
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	85%	90%	5
Taux d'auto-approvisionnement	90%	94%	4

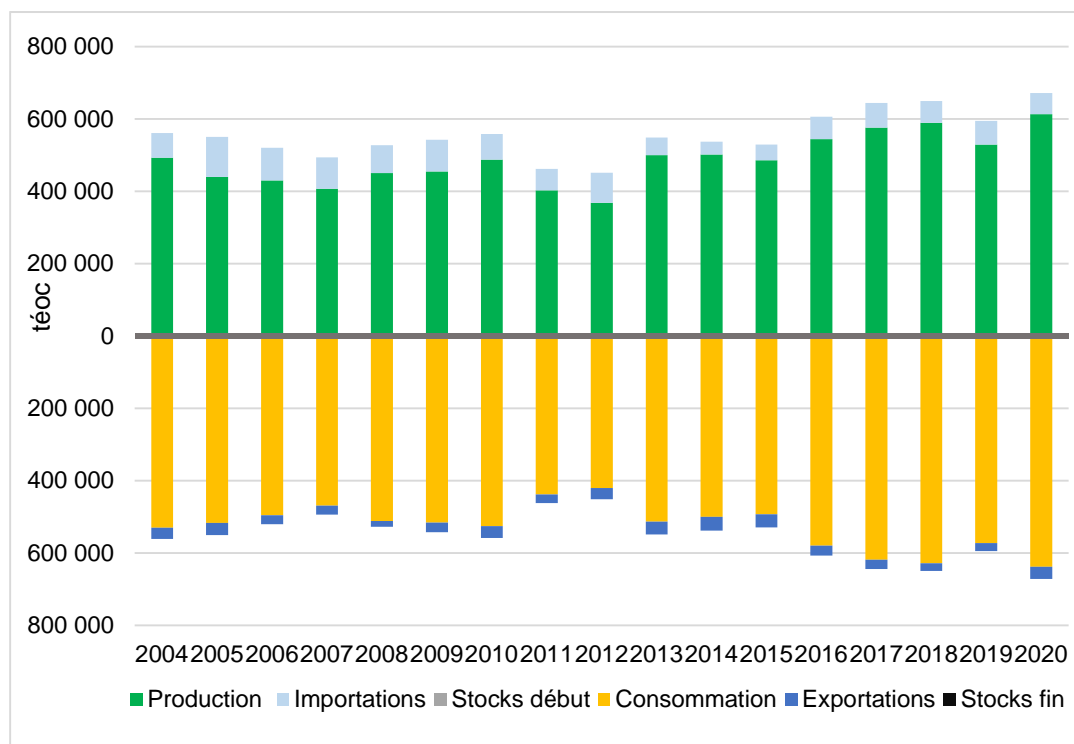
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



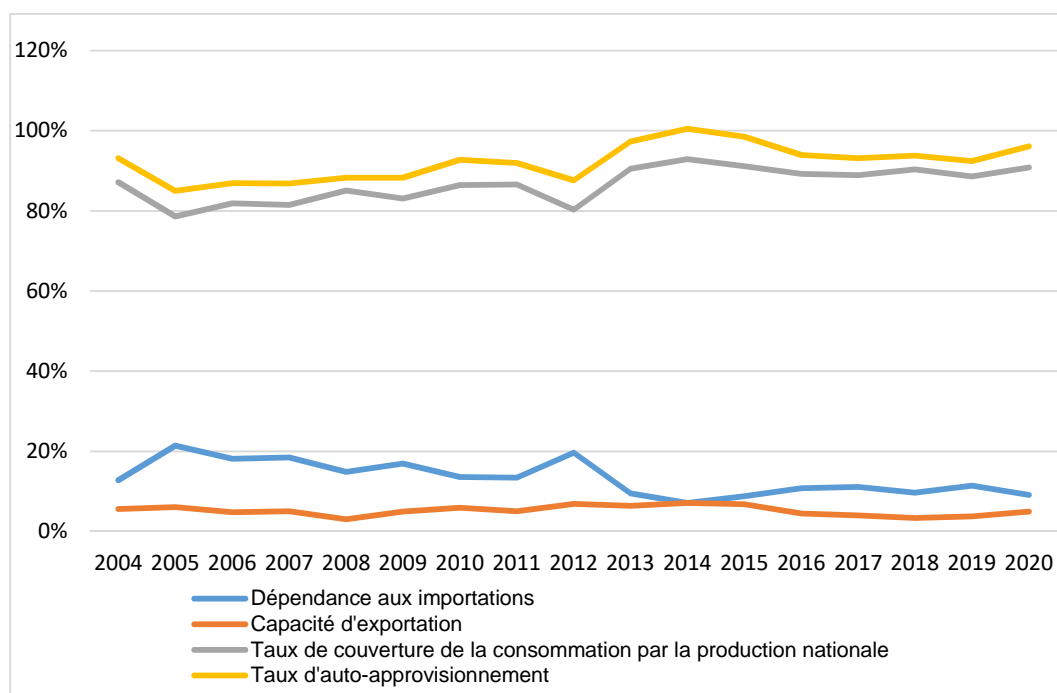
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



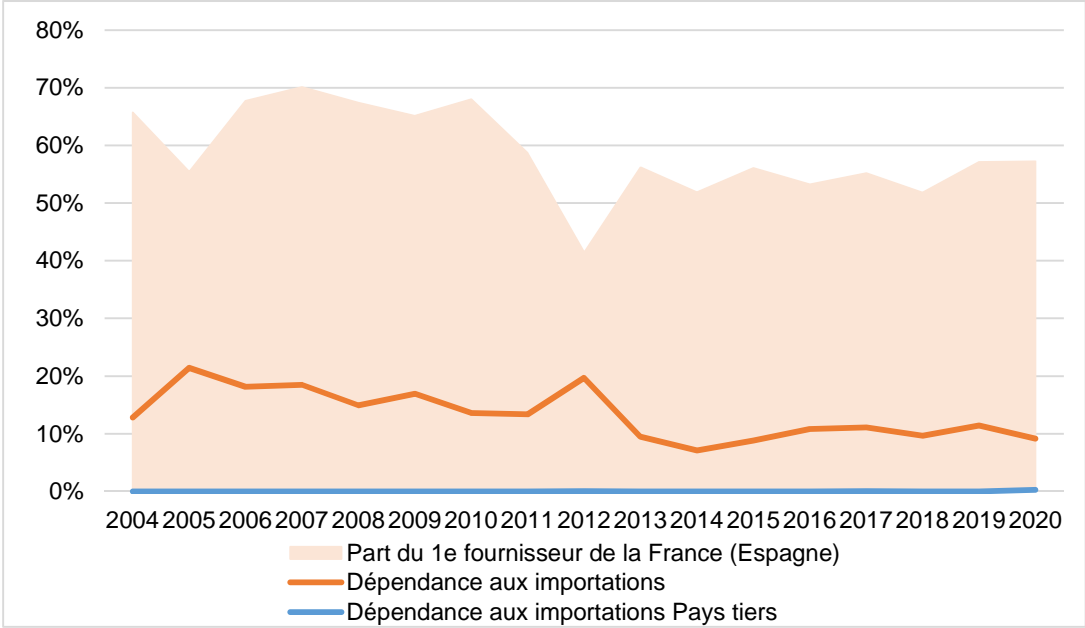
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Ovoproduits

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

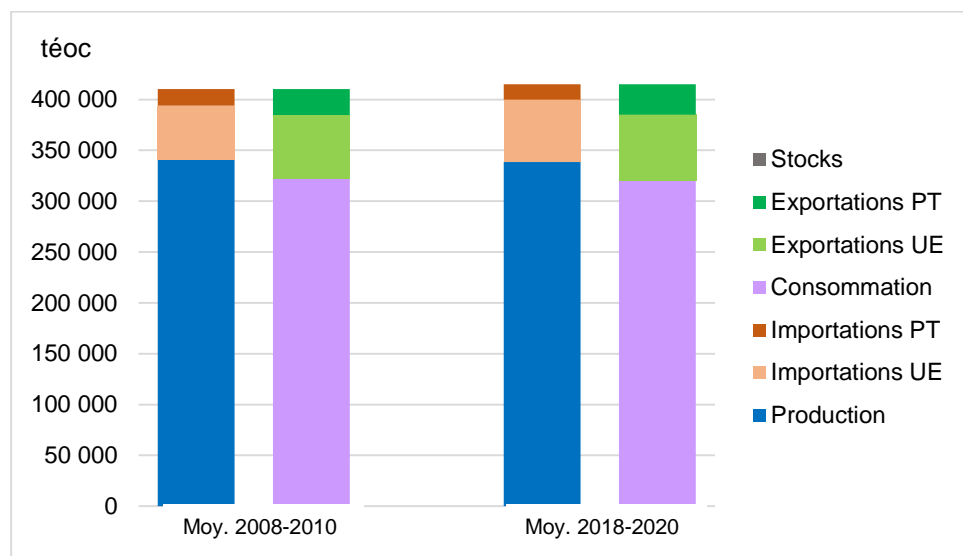
téoc	Moy. 2008-2010	Moy. 2018-2020	Évolution 10 ans
Stocks début			
Production	341 606	338 424	-1%
Importations	68 618	76 575	12%
<i>dt 1e fournisseur</i>	21 462	24 142	12%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Consommation	322 734	319 797	-1%
Exportations	87 490	95 202	9%
<i>dt 1e client</i>	19 743	20 569	4%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Belgique</i>	<i>Belgique</i>	
Stocks fin			

Exportatrice nette	18 873	18 627	-1%
--------------------	--------	--------	-----

Dépendance aux importations	21%	24%	3
Capacité d'exportations	21%	23%	2
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	79%	76%	-3
Taux d'auto-approvisionnement	106%	106%	0

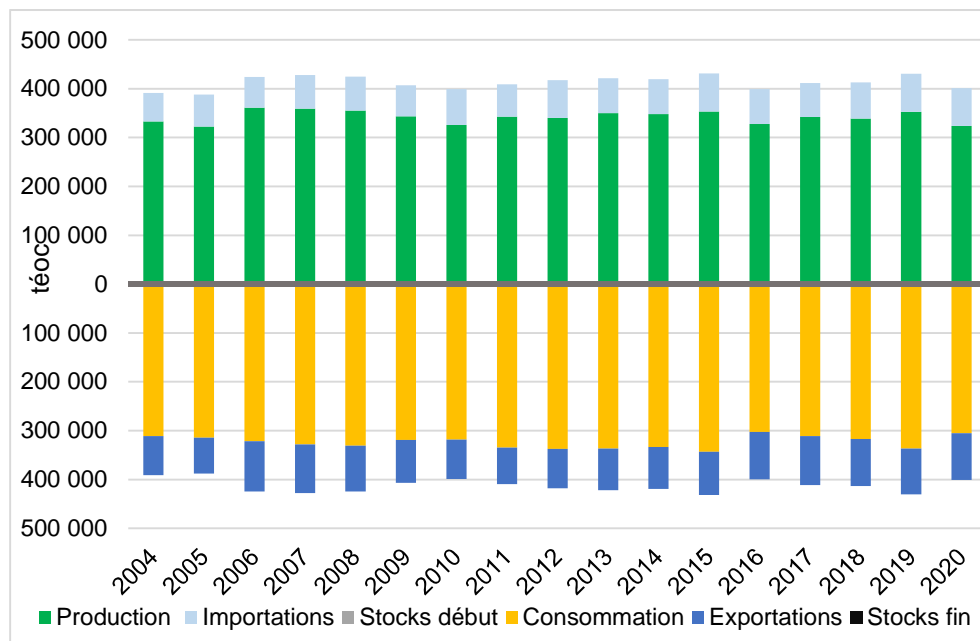
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



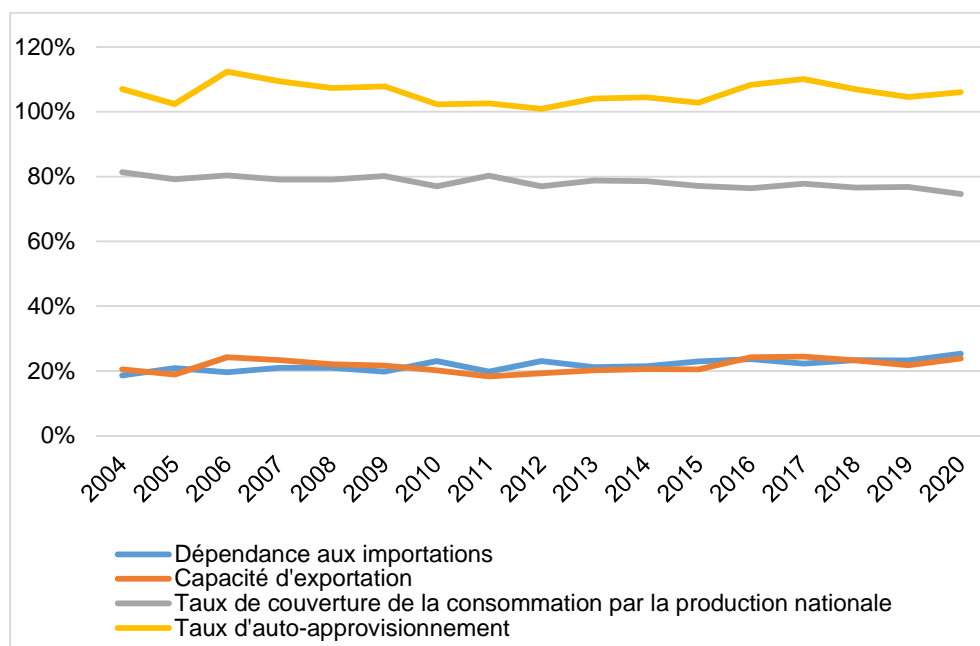
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



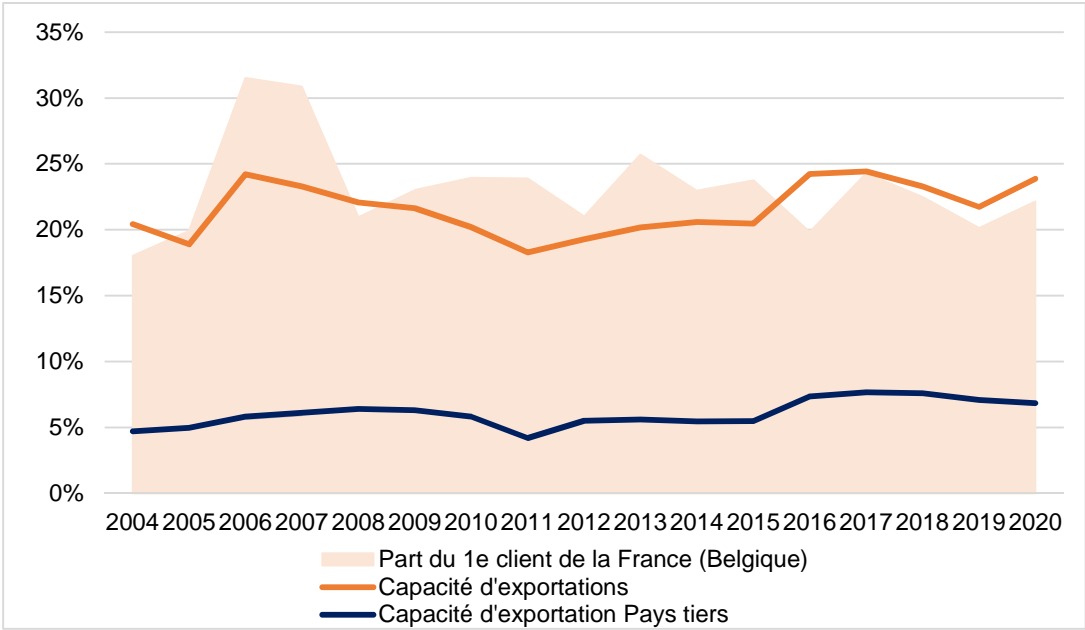
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



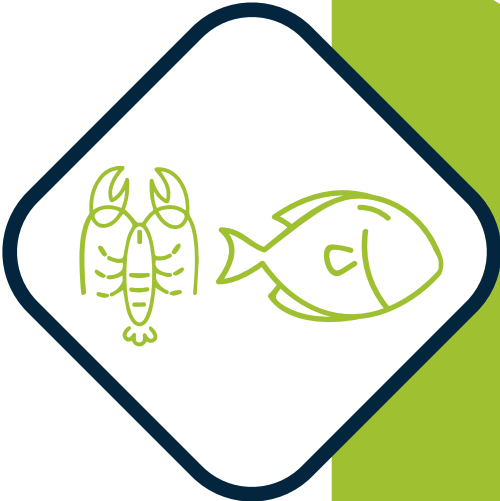
Source : FranceAgriMer

Évolution de la capacité d'exportations



Source : FranceAgriMer

PÊCHE ET AQUACULTURE



Poissons

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

en t équivalent poids vif Moy. 2008-2010 Moy. 2018-2020 Évolution 10 ans

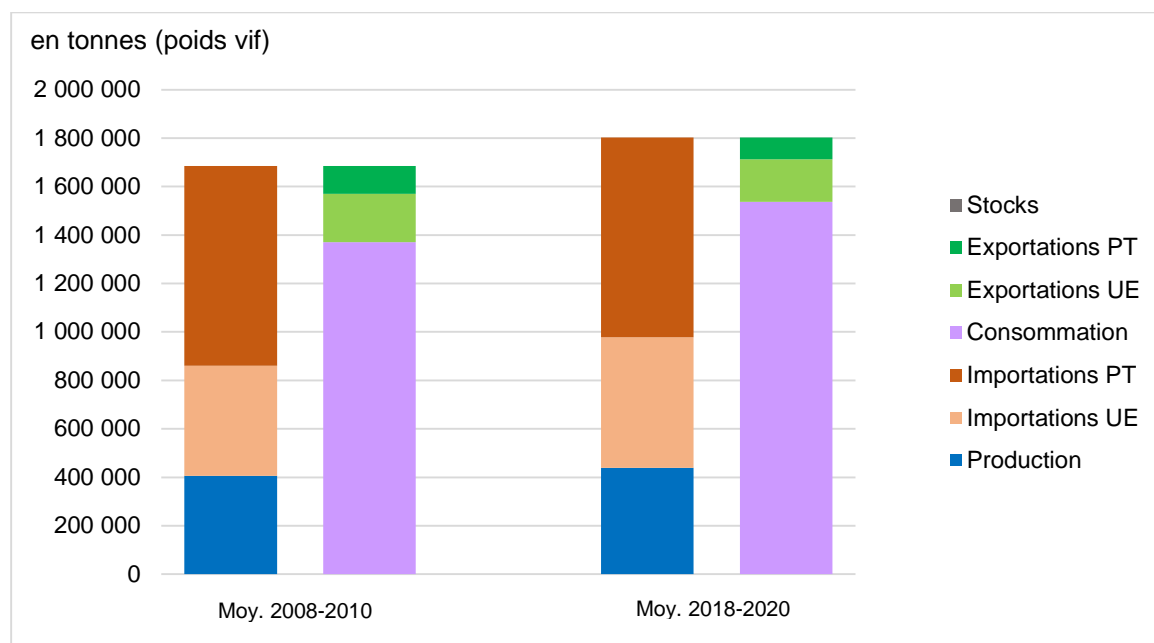
Stocks début			
Production	405 973	439 011	8%
Importations	1 279 012	1 363 799	7%
<i>dt 1e fournisseur</i>	150 371	160 669	7%
<i>Pays d'origine</i>	Norvège	Norvège	
Consommation	1 370 512	1 536 723	12%
Exportations	314 472	266 088	-15%
<i>dt 1e client</i>	50 285	46 204	-8%
<i>Pays destinataire</i>	Italie	Espagne	
Stocks fin			

Importatrice nette	964 539	1 097 711	14%
--------------------	---------	-----------	-----

Dépendance aux importations	93%	89%	-5
Capacité d'exportations	19%	15%	-4
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	7%	11%	5
Taux d'auto-approvisionnement	30%	29%	-1

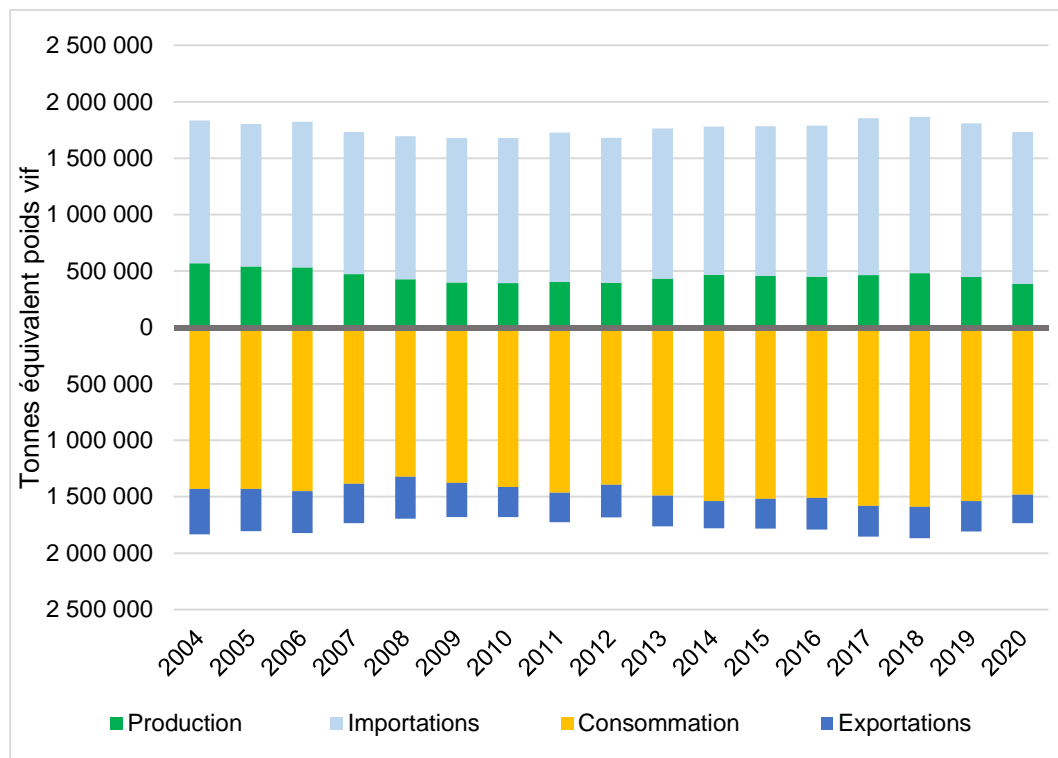
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



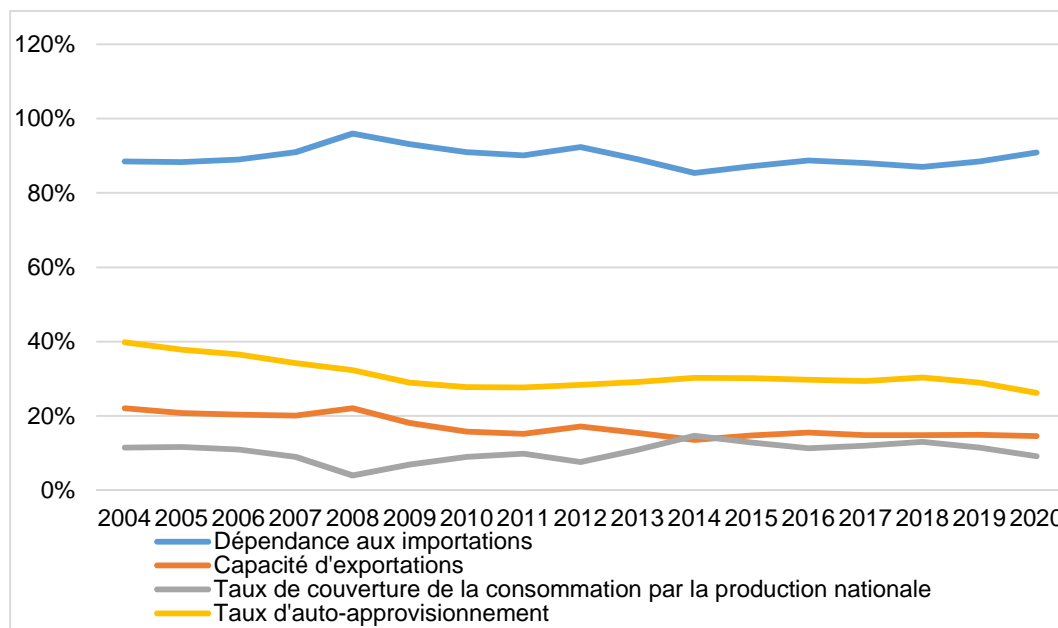
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



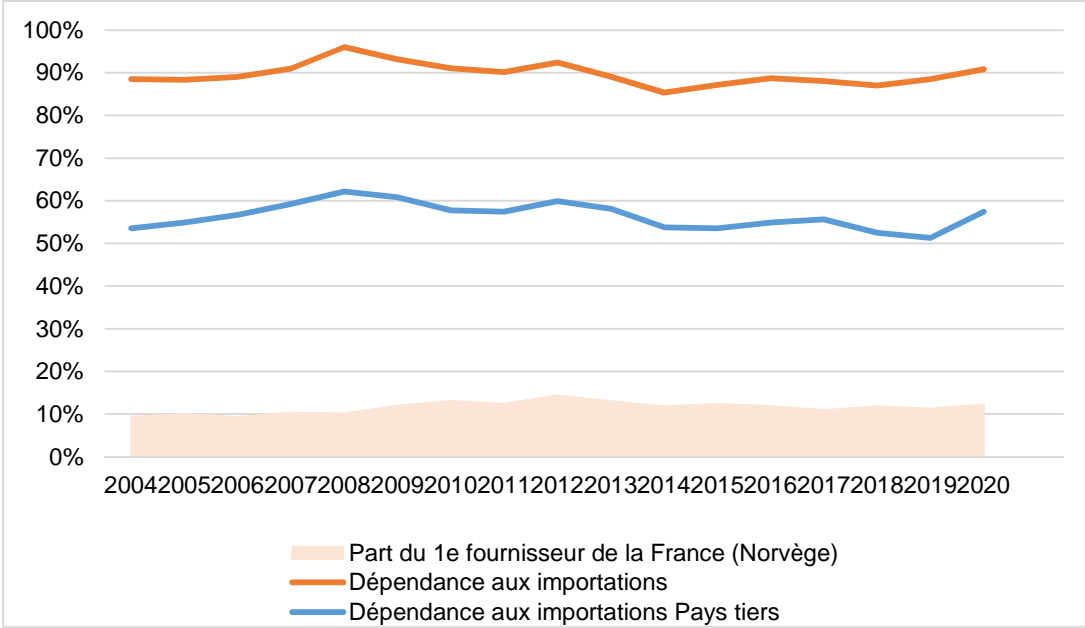
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Coquillages

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

en t équivalent poids vif Moy. 2008-2010 Moy. 2018-2020 Évolution 10 ans

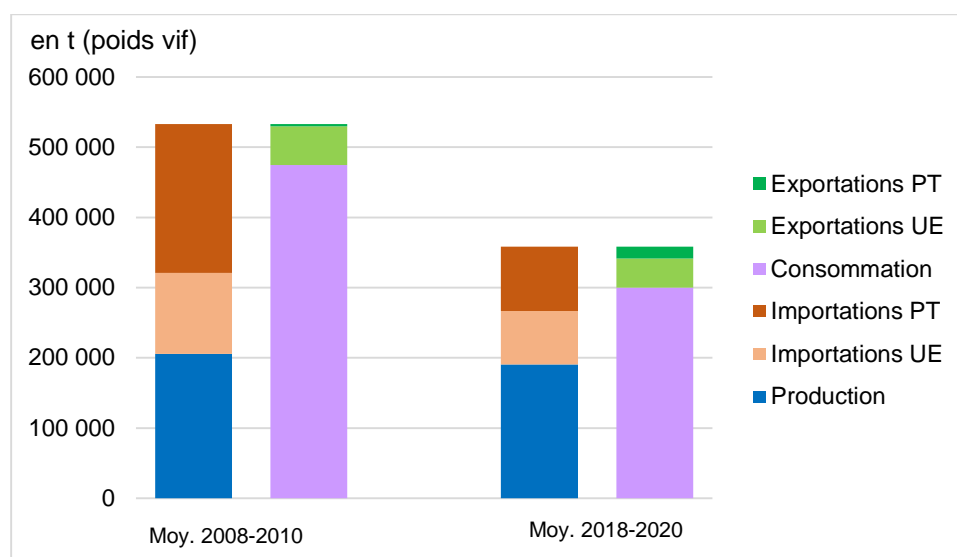
Stocks début			
Production	205 444	190 355	-7%
Importations	327 686	167 844	-49%
<i>dt 1e fournisseur</i>	51 332	17 147	-67%
<i>Pays d'origine</i>	Norvège	Norvège	
Consommation	474 516	299 990	-37%
Exportations	58 614	58 209	-1%
<i>dt 1e client</i>	25 049	16 231	-35%
<i>Pays destinataire</i>	Espagne	Espagne	
Stocks fin			

Importatrice nette	269 072	109 634	-59%
--------------------	---------	---------	------

Dépendance aux importations	69%	56%	-13
Capacité d'exportations	11%	16%	5
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	31%	44%	13
Taux d'auto-approvisionnement	43%	63%	20

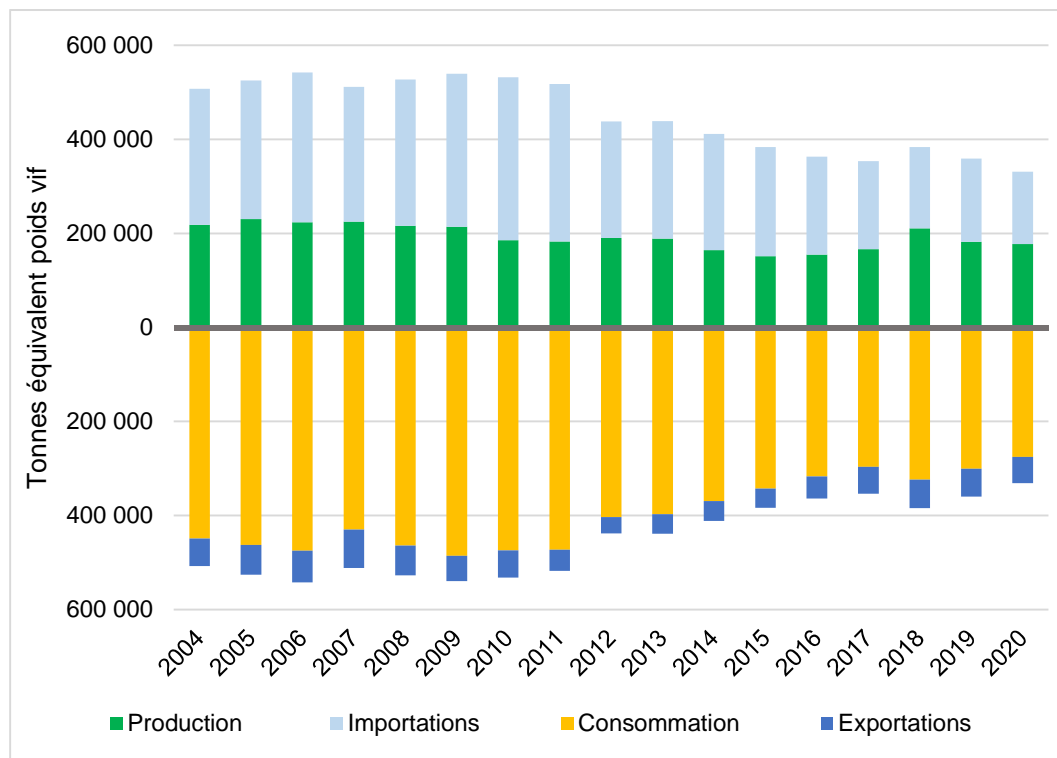
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



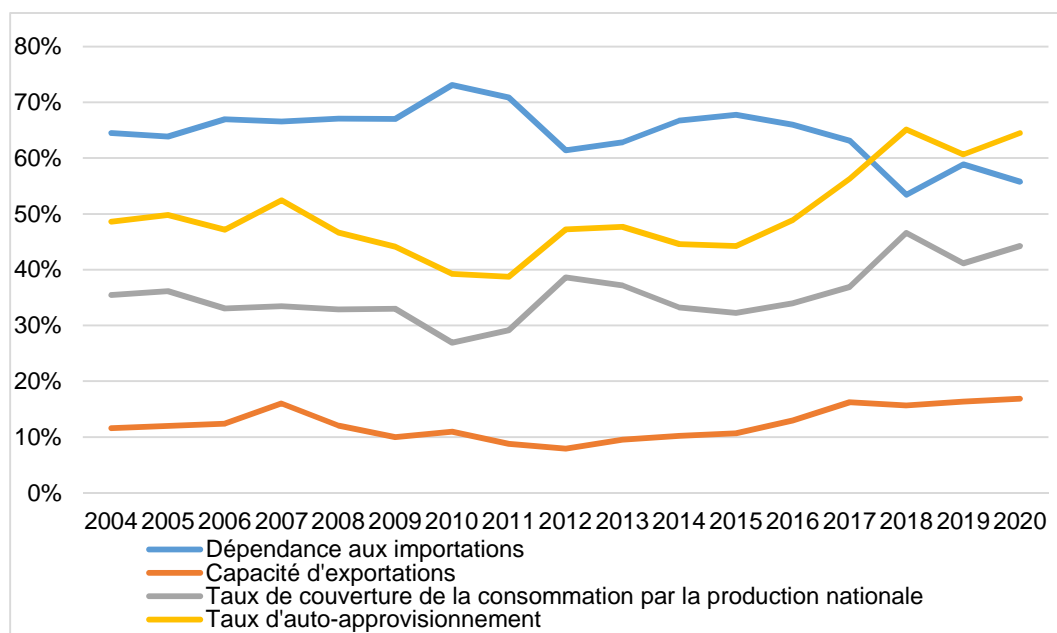
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



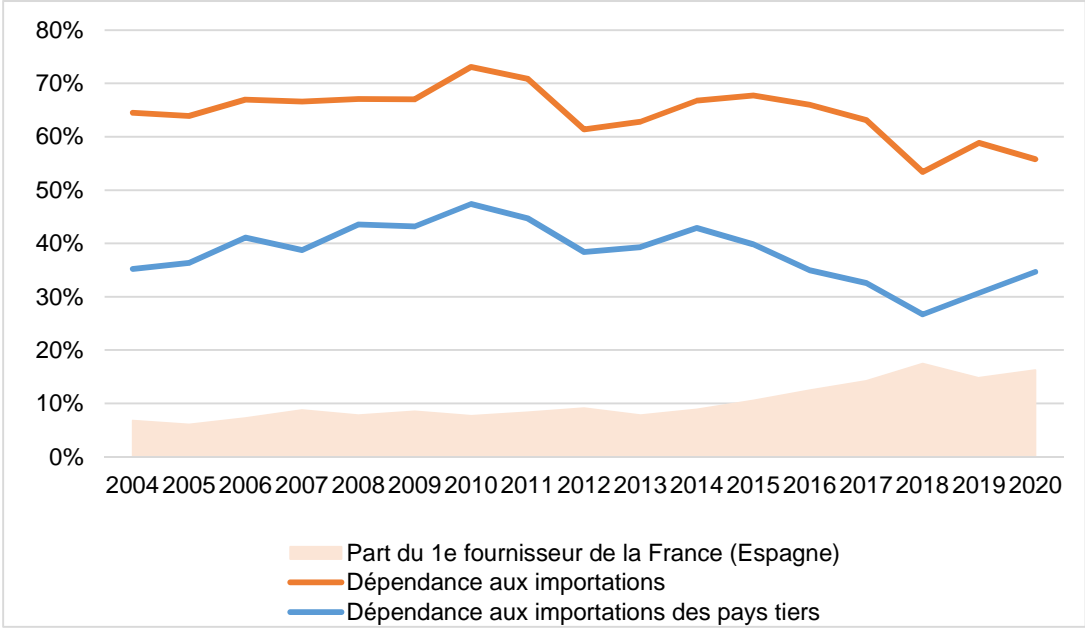
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Crustacés

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

en t équivalent poids vif Moy. 2008-2010 Moy. 2018-2020 Évolution 10 ans

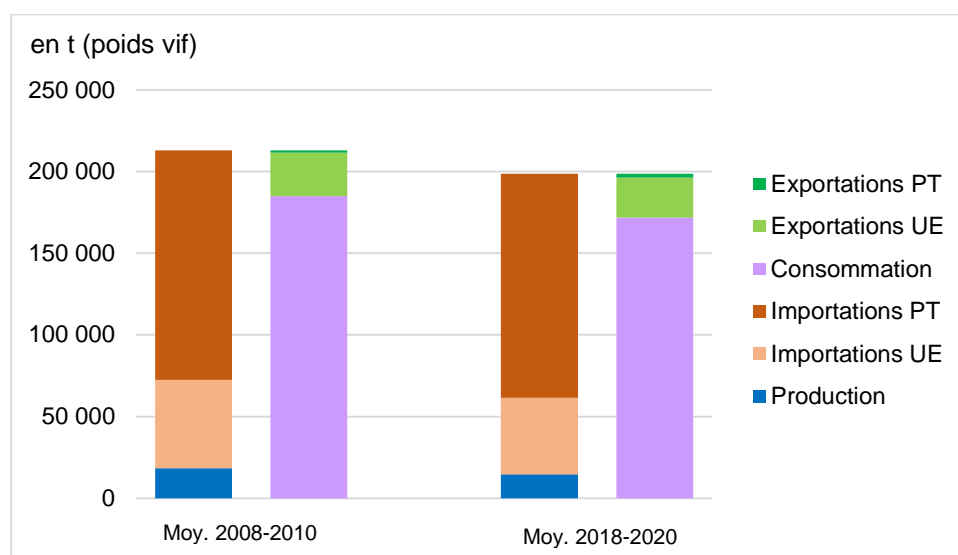
Stocks début			
Production	18 308	14 717	-20%
Importations	194 738	183 859	-6%
<i>dt 1e fournisseur</i>	25 695	43 744	70%
<i>Pays d'origine</i>	Équateur	Équateur	
Consommation	184 909	171 887	-7%
Exportations	28 137	26 690	-5%
<i>dt 1e client</i>	5 578	6 093	9%
<i>Pays destinataire</i>	Espagne	Allemagne	
Stocks fin			

Importatrice nette	166 601	157 170	-6%
--------------------	---------	---------	-----

Dépendance aux importations	105%	107%	2
Capacité d'exportations	13%	13%	0
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	-5%	-7%	2
Taux d'auto-approvisionnement	10%	9%	-1

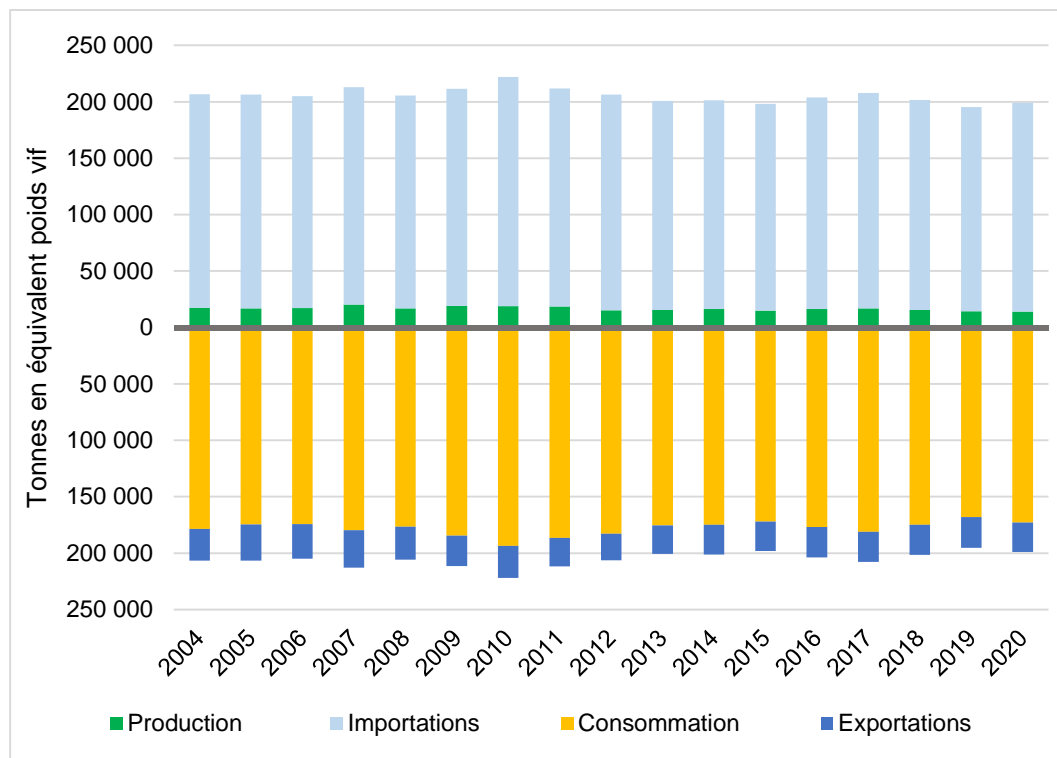
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



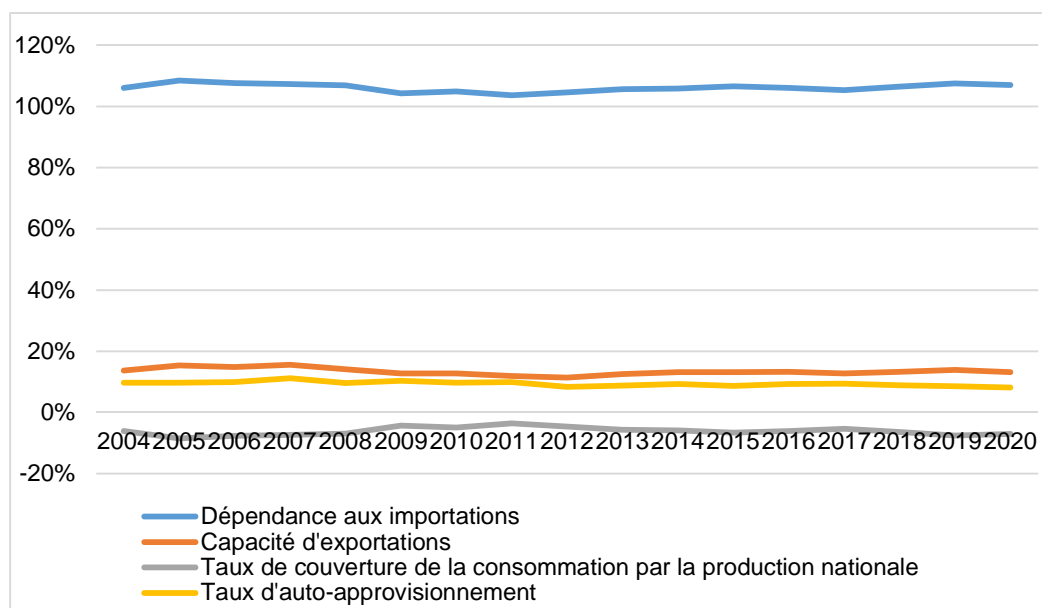
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



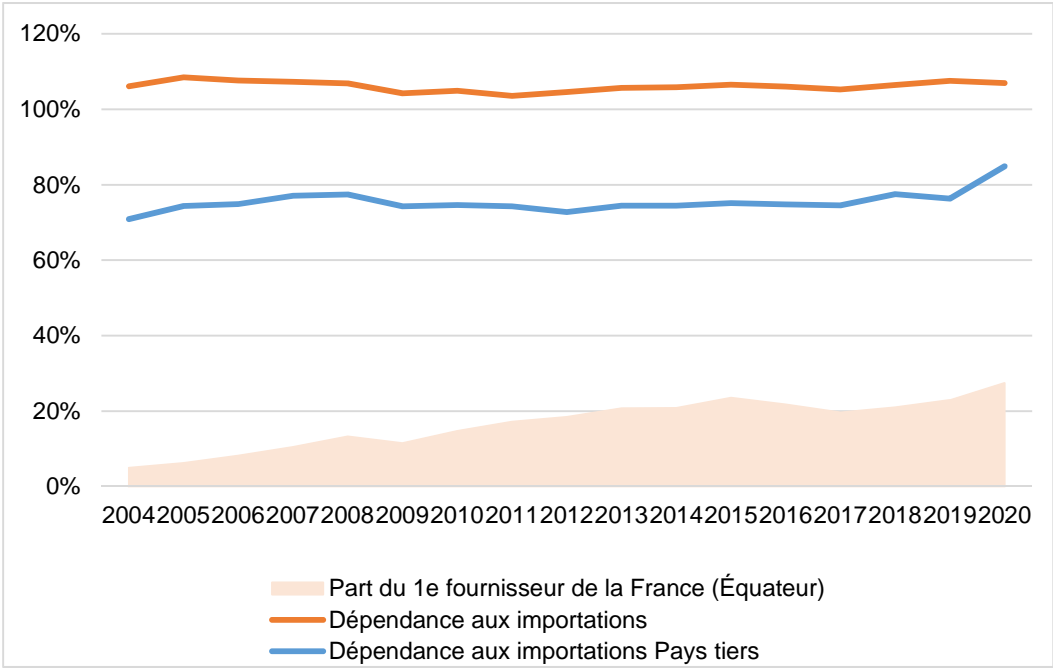
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations



Source : FranceAgriMer

Céphalopodes

Synthèse de l'évolution des indicateurs du bilan offre – demande

en t équivalent poids vif Moy. 2008-2010 Moy. 2018-2020 Évolution 10 ans

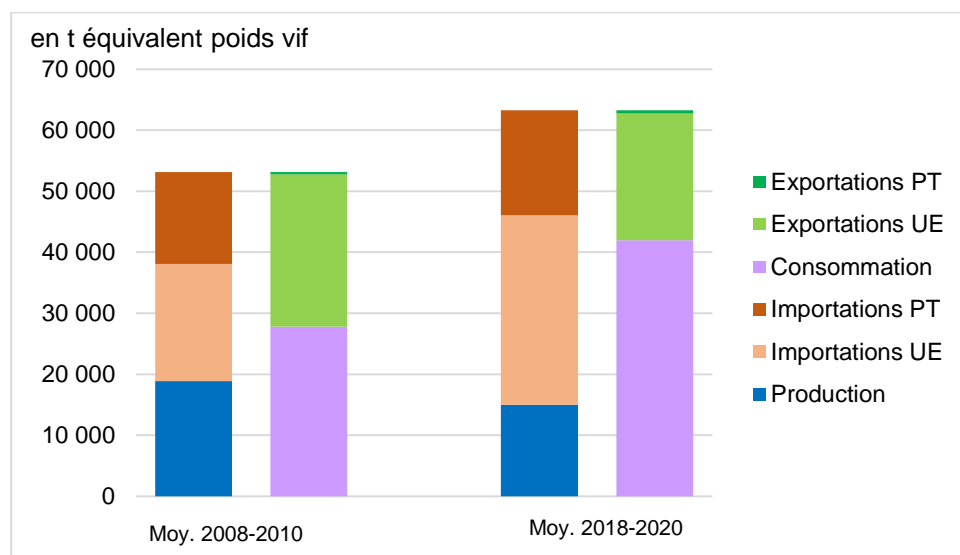
Stocks début			
Production	18 855	15 015	-20%
Importations	34 277	48 227	41%
<i>dt 1e fournisseur</i>	14 795	26 000	76%
<i>Pays d'origine</i>	<i>Espagne</i>	<i>Espagne</i>	
Consommation	27 770	41 938	51%
Exportations	25 362	21 303	-16%
<i>dt 1e client</i>	13 593	8 788	-35%
<i>Pays destinataire</i>	<i>Italie</i>	<i>Italie</i>	
Stocks fin			

Importatrice nette	8 916	26 923	202%
--------------------	-------	--------	------

Dépendance aux importations	124%	115%	-9
Capacité d'exportations	47%	34%	-14
Taux de couverture de la consommation par la production nationale	-24%	-15%	-9
Taux d'auto-approvisionnement	69%	36%	-33

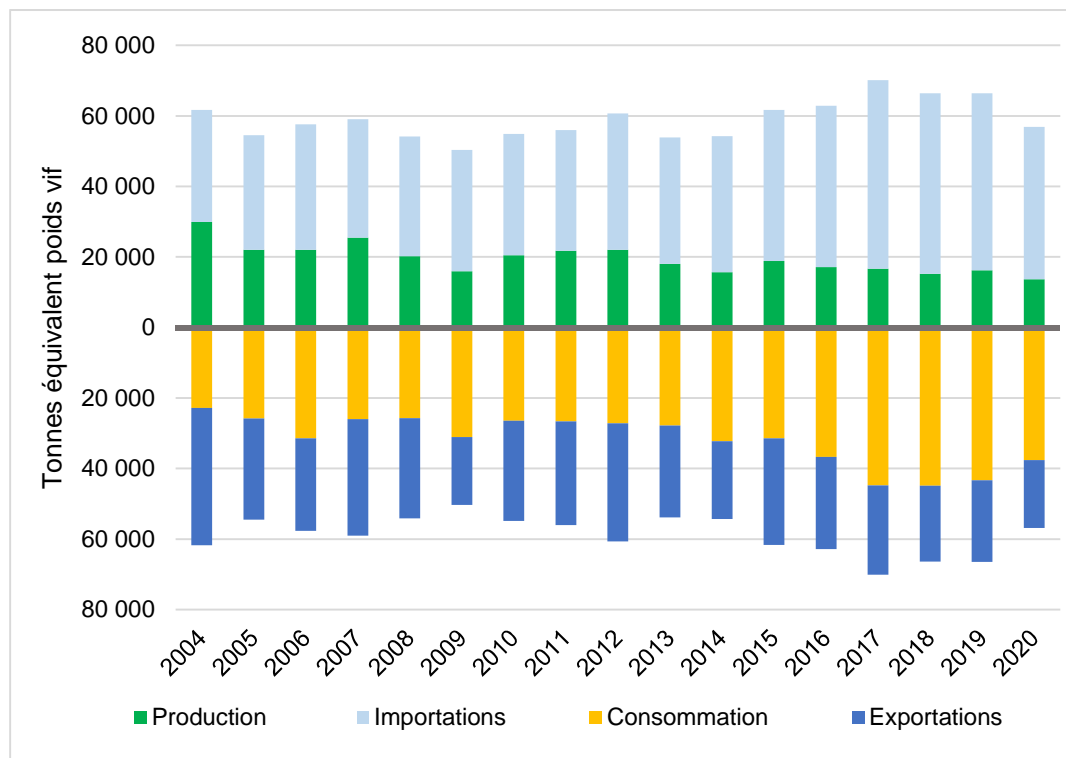
Source : FranceAgriMer

Représentation schématique du bilan offre – demande



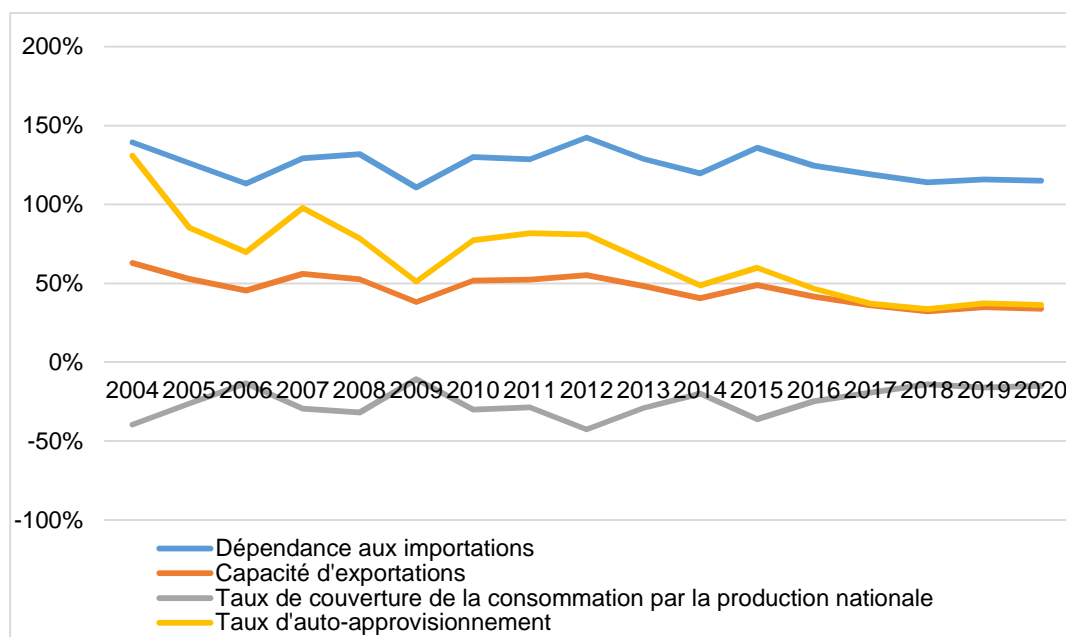
Source : FranceAgriMer

Évolution des postes du bilan offre – demande



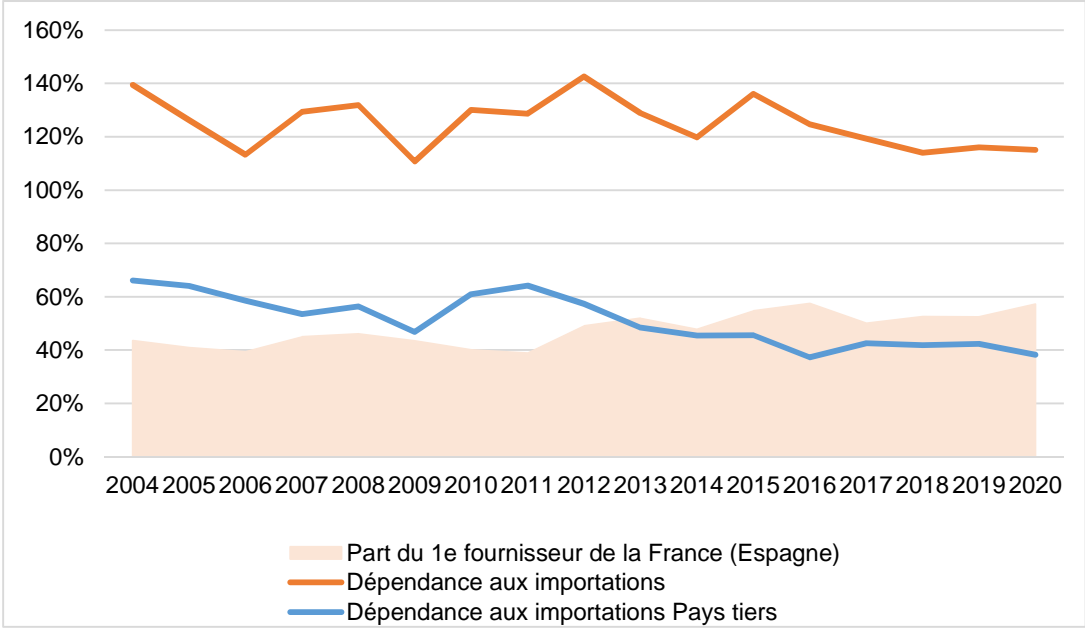
Source : FranceAgriMer

Évolution des indicateurs du bilan



Source : FranceAgriMer

Évolution de la dépendance aux importations





Source : FranceAgriMer



**Souveraineté alimentaire : un éclairage par les indicateurs de bilan
édition février 2023**

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR

